



# Centre de recherches pour le développement international

## CAHIER D'INFORMATION

**Centre de recherches  
pour  
le développement international  
(CRDI)**

octobre 2007

## Table des matières

<b>Sommaire</b>	onglet 1
<b>Qui sommes-nous ?</b>	onglet 2
<b>Que faisons-nous ?</b>	onglet 3
<b>Pourquoi notre travail est-il important ?</b>	onglet 4
<b>Notre mode d'action et la collaboration avec les ministères et organismes fédéraux du Canada</b>	onglet 5
<b>Où s'exerce notre action ?</b>	onglet 6
<b>Annexes</b>	onglet 7
Annexe 1	Conseil des gouverneurs et haute direction du CRDI (au 31 août 2007)
Annexe 2	Sigles
Annexe 3	Extraits de la <i>Loi de 1970 sur le CRDI</i>
<b>Exemples de travaux de recherche appuyés par le CRDI</b>	onglet 8



## Sommaire

Le Centre de recherches pour le développement international (CRDI, le Centre), sis au Canada, est l'un des organismes chefs de file dans le monde voués à la production et à l'application de nouvelles connaissances pour relever les défis auxquels font face les pays en développement. Le CRDI finance l'exécution de recherches appliquées par les chercheurs des pays en développement sur les problèmes qu'ils jugent cruciaux pour leur population, et il apporte le soutien technique nécessaire à ces chercheurs.

Ce faisant, le CRDI renforce les capacités d'exécution de la recherche et d'innovation dans les pays en développement, car il estime que les chercheurs et les innovateurs de ces pays se doivent de prendre l'initiative de produire des connaissances et de les appliquer au bénéfice de leurs populations. Le CRDI favorise également les alliances et les échanges de connaissances entre les scientifiques, les universitaires et les professionnels du développement du Canada et de ces pays. Par sa mission même, le CRDI appuie les objectifs de la politique étrangère du Canada et renforce le soutien du pays à la recherche-développement (R-D) au service du développement international.

Le CRDI est une société d'État qui, faisant partie du milieu de la politique étrangère du Canada, collabore étroitement avec plusieurs ministères et organismes du gouvernement fédéral, principalement avec le ministère des Affaires étrangères et du Commerce international (MAECI) et l'Agence canadienne de développement international (ACDI). Sous la conduite d'un Conseil des gouverneurs de composition internationale, le CRDI rend compte au Parlement par l'entremise du ministre des Affaires étrangères. Le fait que le CRDI soit une société d'État a été bénéfique aussi bien pour le Canada que pour le Centre; cela lui permet en effet d'appuyer des recherches et des activités que le gouvernement du Canada aimerait encourager (comme les premiers pas de la transition à la démocratie dans le cône Sud et en Afrique du Sud) mais auxquels il peut ne pas être en mesure de s'associer. En tant que société d'État, le CRDI peut être plus efficace, puisqu'il peut adapter ses ressources humaines et ses modalités administratives et financières à sa taille et à son action. Il peut aussi s'engager plus facilement dans des partenariats financiers avec des bailleurs de fonds d'autres pays.

Selon le Bureau du vérificateur général et d'autres, le CRDI est un organisme exemplaire sur le plan de la bonne gouvernance. Son mode de gouvernance éprouvé, qui repose sur son Conseil des gouverneurs, son excellent dossier en matière de gestion du risque et ses solides fonctions de vérification et d'évaluation ont été reconnus au Canada et ailleurs au point d'établir des normes mondiales. Patrimoine Canada voit quant à lui dans le CRDI un excellent exemple d'employeur multiculturel et bilingue. Les auteurs d'une étude sur les bailleurs de fonds de la recherche pour le développement international réalisée en 2007 par l'Overseas Development Institute à la demande du ✎

Department for International Development (DFID) du Royaume-Uni ont constaté que le CRDI était le seul organisme d'aide bilatérale qui se distinguait sans cesse par des évaluations positives, que l'on sonde des intervenants du Nord ou du Sud.

Grâce à la réputation qu'il s'est taillée sur le plan international, le CRDI a pu nouer des partenariats avec bon nombre d'organismes de premier plan dans le domaine du développement, parmi lesquels l'ACDI, le DFID, la Fondation Ford, la Fondation Hewlett, le Fonds international de développement agricole et la Direction du développement et de la coopération de la Suisse, ainsi qu'avec des partenaires du secteur privé, dont la société Microsoft, et plusieurs ministères du gouvernement fédéral. Le crédit parlementaire du CRDI pour l'exercice 2007–2008 s'élève à 146 millions de dollars. En cours d'exercice, on s'attend à la signature d'accords avec d'autres bailleurs de fonds, ministères gouvernementaux et fondations à hauteur de 32,3 millions de dollars supplémentaires.

**2**

## Qui sommes-nous ?

Le CRDI est un des rares organismes qui, fort de la conviction que les chercheurs et les innovateurs des pays en développement se doivent de prendre l'initiative de produire des connaissances et de les appliquer au bénéfice de leur population, s'emploie à venir en aide à ces pays en vue du renforcement de leurs capacités de recherche et d'innovation.

Le Centre a été établi par une loi du Parlement, la *Loi de 1970 sur le CRDI*, adoptée à l'unanimité par les députés de la Chambre des communes et les membres du Sénat (voir les extraits de la *Loi de 1970 sur le CRDI* à l'annexe 3). Le CRDI est une société d'État qui, faisant partie du milieu de la politique étrangère du Canada, collabore étroitement avec plusieurs ministères du gouvernement fédéral. Sous la conduite d'un Conseil des gouverneurs de composition internationale, le CRDI rend compte au Parlement par l'entremise du ministre des Affaires étrangères. Un bon nombre d'organismes de premier plan dans le domaine du développement, parmi lesquels l'Agence canadienne de développement international, le Department for International Development du Royaume-Uni, la Fondation Ford, la Fondation Hewlett, la Fondation Bill et Melinda Gates, le Fonds international de développement agricole et la Direction du développement et de la coopération de la Suisse, ainsi que des partenaires du secteur privé, dont la société Microsoft, ont choisi de travailler avec le CRDI en raison de son expérience amplement reconnue et de sa bonne gouvernance organisationnelle.

Conformément à la *Loi de 1970 sur le CRDI*, les 21 membres du Conseil des gouverneurs veillent à l'orientation stratégique du Centre. Le Conseil se compose de 11 citoyens canadiens et de dix gouverneurs d'autres pays, y compris de pays en développement. Mary Coyle, qui dirige le Coady International Institute, est présidente par intérim du Conseil. À titre de présidente du Centre et de membre du Conseil des gouverneurs, M<sup>me</sup> Maureen O'Neil dirige les activités du CRDI avec l'appui du Comité de la haute direction (voir à l'annexe 1 la liste des gouverneurs et les notices biographiques de la présidente par intérim du Conseil et des hauts dirigeants du Centre).

Afin de remplir son mandat, le CRDI compte sur un effectif de près de 450 chercheurs, scientifiques, gestionnaires, analystes et personnels administratifs et professionnels des plus compétents, qui travaillent au siège du Centre, à Ottawa, et à partir de ses bureaux régionaux à Dakar, Montevideo, Nairobi, New Delhi, Singapour et au Caire. Les employés du CRDI viennent de plus de 60 pays. Selon le *Rapport annuel sur l'application de la Loi sur le multiculturalisme canadien 2002–2003*, le CRDI « constitue un excellent exemple pour les Canadiens et Canadiennes et les citoyens d'autres pays du monde de la façon dont des gens de différentes cultures et origines nationales peuvent travailler ensemble à des préoccupations sérieuses qui transcendent les frontières et les nationalités et, parfois, menacent l'existence même de la communauté internationale ».



Le crédit parlementaire du CRDI pour l'exercice 2007–2008 s'élève à 146 millions de dollars. En cours d'exercice, on s'attend à la signature d'accords avec d'autres bailleurs de fonds, ministères gouvernementaux et fondations à hauteur de 32,3 millions de dollars supplémentaires.

**3**

## Que faisons-nous ?

Le CRDI apporte un soutien technique et financier à la recherche appliquée dans les pays en développement. L'action du CRDI se situe donc à la croisée des plans d'action du Canada en matière d'innovation et de politique étrangère. Le CRDI a la conviction que la recherche, le savoir et l'innovation sont les éléments déterminants du développement social et économique à long terme.

De plus en plus d'intervenants sur la scène internationale partagent cet avis, dont l'équipe du projet Objectifs du Millénaire sur la science, la technologie et l'innovation, qui a déclaré en 2005 que « [l]es pays en développement ont peu de chances de sortir de la pauvreté s'ils ne font pas ce que les pays développés ont fait pour parvenir à une croissance durable : intégrer la science, la technologie et l'innovation dans leurs stratégies économiques ». Or, l'équipe précise que, « [c]ependant, la science et la technologie sont considérées, à tort, comme n'étant ni urgentes ni prioritaires pour l'aide internationale ».

Les carences sur le plan des capacités de recherche et d'innovation que présentent les pays en développement sont aiguës. Selon l'Organisation pour la coopération et le développement économiques (OCDE), en 2005, les pays industrialisés ont consacré en moyenne de 2,5 à 4 % de leur produit intérieur brut (PIB) à la recherche-développement, la Suède (3,98 %), la Finlande (3,49 %) et le Japon (3,15 %) se classant bon premiers (le Canada y a consacré 1,91 %). Les pays en développement y ont consacré beaucoup moins, en général moins de 0,5 % de leur PIB; quelques pays font toutefois figure d'exception, notamment le Brésil (0,91 %), la Chine (0,69 %) et l'Inde (1,2 %). Quoique la situation progresse dans ces pays — notamment en Amérique latine, où l'investissement en R-D est passé de 0,49 % du PIB en 1990 à 0,55 % en 2003 —, ils sont encore loin derrière les pays de l'OCDE.

En fait, les pays de l'OCDE à eux seuls dépensent plus de 80 % des sommes investies dans la recherche-développement, laquelle ignore, pour une grande part, les problèmes des pays en développement.

Dans l'ensemble de son action, le Centre est guidé par les principes du développement durable et équitable, de la lutte contre la pauvreté et de la promotion des droits de la personne. Par sa stratégie actuelle, le Centre poursuit trois objectifs :

- ❑ consolider les capacités de recherche locales des pays en développement, en particulier dans les domaines de programme Environnement et gestion des ressources naturelles, Innovation, politique et science, Technologies de l'information et de la communication au service du développement et Politique sociale et économique, et aider à mobiliser ces capacités;
- ❑ favoriser et appuyer la production, la diffusion et l'application de résultats de recherche débouchant sur des pratiques, des technologies, des politiques et des

lois modifiées de façon à promouvoir le développement durable et équitable, les droits de la personne et la diminution de la pauvreté;

- ☐ au Canada, mobiliser d'autres ressources pour la recherche au service du développement en créant, consolidant et finançant des partenariats réunissant des établissements canadiens et des établissements de pays en développement et en participant à de tels partenariats.

Les investissements canadiens faits par l'entremise du CRDI ont été concluants pour ce qui est des aspects suivants :

- ☐ meilleures capacités des chercheurs et des équipes de recherche,
- ☐ renforcement des capacités institutionnelles en recherche et en gestion de la recherche,
- ☐ création d'institutions entièrement nouvelles,
- ☐ nouvelles technologies,
- ☐ nouvelles méthodologies de recherche et d'évaluation,
- ☐ politiques et pratiques améliorées.

Nos partenaires dans les pays en développement ont confirmé que la possibilité donnée aux chercheurs d'améliorer leurs compétences sur le plan de la recherche et de la gestion de la recherche et leur faculté de parvenir à l'application concrète des résultats de leurs travaux — autrement dit le renforcement des capacités — est manifestement le résultat le plus important et le plus persistant de notre action. L'épanouissement des personnes avec qui nous collaborons est une contribution durable au développement démocratique, économique et social à long terme.

Cette contribution a été soulignée dans une étude réalisée par l'Overseas Development Institute à la demande du Department for International Development du Royaume-Uni et intitulée *Setting The Scene: Situating DFID's Research Funding Policy and Practice in an International Comparative Perspective*. Les auteurs de l'étude ont constaté que le CRDI était le seul organisme d'aide bilatérale qui se distinguait sans cesse par des évaluations positives (que l'on sonde des intervenants du Nord ou du Sud). Selon eux, cette bonne réputation tient en grande partie au fait que le CRDI soutient l'innovation, s'adonne au renforcement des capacités et au mentorat et met l'accent sur l'établissement de liens entre la recherche et les politiques.

## **Un organisme axé sur les résultats**

Depuis près de quatre décennies, le CRDI joue un rôle important dans la création et la consolidation d'autres organismes voués au développement, y compris certains centres qui aujourd'hui font partie du Groupe consultatif pour la recherche agricole internationale, l'Initiative micronutriments, le National Council on Applied Economic Research de l'Inde, le Consortium de recherche économique et sociale au Pérou et le

Consortium pour la recherche économique en Afrique, pour n'en nommer que quelques-uns. Ces dernières années, ce rôle a entre autres pris la forme d'une contribution technique visant à améliorer la gouvernance institutionnelle, la gestion et les pratiques en matière d'administration et de finances, l'obtention de fonds et la reddition de comptes.

Le CRDI encourage par ailleurs les chercheurs, et tous ceux qui participent au processus de recherche et utilisent les connaissances produites (notamment les organismes de la société civile), à prendre les rênes. Il n'est donc pas étonnant que de nombreux bénéficiaires de l'aide financière du CRDI soient devenus ministres, chefs de gouvernement ou aient occupé des postes de haut rang dans les pays en développement ou au sein d'organisations internationales.

Les activités du CRDI ont produit de nombreux résultats tangibles, dont la mise au point de technologies qui donnent un meilleur accès à l'éducation, favorisent la mise en commun des connaissances, améliorent les moyens de subsistance et contribuent à la pérennité de l'environnement. Parmi ces résultats, mentionnons :

- ❑ un logiciel pour numériser les langues à alphabet non romain comme le khmer, le lao, le cinghalais et le tamoul;
- ❑ un portail Internet grâce auquel les fonctionnaires mexicains peuvent se perfectionner, le but poursuivi étant d'établir une fonction publique professionnelle, sans affiliation politique;
- ❑ des presseoirs et des broyeurs pour permettre à des coopératives de femmes au Maroc d'augmenter leurs revenus en mécanisant le processus de fabrication de l'huile d'argan destinée à l'industrie alimentaire et à celle des produits de beauté;
- ❑ des techniques de culture tissulaire pour les petits producteurs de bananes au Kenya, afin de leur permettre de conserver des plants exempts de virus et d'accroître leurs revenus;
- ❑ des systèmes de traitement de l'eau simples et peu coûteux, en Jordanie, afin que les eaux grises puissent servir à l'irrigation, ce qui a pour effet de réduire la consommation d'eau tout en augmentant la production alimentaire;
- ❑ un système intégré de gestion de l'environnement (appelé SIGA) afin d'aider les villes d'Amérique latine et des Caraïbes à cerner, prévenir et réduire les risques éventuels d'atteintes à l'environnement, fondé sur un système d'information géographique et le traitement de cartes, graphiques, images-satellite, photos aériennes et données d'autres sources pour déterminer les endroits vulnérables à l'intérieur des villes;
- ❑ des moustiquaires imprégnées d'insecticide fabriquées sur place en Tanzanie et ailleurs en Afrique, qui constituent un moyen de défense de première ligne contre les moustiques vecteurs du paludisme;
- ❑ des méthodes de lutte communautaire contre les moustiques dans les régions rurales du Mexique, qui ont permis au pays d'éradiquer le paludisme tout en

éliminant l'utilisation du ddt, satisfaisant ainsi à une exigence de l'accord parallèle sur l'environnement de l'ALENA.

Fait tout aussi important, la recherche soutenue par le CRDI entraîne à l'occasion une évolution des pratiques et des politiques. Voici quelques exemples.

- ❑ En Bolivie, des recherches portant sur les pratiques classiques et nouvelles de gestion de l'eau ont permis l'adoption, en 2004, d'une loi sur l'irrigation qui a mis fin à des décennies de conflits au sujet de la répartition des ressources en eau. On a par la suite créé un ministère de l'Eau, qui a été chargé de la mise en oeuvre de la loi.
- ❑ En Afrique, une analyse de la réglementation des microstations terriennes (VSAT) s'est traduite par une réforme des politiques et des lois dans de nombreux pays, qui a entraîné une augmentation du nombre de réseaux et de fournisseurs et une baisse des coûts. Ainsi, de nombreux Africains ont maintenant accès à de l'information sur les marchés, à des occasions d'affaires, à la formation à distance de même qu'à de nombreux autres services Web.
- ❑ En Amérique latine, le CRDI a appuyé la Sociedad Peruana de Derecho Ambiental (SPDA) dans sa lutte contre le biopiratage, c'est-à-dire l'appropriation illégale et contraire à l'éthique de matériel génétique et de connaissances traditionnelles sur son utilisation. En 2005, la SPDA a remporté une victoire de taille : la signature d'un accord historique avec la Communauté andine qui prévoit l'adoption de mesures pratiques contre le biopiratage, y compris la sensibilisation de la population à la question et l'amélioration des procédures de délivrance des brevets relatifs aux ressources génétiques.
- ❑ Au Cambodge, des recherches exécutées en vue d'aider à résoudre les conflits reliées à l'utilisation des ressources naturelles dans les hautes terres du pays ont débouché sur l'établissement de comités de gestion des ressources naturelles dans les communes; certains d'entre eux ont réussi à négocier la reconnaissance par le gouvernement de droits de gestion des terres. Depuis, des sites d'écotourisme ont vu le jour, qui procurent un revenu à la population locale et permettent de mieux protéger l'environnement.
- ❑ En Égypte, des recherches portant sur les petites et moyennes entreprises, qui procurent 75 % de l'emploi dans le secteur privé, ont permis de rendre la conjoncture beaucoup plus propice aux affaires. En effet, le gouvernement a entériné une stratégie de compétitivité qui prévoit entre autres une nouvelle loi de l'impôt sur le revenu et la modification de la législation sur les appels d'offres.
- ❑ En Afrique et en Amérique latine, des recherches sur l'agriculture urbaine ont eu pour résultat l'adoption de lois et de règlements visant à faire en sorte que la répartition des terres entre les agriculteurs urbains soit équitable, que le traitement des eaux et l'assainissement soient améliorés et que les citoyens pauvres jouissent d'un meilleur approvisionnement en denrées alimentaires et de nouvelles sources de revenu.

- ❑ Au Guatemala, les droits fonciers figuraient parmi les causes profondes du conflit armé (en raison de la répartition inégale des terres productives, de la confiscation des terres des populations autochtones et de l'incertitude quant aux titres de propriété). Les accords de paix de 1996 ont fourni un cadre politique au règlement des problèmes liés au foncier. Au cours des années 1990, le CRDI a appuyé l'examen, par des groupes gouvernementaux et non gouvernementaux, des conflits liés au foncier dans le pays, ainsi que l'élaboration de mesures législatives visant à régulariser le mode de possession des terres et l'utilisation des ressources naturelles. L'expérience acquise servira en Bolivie, car les droits fonciers sont au cœur des débats entourant les réformes constitutionnelle et agraire qui se préparent dans ce pays.
- ❑ En Jamaïque, des recherches visant à trouver des façons de réduire l'usage du tabac sans nuire aux revenus de l'État ont entraîné l'adoption, en 2005, d'une politique prévoyant l'augmentation graduelle des taxes sur les produits du tabac. Selon les prévisions, une hausse des taxes sur le tabac à 70 % augmenterait de 50 % les revenus du gouvernement provenant de la vente de tabac tout en diminuant la demande de 40 %.

Que ce soit dans le domaine des sciences naturelles, des sciences sociales ou des sciences de l'information, le soutien du CRDI est accordé à la recherche qui a pour point de départ un problème de développement, et non une discipline universitaire. À ce titre, la plupart de ses projets de recherche ont un caractère pluridisciplinaire et conjuguent volontiers des éléments propres aux sciences naturelles et aux sciences sociales. Cette démarche est conforme à la manière de voir du Centre, qui estime que l'innovation est un processus social et que toute innovation technologique doit être adaptée au contexte local sur le plan social et sur celui des politiques pour être adoptée et assimilée. L'apport du CRDI à la théorie et à la pratique du développement de même que les résultats tangibles ayant émané des travaux qu'il a soutenus depuis sa création feront l'objet d'un ouvrage qui sera publié en 2008–2009.

## Programmation

La stratégie 2005–2010 du CRDI est axée sur quatre grands domaines de programme qui font l'objet de l'aide à la recherche :

- ❑ **Environnement et gestion des ressources naturelles** — la recherche porte sur l'utilisation et la gestion durables des ressources naturelles et met l'accent sur la participation des collectivités locales.
- ❑ **Technologies de l'information et de la communication au service du développement** — le CRDI a été l'un des premiers organismes d'aide au développement à considérer les technologies de l'information et de la communication (TIC) comme d'importants instruments de développement.

- ❑ **Innovation, politique et science** — ce domaine de programme est le point de convergence, au CRDI, des politiques, de la programmation et de l'établissement de partenariats en matière de science et technologie, d'innovation et de développement.
- ❑ **Politique sociale et économique** — ce domaine de programme se concentre sur les politiques publiques associées à la réduction de la pauvreté, au développement équitable et aux droits de la personne.

Cette programmation est au diapason des grands domaines prioritaires énoncés dans la *Stratégie nationale des sciences et de la technologie du Canada* publiée en 2007, à savoir les ressources naturelles, l'environnement, la santé et les technologies de l'information.

Au 31 mars 2007, le Centre finançait 940 activités de recherche.

Voici quelques exemples qui illustrent comment la recherche financée par le CRDI a conduit à de nouvelles manières d'aborder les problèmes de développement ces dernières années :

- ❑ le Projet d'amélioration des politiques visant les petites et moyennes entreprises (SMEPol), qui a pour but de soutenir la transition à une économie de marché en Égypte en réduisant les contraintes réglementaires qui pèsent inutilement sur les petites et moyennes entreprises;
- ❑ le programme ACACIA, entrepris pour évaluer les voies et moyens par lesquels les nouvelles technologies de l'information et de la communication peuvent aider les collectivités d'Afrique à acquérir la maîtrise de leur développement social et économique;
- ❑ le Projet d'interventions essentielles en santé en Tanzanie, dont la pratique de gestion des soins de santé fondée sur des données probantes a aidé à réduire de plus de 40 % le taux de mortalité des enfants de moins de cinq ans dans deux districts du pays, à la faveur d'un investissement supplémentaire s'élevant à peine à un dollar américain par personne et par an; on compte maintenant faire bénéficier le reste de la Tanzanie des outils d'intervention conçus dans le cadre de ce projet et adapter ces derniers pour le Nigeria;
- ❑ des recherches et des activités de plaidoyer sur la réglementation en matière de microstations terriennes (VSAT) ayant débouché sur un modèle de législation assouplissant les règles d'octroi de licences, qu'ont ensuite adopté trois associations de réglementation régionales régissant, à elles seules, les trois quarts de l'Afrique;
- ❑ la démarche écosanté, ou Écosystèmes et santé humaine, visant à promouvoir la santé tout en protégeant le milieu naturel, qui a permis d'améliorer la santé humaine et de mettre au point des façons plus durables de gérer l'environnement dans plusieurs pays et a entraîné, entre autres, une réduction de 40 % du nombre de cas d'empoisonnement par le mercure en Amazonie;
- ❑ les réseaux de recherche appuyés par le CRDI, qui ont aidé les pays en développement à comprendre les répercussions des nouveaux enjeux inhérents aux négociations sur le commerce international, depuis la libéralisation du commerce des services jusqu'aux normes de produits et aux politiques en matière de concurrence;



dans les Caraïbes, par exemple, les travaux subventionnés par le CRDI ont mis en évidence les moyens par lesquels les cartels influent sur les prix à la consommation, ce qui a eu une incidence directe sur les positions de négociation de la Communauté des Caraïbes (la CARICOM) relativement à la Zone de libre-échange des Amériques;

- ❑ la mise sur pied, au Vietnam, d'un réseau de chercheurs en économie qui forme et conseille les jeunes chercheurs et dont les travaux de recherche ont aidé le pays à mener à bien des changements fondamentaux, notamment des réformes bancaires et la libéralisation des échanges commerciaux;
- ❑ la cartographie des incidences, une nouvelle méthodologie d'évaluation des incidences qualitatives des projets de développement, qui est en voie d'être adoptée par la Banque mondiale et d'autres organismes.

On trouvera à l'onglet 8 d'autres exemples de projets récents financés par le CRDI.

### **Au service de la collaboration**

Dans la sphère scientifique, la collaboration internationale a toujours été de mise. Le CRDI encourage les partenariats réunissant des chercheurs canadiens et leurs homologues de pays en développement. Environ un cinquième des dépenses de programme du CRDI sont consacrées à de tels partenariats, qui donnent des avantages mutuels notables. En outre, à la faveur de son programme Partenariats canadiens, le CRDI favorise les alliances et les échanges de connaissances entre les scientifiques, les universitaires et les spécialistes du développement du Canada et des pays en développement.

Le Fonds d'encouragement des partenariats de recherche du CRDI a été créé en 2005 pour soutenir la volonté croissante des chercheurs et des organismes de financement de la recherche de constituer des partenariats Nord-Sud axés sur la recherche au service du développement. Ce Fonds permet au CRDI de créer de nouveaux réseaux et consortiums de recherche pour relever les défis du développement international. Le Fonds d'encouragement des partenariats de recherche du CRDI ne peut être mis à contribution que de pair avec les ressources d'autres organismes canadiens et internationaux d'aide à la recherche. La toute première fois, il a servi à soutenir le lancement du Programme de partenariat Teasdale-Corti de recherche en santé mondiale de l'Initiative de recherche en santé mondiale du Canada, ce qui a élargi la portée de l'Initiative, à laquelle participent le CRDI, les Instituts de recherche en santé du Canada, l'ACDI et Santé Canada. Plus récemment, on a eu recours au Fonds pour appuyer le programme Alliances internationales de recherche universités-communautés, auquel le CRDI et le Conseil de recherches en sciences humaines du Canada consacreront, de 2007 à 2013, une somme qui pourra atteindre 6,3 millions de dollars. Ce partenariat permettra à des équipes de chercheurs du Canada et de pays en développement de collaborer à l'exécution de recherches comparatives, et ce, de concert avec les membres des collectivités qui bénéficieront directement des fruits de la recherche.

Par ailleurs, le Programme de formation et de bourses offre à de jeunes Canadiens et à des nationaux de pays en développement la possibilité de faire des études supérieures et d'acquérir une expérience pratique. Au cours des sept dernières années, le CRDI a accordé près de 500 bourses. En 2006–2007, il a offert 15 types de bourses, et la plupart ont été accordées à des candidats à la maîtrise et au doctorat.

Le CRDI encourage également la collaboration Sud-Sud, bien souvent au moyen de réseaux comme le Réseau latino-américain sur le commerce (LATN), qui fut créé en 1998 grâce à son soutien. Il s'agit d'un réseau de recherche indépendant qui vise à rendre les chercheurs comme les établissements de recherche plus aptes à analyser les questions commerciales et à formuler des politiques éclairées. Le CRDI s'intéresse également au mentorat par les pairs; citons à titre d'exemple un programme de mentorat de journalistes scientifiques appuyé par le CRDI, le DFID et l'Agence suédoise de coopération internationale au développement (ASDI). Dans le cadre de ce programme, des aspirants journalistes d'Afrique et du Moyen-Orient sont jumelés à des collègues chevronnés qui leur prodiguent conseils, enseignements et encouragements et leur font des critiques constructives.

Permettre aux chercheurs des pays en développement d'avoir un meilleur accès aux données scientifiques constitue un élément essentiel du soutien que le CRDI leur accorde. Le CRDI appuie ses partenaires en leur donnant accès à une collection de bases de données sur la recherche, un service qui les aide à élaborer des propositions de projet bien documentées et à veiller à ce que leurs recherches tiennent compte des écrits scientifiques et universitaires produits partout dans le monde. Les quelque 1 700 partenaires qui sont actuellement abonnés au service ont présenté près de 45 000 requêtes et téléchargé plus de 27 000 articles en version intégrale en 2006–2007. Le CRDI offre également un outil de gestion de la recherche et de collaboration en ligne qui permet aux chercheurs de gérer et de mettre à la disposition de tous les sources (articles, documents, rapports et livres) utilisées pour leurs travaux. On compte actuellement 239 utilisateurs, et 28 442 références sont consignées dans les diverses bases de données de ces clients.

En outre, le CRDI a lancé en avril 2007 sa Bibliothèque numérique, qui permet à quiconque dispose d'une connexion Internet de consulter une riche collection de documents et de résultats de recherche émanant des projets que le CRDI finance depuis près de 40 ans. Il s'agit du tout premier dépôt institutionnel à libre accès créé par un organisme canadien de financement de la recherche, qui fournit notamment aux chercheurs subventionnés par le CRDI une importante vitrine pour la diffusion des résultats de leurs travaux. Grâce à la Bibliothèque numérique du CRDI, leur travail sera accessible non seulement à quelques rares abonnés de revues spécialisées mais à toute personne qui a accès à Internet.



## Pourquoi notre travail est-il important ?

Le travail du CRDI dans les pays en développement permet d'améliorer de façon tangible les conditions de vie des habitants de ces pays tout en renforçant la capacité des scientifiques et des décideurs locaux de s'attaquer aux problèmes qui s'y posent.

Ainsi, le CRDI contribue à assurer au Canada la position importante et prisée qu'il occupe au sein de la communauté internationale et la réputation dont il jouit en tant que pays innovant et généreux et foyer de savoir. À titre d'exemple, le premier ministre de l'Inde, M. Manmohan Singh, a souligné l'important soutien que le CRDI a accordé au National Council of Applied Economic Research\* au cours d'une conférence de haut niveau sur les politiques publiques qui s'est déroulée à la mi-décembre 2006.

Le rôle et les activités du CRDI correspondent à l'engagement pris par le gouvernement du Canada de promouvoir partout dans le monde les valeurs qui sont fondamentales pour les Canadiens : liberté, démocratie, primauté du droit et droits de la personne. Il est clairement énoncé dans la *Stratégie générale et Cadre programmatique 2005–2010* du CRDI que le respect, la protection et la promotion des droits de la personne font partie intégrante du développement durable et équitable et de la lutte contre la pauvreté.

Par ailleurs, le CRDI a la conviction profonde que la recherche peut favoriser le développement démocratique, et ce, de quatre façons, comme l'a affirmé la présidente du CRDI, Maureen O'Neil, lors de son témoignage devant le Comité permanent des affaires étrangères et du commerce international, le 2 octobre 2006.

- ❑ Premièrement, la recherche est propice à la libre investigation et au débat. En Afrique de l'Ouest, par exemple, la diffusion de résultats de recherche sur la corruption et l'inégalité d'accès aux soins de santé a préparé le terrain pour le remaniement de la politique selon laquelle les pauvres sont dispensés de payer dans les hôpitaux régionaux du Burkina Faso et pour l'établissement de critères clairs relativement à l'admissibilité à une telle dispense en Côte d'Ivoire. Au Brésil, les chercheurs ont constaté que les jeunes vivant en milieu urbain participent davantage à la vie démocratique s'ils estiment que leurs actions ont le pouvoir de changer les choses. Par suite du vaste débat que cela a suscité dans le pays, le gouvernement a adopté une politique jeunesse.
- ❑ Deuxièmement, la recherche élargit l'éventail de solutions concrètes pouvant être apportées à des problèmes persistants, et elle encourage l'innovation. Ainsi, un projet approuvé au début de 2007 et réunissant quatre pays d'Amérique latine ayant participé à des activités de coopération et à des opérations de maintien de la paix en Haïti vise à déterminer les moyens à prendre pour favoriser une paix durable et le rétablissement d'institutions fonctionnelles dans ce pays. Le projet offre la possibilité d'améliorer les capacités institutionnelles de collaboration Sud-Sud, et il pourrait servir de modèle pour examiner comment reconstruire les États fragiles.

- ❑ Troisièmement, la recherche contribue à rendre les gouvernements comptables de leurs actes en fournissant des données probantes qui alimentent le débat public. Au Guatemala, le CRDI appuie un observatoire judiciaire qui surveille la réforme du système de justice pénale. Les travaux de recherche ont donné lieu à bon nombre de nouveaux règlements sur le maintien de l'ordre et l'administration de la justice.
- ❑ Enfin, la recherche sert d'assise à des politiques fondées sur des données probantes. Entre autres exemples notables, citons les projets menés en Asie, en Afrique et en Amérique latine en vue de déterminer les causes et l'étendue de la pauvreté. Les données, recueillies dans et par les collectivités défavorisées, ont permis de mettre en place de nouveaux programmes et stratégies mieux conçus et mieux ciblés et de rendre les citoyens plus aptes à exiger des comptes de leurs gouvernements.

Les efforts que les bailleurs de fonds déploient pour appuyer la réforme démocratique doivent, eux aussi, se fonder sur des données probantes. Dans ce but, le CRDI organise, en décembre 2007, une rencontre des défenseurs de la démocratie, afin de susciter une réflexion sur les rôles que les bailleurs de fonds devraient et ne devraient pas jouer en vue d'appuyer, à distance, l'ouverture sur la démocratie. Y prendront part d'éminentes personnalités (dont Ricardo Lagos, ancien président du Chili) qui ont pris une part active dans la transition à la démocratie, et ont reçu l'aide de bailleurs de fonds pour ce faire, dans des pays en développement dirigés par des régimes autoritaires.

Promouvoir la démocratie ne va pas sans donner l'exemple. En juin 2006, le CRDI, le ministère des Affaires étrangères et le Centre parlementaire ont fait venir à Ottawa 13 agents des affaires parlementaires afghans pour qu'ils puissent se familiariser avec le fonctionnement du Parlement du Canada. À cette occasion, les agents ont rencontré le premier ministre Stephen Harper et le président de la Chambre des communes, Peter Milliken.

### **À l'appui des objectifs de la politique étrangère et des objectifs en matière de science et de technologie du Canada**

En tant que société d'État agissant en vertu de la loi du Parlement qui en a porté création, le CRDI a l'autonomie nécessaire pour tisser des liens et faire avancer de grandes questions qui revêtent de l'importance pour le Canada, même lorsque, pour des raisons d'ordre politique, le gouvernement ne peut s'engager à titre officiel. Le Canada a pu, par exemple, se prévaloir de l'intervention du CRDI, menée avec le soutien financier de l'ACDI et ses propres ressources, pour jouer un rôle charnière dans l'appui donné à la transition de l'Afrique du Sud à la démocratie. L'aide apportée aux chercheurs de ce pays se poursuit d'ailleurs toujours. En 1988, le CRDI était l'un des rares organismes internationaux qui travaillaient avec les chercheurs sud-africains, pour la plupart dans

les États de la ligne de front. Il a aidé le mouvement populaire pour la démocratie (Mass Democratic Movement) dans les domaines des politiques économiques, de la gouvernance urbaine et de la santé. Le premier gouvernement démocratique a été formé en 1994, et c'est plus de la moitié des membres du Conseil des ministres qui avaient participé à des projets financés par le CRDI.

D'autres exemples semblables pourraient être cités, dont les activités menées dans le ~~côte~~ Sud de l'Amérique latine dans les années 1970 et 1980 et l'aide apportée à la transition d'une économie planifiée à une économie de marché au Vietnam dans les années 1990. En 2004, le CRDI a financé un projet similaire à l'appui de la transition à la démocratie au Kenya, en apportant son soutien technique et une aide financière à des innovations concrètes fondées sur la recherche. (L'aide que le CRDI a accordée aux pays en transition a fait l'objet d'études de cas publiées sur son site Web [[www.crdi.ca/ev\\_fr.php?ID=112076\\_201&ID2=DO\\_TOPIC](http://www.crdi.ca/ev_fr.php?ID=112076_201&ID2=DO_TOPIC)].) *Economies in transition*

Plus récemment, le CRDI a commencé à travailler au renforcement des capacités de recherche en Afghanistan, où elles sont des plus faibles.

- ❑ En collaboration avec le ministère de l'Agriculture de l'Afghanistan, des chercheurs du Centre international de recherches agricoles dans les régions sèches ont produit une abondance d'information sur la gestion communautaire des semences. Bien qu'elle ait sérieusement besoin d'être renforcée, cette formule offre les meilleures perspectives de sécurité alimentaire pour le pays.
- ❑ Le CRDI renforce les compétences en matière de recherche participative dans le cadre d'une entreprise de plus grande envergure, appuyée par le Royaume-Uni, qui vise à permettre aux paysans afghans pauvres de trouver des moyens de subsistance susceptibles de remplacer la culture du pavot à opium.
- ❑ Le conflit armé isole les chercheurs, mais grâce à l'appui du CRDI, ils sont en contact avec des collègues d'autres pays. Un des projets financés par le CRDI intègre l'Université de Kaboul au nouveau consortium des universités des pays himalayens, qui regroupe des universités de la Chine, de l'Inde, du Népal et du Pakistan, dans le but de renforcer les capacités de recherche du corps professoral afghan et des fonctionnaires de l'État.
- ❑ Un autre projet met à l'essai un modèle de technologie de l'information et de la communication élaboré en Inde pour diffuser de l'information en matière d'agriculture et de mise en marché aux fermiers afghans.

Depuis 2002, le CRDI a appuyé 10 projets en Afghanistan, soit deux fois plus qu'au cours des 32 années précédentes. Deux membres de la haute direction se sont rendus à Kaboul en janvier 2007 afin de nouer des relations, et plusieurs projets font l'objet de discussions, notamment dans les domaines de la justice transitoire et de la réforme du secteur de la sécurité.

La recherche peut aussi s'avérer un facteur décisif dans les ententes conclues au cours des négociations de paix. Les règlements tiennent compte des multiples dispositions devant régir la sécurité ainsi que le partage du pouvoir et le partage des richesses entre les parties au conflit. Le CRDI a mis à profit son savoir-faire en matière d'égalité entre les sexes et de règlement des conflits pour aider la Médiation de l'Union africaine à intégrer des questions telles que la participation politique des femmes et leur accès à l'éducation à l'Accord de paix sur le Darfour, en mai 2006. Malheureusement, l'accord n'a pas tenu longtemps, et il y a eu escalade de la violence au Darfour et dans l'est du Tchad.

Par ailleurs, l'action du CRDI est au diapason des grands domaines prioritaires énoncés dans la *Stratégie nationale des sciences et de la technologie du Canada* publiée en mai 2007. La stratégie prévoit que le gouvernement fédéral appuiera la recherche-développement dans quatre grands domaines, à savoir les ressources naturelles, l'environnement, la santé et les technologies de l'information, qui sont tous au coeur même de la programmation du CRDI.

Le CRDI s'est révélé un outil utile à l'appui du plan d'action du gouvernement du Canada visant à favoriser un accès accru aux technologies de l'information et de la communication au service du développement. À titre d'exemple, la présidente du CRDI a assuré la coprésidence canadienne du Groupe d'experts du G8 sur l'accès aux nouvelles technologies (GEANT), conjointement avec le sous-ministre d'Industrie Canada et le président du conseil et chef de la direction de Télésystèmes Ltée. Autre exemple : Connectivité Afrique, dont la création a été annoncée dans le cadre du Plan d'action du Canada pour l'Afrique au Sommet du G8 à Kananaskis, en 2002. Industrie Canada en est un partenaire de premier plan. Le CRDI collabore avec la Commission économique des Nations Unies pour l'Afrique à la mise en oeuvre des activités de Connectivité Afrique. Dans le même ordre d'idées, l'Institut pour la connectivité dans les Amériques, qui est l'une des contributions du Canada à la connectivité sur le continent et dont la création a été annoncée lors du Sommet des Amériques de 2001, est un autre exemple de collaboration interministérielle avec Industrie Canada, le ministère des Affaires étrangères et du Commerce international et l'ACDI. À l'heure actuelle, l'Institut est financé par le CRDI et l'ACDI.

Le CRDI n'a pas seulement servi avantageusement le Canada dans ses relations avec les pays en développement, mais il a également été une source d'innovations pratiques, issues de la recherche, au cours du dernier tiers du siècle dernier, comme en témoignent la section précédente et l'onglet 8.

Les travaux de recherche financés par le CRDI sont très importants pour la compréhension d'un grand nombre de défis de taille que doivent relever aujourd'hui les pays en développement, entre autres en ce qui concerne le VIH/sida, les maladies infectieuses et le risque de pandémies, notamment l'influenza aviaire, l'élaboration de politiques en

matière de science et de technologie (qui jouent un rôle déterminant dans le développement selon un rapport de l'InterAcademy Council datant de 2004) et l'essor du secteur privé. En voici quelques exemples.

- ❑ Le CRDI a fait équipe avec des conseils de recherche et des instituts de recherche en santé de cinq pays d'Asie, les Instituts de recherche en santé du Canada (IRSC) et l'Agence de santé publique du Canada pour lancer, en avril 2006, le Partenariat asiatique pour la recherche sur l'influenza aviaire (APAIR). Ce partenariat regroupe des chercheurs chevronnés, spécialisés en santé humaine et animale, du Cambodge, de la Chine, de l'Indonésie, de la Thaïlande et du Vietnam ainsi que des gestionnaires de conseils de recherche, auxquels s'ajoutent des penseurs et des bailleurs de fonds. Sa mission : effectuer des recherches concertées et pluridisciplinaires sur l'influenza aviaire hautement pathogène et, de façon plus générale, sur la prévention de la grippe pandémique et la lutte contre cette maladie. À la fin de 2006, le CRDI a financé les trois premiers grands projets de recherche, qui porteront sur les oiseaux migrateurs, sur l'élevage de volaille dans les arrière-cours et sur les répercussions économiques à la fois de la grippe aviaire et des stratégies de lutte contre cette maladie. On vise également à mieux préparer le Canada à une éventuelle pandémie. Dans le cadre d'une mesure connexe, le CRDI parrainera, de concert avec l'Institut des maladies infectieuses et immunitaires des IRSC et d'autres partenaires canadiens, un programme de recherche portant sur les tenants et aboutissants de la transmission de la grippe pandémique et sur des mesures de prévention novatrices.
- ❑ Le 17 mai 2006, le CRDI et le DFID ont lancé un grand programme de recherche et de renforcement des capacités en vue d'aider les populations les plus vulnérables d'Afrique à faire face aux répercussions des changements climatiques. Le DFID a décidé d'investir 24 millions de livres sterling et le CRDI, 15 millions de dollars dans ce nouveau partenariat quinquennal appelé Adaptation aux changements climatiques en Afrique. Le programme renforce la recherche sur les meilleurs moyens que puissent mettre en oeuvre les pays et les collectivités d'Afrique pour composer avec les effets anticipés des changements climatiques. Les dix premiers projets de recherche ont été approuvés en février et en mars 2007.
- ❑ Le CRDI soutient des équipes de recherche qui collaborent avec le ministère de la Santé de la province de l'État libre, en Afrique du Sud, en vue de répandre sur une grande échelle le traitement antirétroviral. Grâce au jumelage de chercheurs et d'utilisateurs de la recherche, on a innové aux chapitres de la formation et du soutien à offrir au personnel infirmier, du recours aux technologies de l'information pour assurer le suivi des patients et de la sensibilisation de la population. Le programme en place permet en outre un retour d'information régulier — parfois essentiel —, de sorte que le ministère peut perfectionner constamment ses méthodes en se fondant sur des données probantes. Le fait de disposer d'un système ultramoderne de gestion de l'information donne au ministère de la Santé une bonne idée de l'efficacité de son modèle de déploiement



d'antirétroviraux et lui permet de rendre compte à la population de l'ensemble des progrès réalisés. L'État libre a été la première province d'Afrique du Sud à disposer d'un système de gestion des profils des patients. Au fil du temps, il devrait en découler des données susceptibles de s'avérer fort précieuses pour les efforts mondiaux de suivi de l'évolution du VIH/sida et de la pharmacorésistance aux antirétroviraux. Dès le début de 2006, en effet, des échantillons aléatoires ont témoigné d'une amélioration spectaculaire des diagnostics posés par les soignants ayant reçu la formation. De plus, le dépistage de la tuberculose chez les malades vus par le personnel infirmier formé a augmenté de 68 %, et le nombre de patients tuberculeux se soumettant volontairement à un dépistage du VIH/sida a fait un bond de 110 %. Le ministère de la Santé de l'Afrique du Sud examine maintenant la possibilité d'étendre la démarche à l'ensemble du pays.

Le CRDI a appuyé les gouvernements du Botswana, du Chili, de la Jordanie, du Mozambique, de l'Afrique du Sud et du Vietnam dans l'exécution d'examens porteurs de leur politique en matière de science et de technologie; dans plusieurs de ces pays, le CRDI a été invité à revenir pour exécuter une étude de suivi. Le CRDI a également appuyé l'essor du secteur privé par l'amélioration des cadres réglementaires, un accès accru aux TIC et la mise au point de diverses technologies de production. Il va sans dire que le VIH/sida, les pandémies, les politiques en matière de science et de technologie et l'expansion du secteur privé n'intéressent pas seulement les pays en développement.

Par ailleurs, le CRDI prend part à des discussions techniques et à des examens portant sur les stratégies et les politiques d'organismes d'aide multilatérale. C'est ainsi qu'il a collaboré récemment à l'élaboration de la politique et de la stratégie de la Banque inter-américaine de développement en matière de développement rural en Amérique latine et dans les Caraïbes. La Banque a par la suite restructuré ses services. Le CRDI a également contribué à l'édition 2008 du *Rapport sur le développement dans le monde* de la Banque mondiale, qui aura pour thème l'agriculture au service du développement. Il travaille en outre avec l'Organisation panaméricaine de la santé à peaufiner une démarche conceptuelle et de gestion de même qu'un cadre de recherche sur la gouvernance des systèmes de santé.



## **Notre mode d'action et la collaboration avec les ministères et organismes fédéraux du Canada**

Le mode d'action premier du CRDI consiste à financer des projets de recherche et des activités connexes conçus et proposés par des établissements de pays en développement. Le Centre appuie également des établissements canadiens quand ils collaborent avec un ou plusieurs partenaires de pays en développement. Les chercheurs et les innovateurs que nous aidons travaillent dans des universités, dans la fonction publique, dans des ONG ou dans le secteur privé. Ils ont une même passion pour l'innovation et le changement.

### **Partenariats**

Le CRDI a toujours su que la recherche au service du développement est une entreprise de collaboration. Le Centre a encouragé l'établissement de partenariats favorisant une participation ouverte et équitable et facilitant le passage des intuitions des chercheurs aux applications concrètes de leurs travaux. Le CRDI appuie non seulement des chercheurs isolés et des équipes de recherche, mais aussi des réseaux de chercheurs et d'utilisateurs de la recherche. Ces réseaux représentent des modalités importantes quand il s'agit de mettre en commun des résultats et des applications, de stimuler le débat sur de grandes questions scientifiques et de relier les chercheurs aux responsables des politiques et aux autres utilisateurs de la recherche.

Associé au réseautage, le pouvoir rassembleur du CRDI — à savoir sa capacité de regrouper de nombreux intervenants aux idées divergentes pour débattre de récents travaux de recherche et d'innovations — est considérable. En voici quelques exemples.

- ❑ À l'occasion du 10<sup>e</sup> anniversaire de l'Accord de libre-échange Canada-Chili de 1997, le CRDI et le MAECI organisent des discussions entre des représentants du milieu universitaire et des secteurs public et privé des deux pays sur les politiques d'innovation et les démarches de collaboration relatives à la mise au point et à l'utilisation des biotechnologies.
- ❑ En septembre 2007, le CRDI a organisé à Montréal un atelier réunissant des chercheurs et des partenaires prenant part à un projet lancé plus tôt durant l'année et visant à examiner l'expérience de quatre pays d'Amérique latine — l'Argentine, le Brésil, le Chili et le Mexique — qui participent à des missions de coopération et de maintien de la paix en Haïti, afin de déterminer les moyens à prendre pour favoriser une paix durable et relancer les institutions du pays. Cet atelier a fourni l'occasion de dialoguer et d'échanger des connaissances avec des Canadiens — des homologues et des représentants d'établissements collaborant avec Haïti. Y ont participé des chefs de file de la recherche, des chercheurs, des représentants de centres de recherche du Canada, de l'ACDI et du MAECI de même que certains représentants d'organismes gouvernementaux des quatre pays d'Amérique latine.

- ❑ En février 2007, d'éminents chercheurs du Canada et de pays en développement ont mis en commun leurs connaissances en ce qui a trait aux changements climatiques et aux répercussions de ces derniers à l'occasion d'un colloque sur la mobilisation de partenariats internationaux pour la recherche sur l'adaptation aux changements climatiques organisé par le CRDI. Les participants se sont penchés sur des possibilités et des modes de collaboration en matière de recherche.
- ❑ En 2005, le gouvernement du Canada a demandé au CRDI de coordonner la mise sur pied du pavillon du Canada à la deuxième phase du Sommet mondial sur la société de l'information (SMSI II), tenue en Tunisie en novembre. Outre le CRDI, le Centre canadien de ressources en cyberpolitiques, l'ACDI, Industrie Canada et Statistique Canada étaient présents à ce pavillon, qui a permis d'illustrer ce que le Canada fait pour donner suite au plan d'action du SMSI.
- ❑ Le CRDI a tenu un colloque à l'Université Harvard, en septembre 2003, sur le rôle que peuvent jouer les technologies de l'information et de la communication pour réduire la pauvreté; ce colloque avait été convoqué par deux lauréats du Prix Nobel d'économie (Amartya Sen et Michael Spence) et de nombreux autres experts y ont assisté, dont Muhammad Yunus, pionnier du microcrédit et lauréat du prix Nobel de la paix en 2006. M. Yunus est un ancien bénéficiaire de subvention du CRDI.
- ❑ En 2003, le CRDI et l'International Association for Ecology and Health (IAEH) ont organisé le Forum international sur les approches Écosystèmes et santé humaines (ou approches écosanté), qui a rassemblé à Montréal quelque 400 chercheurs, responsables des politiques, praticiens et représentants de la société civile du monde entier, afin de leur donner l'occasion de mettre leurs connaissances en commun et d'amener les établissements à réfléchir à des pistes d'action. Ce premier forum a permis de jeter des ponts entre diverses disciplines et différentes parties prenantes, en vue d'un développement plus efficace et plus équitable. Le CRDI et l'IAEH tiendront un second forum en 2008.

Le CRDI fait partie du milieu de la politique étrangère canadienne et il a à coeur de consulter les autres membres de ce milieu et de collaborer avec eux. À titre d'exemple, en vue de l'élaboration de sa stratégie pour la période allant de 2005 à 2010, le Centre a consulté non seulement le ministère des Affaires étrangères et du Commerce international, l'ACDI, le ministère des Finances, le Bureau du Conseil privé, Industrie Canada, Santé Canada, Ressources naturelles Canada et le Conseil national de recherches du Canada, mais aussi des universitaires, des hauts fonctionnaires et des innovateurs de pays en développement. Le milieu de la recherche au Canada, notamment des représentants des conseils subventionnaires et de l'Association des universités et collèges du Canada et plusieurs spécialistes canadiens de renom, a également pris une part active aux discussions sur l'orientation qu'il convenait de donner à la programmation du CRDI.

L'ACDI demeure le principal partenaire du CRDI au Canada. L'avantage comparatif du CRDI réside dans la recherche, la gestion de la recherche, le réseautage Sud-Sud, l'interdisciplinarité et l'innovation sociale et technique. Les projets lancés conjointement par les deux organismes profitent des atouts propres à chacun. Et tous deux peuvent accomplir davantage ensemble que chacun ne le ferait de son côté. (On trouvera aux pages 5-7 à 5-14 des exemples de projets pour lesquels le CRDI a collaboré avec divers ministères et organismes du gouvernement fédéral.)

En plus des partenariats créés aux fins de la recherche, le CRDI établit des partenariats d'ordre financier avec d'autres bailleurs de fonds, dans le but d'accroître la mobilisation des ressources en faveur de la recherche appliquée exécutée dans les pays en développement par des spécialistes de ces pays. L'excellent dossier du CRDI en gestion financière et en gestion du risque et le fait que le Centre possède son propre compte bancaire rendent ce genre de collaboration possible.

## **Gouvernance et reddition de comptes**

Selon le Bureau du vérificateur général (BVG) et d'autres, le CRDI est un organisme exemplaire sur le plan de la bonne gouvernance. Comme le stipule la *Loi de 1970 sur le CRDI*, un Conseil des gouverneurs de 21 membres supervise l'orientation et la gestion du CRDI. Le Conseil au grand complet se réunit trois fois l'an et compte quatre comités permanents : le Comité de direction, le Comité des finances et de la vérification, le Comité des ressources humaines et le Comité de sélection. Onze des membres du Conseil sont des citoyens canadiens, et dix viennent d'autres pays (on trouvera à l'annexe 1 la liste des membres actuels du Conseil). Le président du Conseil des gouverneurs rend compte au Parlement par l'entremise du ministre des Affaires étrangères.

Dans un examen spécial effectué à la demande du CRDI en 2003, le BVG concluait que « le Conseil des gouverneurs du CRDI a de solides pratiques de gouvernance ». De fait, grâce à une loi constitutive d'avant-garde et aux bonnes pratiques adoptées par les Conseils qui se sont succédé, les caractéristiques qui distinguent la structure et le mode de gouvernance du CRDI depuis près de 40 ans sont maintenant proposées comme normes de bonnes pratiques à toutes les sociétés d'État. Il s'agit entre autres des caractéristiques suivantes :

- nomination du président du Centre de façon indépendante par le gouverneur en conseil, sur la recommandation du Conseil des gouverneurs;
- définition des attributs et compétences que doivent posséder les personnes nommées au Conseil;
- évaluation annuelle du rendement du président du Centre par le Conseil, en fonction d'objectifs approuvés par le Conseil;
- nomination du chef de la direction financière et du secrétaire du Centre par le Conseil;

- présence d'un solide Comité des finances et de la vérification du Conseil, qui aide ce dernier à s'acquitter de sa responsabilité de supervision des finances.

On trouvera à l'annexe 3 les extraits précis de la *Loi de 1970 sur le CRDI*.

Le CRDI respecte pleinement le programme en trois volets visant à rendre l'aide plus efficace exposé dans *Le Plan budgétaire de 2007* du gouvernement du Canada :

- **Aide ciblée.** L'aide à la recherche est ciblée en fonction de quatre grands domaines. Les programmes de recherche se concentrent sur la recherche appliquée visant à trouver des solutions concrètes et durables à des problèmes de développement; quant aux projets de recherche, ils respectent les principes de la gestion axée sur les résultats.
- **Efficienc.** Le CRDI s'est doté des mécanismes voulus pour que, périodiquement, la direction et le Conseil des gouverneurs revoient les priorités, évaluent les réussites et les problèmes et réaffectent les ressources. Le Conseil des gouverneurs approuve des plans qui énoncent les priorités de recherche, les objectifs et les méthodes d'évaluation. Le BVG a fait l'éloge de la bonne gouvernance et de la bonne gestion du Centre dans les rapports de ses examens spéciaux du CRDI ces 25 dernières années.
- **Reddition de comptes.** Le CRDI rend compte au Parlement chaque année par l'intermédiaire du ministre des Affaires étrangères. Le BVG, qui examine les états financiers inclus dans le rapport annuel du CRDI, a présenté une opinion sans réserve à l'issue de chacune de ses 37 vérifications. Le CRDI respecte, voire dépasse, les normes fixées par le Conseil du Trésor en matière de reddition de comptes et de transparence pour ce qui est de la gouvernance organisationnelle. Une base de données qui contient de l'information sur tous les projets financés par le CRDI depuis 1971 est consultable sur le site public du Centre (voir <http://idris.idrc.ca>).

Le CRDI s'est doté de mécanismes pour faire en sorte que ses programmes demeurent pertinents, utiles et novateurs et assurent une bonne optimisation des ressources. Le Conseil des gouverneurs examine l'ensemble de la programmation dans le cadre de la planification stratégique quinquennale. Le Centre met fin aux programmes et activités exploratoires qui laissent à désirer, qui ne sont plus pertinents ou qui ont réalisé ce pour quoi ils avaient été créés. En plus de sa stratégie quinquennale, le CRDI s'est doté d'un cadre programmatique qu'il modifie périodiquement et d'un cadre opérationnel qui lui permet de prendre des mesures en vue de l'amélioration constante des éléments internes liés à l'administration, aux finances, aux ressources humaines, à la gestion de l'information et à la technologie. Les évaluations et les vérifications de projets et de programmes effectuées périodiquement contribuent au processus.

Qui plus est, le CRDI a mis en place des mécanismes qui satisfont aux normes du Cadre de responsabilisation de gestion du Secrétariat du Conseil du Trésor ou vont au-delà.

En juillet 2006, le Conseil du Trésor a approuvé la nouvelle architecture des activités de programme du Centre.

Le CRDI a recours à des outils modernes afin d'être le plus transparent et le plus responsable possible. À titre d'exemple, en 2006, les internautes canadiens et étrangers ont consulté chaque mois plus de 7 millions de pages de son site Web, nombre comparable au taux de fréquentation des sites de la Banque mondiale, de la Fondation Ford et du DFID. Le CRDI est assujéti aux lois fédérales sur l'accès à l'information et sur la protection des renseignements personnels. Il prépare un rapport annuel des plus complets, comprenant des états financiers, qui est déposé au Parlement par le ministre des Affaires étrangères. Le BVG a souvent fait l'éloge du rapport annuel du CRDI, et le rapport annuel 2003–2004 a mérité au Centre d'être finaliste pour le Prix d'excellence des rapports annuels des sociétés d'État remis par le BVG. On peut consulter la version intégrale du rapport annuel sur le site Web du CRDI. ([www.crdi.ca/fr/ev-102797-201-1-DO\\_TOPIC.html](http://www.crdi.ca/fr/ev-102797-201-1-DO_TOPIC.html))

Par ailleurs, pour se conformer aux exigences de la *Loi sur les langues officielles*, de la *Loi sur l'équité en matière d'emploi* et de la *Loi sur le multiculturalisme canadien*, le Centre présente chaque année des rapports aux entités gouvernementales compétentes. La direction du CRDI rend également compte au Conseil des gouverneurs des résultats obtenus de la mise en oeuvre des programmes de même que du rendement du Centre en matière de gestion financière et de pratiques relatives aux ressources humaines.

## **Efficacité**

Le BVG procède chaque année à une vérification du Centre, et il a présenté une opinion favorable et sans réserve à l'issue de chacune de ses vérifications des états financiers du CRDI. À la demande du CRDI, il a aussi exécuté périodiquement des examens spéciaux des opérations du Centre. Le rapport du dernier examen spécial a été présenté au Conseil et au ministre en mars 2003. Le BVG a alors estimé que, dans l'exécution de son programme de travaux, le CRDI fait preuve de probité et veille à administrer adéquatement les deniers publics qui lui sont confiés, qu'il « [...] a une bonne structure et de bons processus pour mesurer son rendement [et] cherche continuellement des moyens d'améliorer sa capacité de mesure ».

Cette constatation va dans le même sens que les autres constatations ayant émané des examens spéciaux du BVG au fil des ans. Ainsi, dans un rapport antérieur, le BVG faisait figurer le CRDI sur sa liste de sociétés d'État et ministères fédéraux performants. Le BVG avait déjà conclu, quelques années auparavant, que « [l]e CRDI fait appel à des professionnels consciencieux qui ont une grande compétence et une longue expérience. Un grand nombre d'entre eux sont, dans leur domaine, des spécialistes de renommée

internationale. La plupart des bénéficiaires de l'aide du CRDI [...] interviewés considèrent que le mode d'intervention du Centre est supérieur à celui d'autres organismes d'aide internationale. » On peut consulter le rapport du dernier examen spécial sur le site Web du CRDI. ([www.crdi.ca/fr/ev-101968-201-1-DO\\_TOPIC.html](http://www.crdi.ca/fr/ev-101968-201-1-DO_TOPIC.html))

En novembre 2006, le Conseil des gouverneurs a invité le BVG à procéder à un examen spécial du CRDI. Ces examens ne sont prescrits par la loi que depuis 2005, mais le CRDI s'y prête volontiers depuis 1982. La loi prévoit que le prochain examen doit être réalisé d'ici 2010; le CRDI a toutefois demandé au BVG d'achever son examen d'ici mars 2008 afin de conserver le cycle quinquennal établi.

En 2006, le CRDI a modifié sa charte de vérification interne afin de la rendre conforme aux plus récentes lignes directrices du Secrétariat du Conseil du Trésor de même qu'aux pratiques et aux normes énoncées par l'Institute of Internal Auditors. Au CRDI, la fonction de vérification interne est confiée, à l'heure actuelle, à la firme Interis Conseils Inc.; c'est donc un associé de cette firme qui remplit les fonctions de dirigeant principal de la vérification au CRDI. Cette personne relève du Comité des finances et de la vérification (CFV) du Conseil, qui est présidé par Denis Desautels, ancien vérificateur général du Canada.

Le CRDI est reconnu comme un chef de file en matière d'évaluation, et des organismes canadiens et étrangers s'adressent souvent à lui pour obtenir des conseils afin d'améliorer leur système d'évaluation. Au CRDI, on met l'accent tant sur le recours à des méthodes rigoureuses que sur le fait que les constatations des évaluations doivent servir à favoriser l'apprentissage et à rendre compte de l'utilisation des fonds publics. Depuis 1992, le CRDI dispose de sa propre Section de l'évaluation qui coordonne les activités d'évaluation.

Au CRDI, la fonction d'évaluation sert tant à des fins de reddition de comptes que d'apprentissage. La Section de l'évaluation procède actuellement à une grande évaluation des activités de renforcement des capacités individuelles et organisationnelles menées dans les pays en développement. Elle vient de terminer une évaluation approfondie de l'influence qu'ont les travaux financés par le CRDI sur les politiques publiques de ces pays et une autre portant sur le rôle des réseaux. Le cadre d'évaluation intégré permet à la haute direction d'avoir recours de façon systématique à la gestion axée sur les résultats. Tous les programmes font l'objet d'un examen externe indépendant tous les quatre à cinq ans. Les projets sont examinés au besoin, au moyen d'évaluations internes et externes et d'autoévaluations. Le nouveau système mis en place pour la préparation des rapports de fin de projet améliore l'efficacité, car il permet de capter et de mettre en commun les connaissances tacites des uns et des autres.

Des gouvernements, des fondations, des bailleurs de fonds, des chercheurs chevronnés, des responsables des politiques et des évaluateurs indépendants de divers pays ont



attesté de l'efficacité des programmes du CRDI. Les auteurs d'examens indépendants exécutés pour l'ASDI et le DFID ont vanté, entre autres, les mérites du modèle de fonctionnement du CRDI.

## **Exemples de collaboration avec les ministères et organismes fédéraux du Canada**

Voici quelques-unes des plus importantes collaborations en recherche entre le CRDI et les ministères et organismes du gouvernement fédéral. La liste n'est pas exhaustive. Elle vise plutôt à donner au lecteur une idée de l'ampleur des collaborations que le Centre noue et de sa contribution aux partenariats ainsi établis.

### ***Ministère des Affaires étrangères et du Commerce international***

Le ministère des Affaires étrangères et du Commerce international (MAECI) a demandé au CRDI de l'aider à mettre en oeuvre des initiatives canadiennes à l'appui de son rôle de « président » du Groupe de travail sur les réfugiés (GTR). Le Fonds de bourses d'études pour les réfugiées palestiniennes au Liban est au nombre de ces initiatives. Le CRDI a été choisi comme coordonnateur du projet et fiduciaire. Jusqu'à maintenant, on a réuni au total 4,25 millions de dollars. L'ACDI et le Qatar sont d'importants bailleurs de fonds. Y contribuent également le Fonds de l'OPEP pour le développement international, les gouvernements des États-Unis, de la France et de l'Espagne de même que le CRDI. Jusqu'à maintenant, 206 bourses ont été attribuées, et 81 boursières ont obtenu leur diplôme universitaire.

À la fin de novembre 2005, le MAECI a demandé à deux membres du programme Paix, conflits et développement du CRDI de se rendre à Abuja, au Nigeria, pour rencontrer des intervenants et des participants clés aux pourparlers de paix sur le Darfour. Le MAECI a demandé au CRDI de lui prêter main-forte afin d'obtenir la pleine participation des femmes au processus de rétablissement de la paix.

Depuis 2005, le CRDI siège au Conseil de la démocratie, où il travaille en étroite collaboration avec le MAECI, l'ACDI et d'autres organismes canadiens.

Par ailleurs, au Sommet du millénaire des Nations Unies, en septembre 2000, le Canada a annoncé la création de la Commission internationale de l'intervention et de la souveraineté des États. Aussi bien le CRDI que le MAECI ont pris part aux travaux de la Commission. En décembre 2001, le CRDI publiait le rapport de la Commission, intitulé *La responsabilité de protéger*.

### ***Agence canadienne de développement international***

L'Agence canadienne de développement international (ACDI) est le principal partenaire du CRDI au Canada. Chacun des deux organismes apporte à cette coopération ses atouts respectifs, rendant ainsi possible des réalisations qu'aucun d'eux ne pourrait accomplir isolément. L'avantage comparatif du CRDI réside dans la recherche, la gestion de la recherche, l'interdisciplinarité et l'innovation sociale et technique. La coopération ACDI-CRDI, enracinée dans la poursuite d'un but commun, continue d'engranger d'importants succès. Selon une étude récente, leur action est complémentaire, et il n'y a pas chevauchement. Le président de l'ACDI siège d'ailleurs par tradition au Conseil des gouverneurs du CRDI.

Tout récemment, le CRDI et l'ACDI ont convenu de se doter d'un plan qui leur permettrait de soutenir la recherche en Afghanistan de façon concertée. Le CRDI, l'ACDI, le MAECI et le ministère de la Défense nationale ont eu par la suite des entretiens à cet égard.

Voici d'autres exemples de collaboration.

- ❑ Le Programme d'économie environnementale pour l'Asie du Sud-Est (EEPSEA), établi à l'initiative du CRDI en 1993 afin d'appuyer la formation et la recherche en économie de l'environnement et des ressources naturelles. À partir de Singapour, ce programme a assuré à ce jour la formation de quelque 700 chercheurs de la région et appuyé environ 190 projets de recherche. Le succès d'EEPSEA a attiré le soutien financier d'un certain nombre de gouvernements et de fondations, mais l'ACDI et le CRDI demeurent les principales parties prenantes et les bailleurs de fonds sur lesquels s'appuie le programme. ([http://web.crdi.ca/fr/ev-7199-201-1-DO\\_TOPIC.html](http://web.crdi.ca/fr/ev-7199-201-1-DO_TOPIC.html))
- ❑ Le Projet d'amélioration des politiques visant les petites et moyennes entreprises (SMEPol), lancé en Égypte en 2000 afin de déterminer comment on pourrait modifier les politiques, la réglementation et les lois de manière à créer un milieu plus propice aux PME, qui procurent la majorité des emplois dans ce pays. Ce projet a donné lieu à la mise en place d'un cadre réglementaire favorable, notamment grâce à l'adoption d'une nouvelle loi de l'impôt sur le revenu et à la modification de la législation sur les appels d'offres. Par ailleurs, le pays a maintenant une vision cohérente qui lui permettra d'orienter et de favoriser l'essor des PME.
- ❑ Le Projet d'interventions essentielles en santé en Tanzanie, auquel collaborent depuis 12 ans l'ACDI, le CRDI et le ministère de la Santé de la Tanzanie et qui a permis à des équipes de planification de la santé de deux grands districts de ce pays de cibler les principales causes de décès et de maladie et d'accroître l'efficacité de la prestation des services de santé sur le terrain. Le projet a entraîné une réduction de plus de 40 % du nombre de décès chez les enfants dans les deux districts. La mortalité chez les adultes a aussi été réduite de près

de 20 %. À la fin de 2005, l'ACDI a annoncé son intention d'investir 7 millions de dollars sur trois ans afin de permettre à l'ensemble des Tanzaniens de profiter des interventions conçues et mises à l'essai grâce au projet.

- ❑ Le Consortium de recherche économique et sociale du Pérou compte une trentaine de membres institutionnels parmi les universités et les institutions de recherche péruviennes. Le Consortium est issu d'un projet de recherche élaboré avec le concours du CRDI et financé conjointement par le CRDI et l'ACDI. Il vise à renforcer la capacité du milieu de la recherche au Pérou de produire et de diffuser des connaissances utiles aux décideurs et aux responsables des politiques du gouvernement, à la société civile et au monde universitaire. Il a pour mission de contribuer au développement du Pérou en élevant le niveau du débat national sur les choix clés qui s'offrent en matière de politique sociale et économique. La crédibilité généralisée dont jouit le consortium lui a permis de jouer un rôle non partisan de premier plan dans les élections générales au Pérou, en 2006; à cette occasion, il a commandé et publié des documents de réflexion sur 10 thèmes décisifs ayant trait aux politiques publiques et animé des débats sur ces questions. ([www.consorticio.org/english/index.asp](http://www.consorticio.org/english/index.asp))

De concert avec le CRDI, Santé Canada et les Instituts de recherche en santé du Canada, l'ACDI a fondé l'Initiative de recherche en santé mondiale, qui vise à intensifier et à coordonner les activités de recherche en santé mondiale du Canada (on trouvera plus d'information à ce sujet à la page 5–12).

Entre autres activités communes, le CRDI et l'ACDI appuient à l'heure actuelle la formation d'un groupe de recherche en vue de la mise au point d'un mécanisme qui permettra de disposer de données probantes solides et impartiales sur les tendances macroéconomiques dans les Caraïbes. Hébergé à l'University of the West Indies, ce groupe travaille à la création d'une cellule de réflexion indépendante.

Le CRDI et l'ACDI collaborent également dans le contexte du Fonds pour la bonne gouvernance au Moyen-Orient, fonds que le Groupe de travail sur l'Irak de l'ACDI a établi en 2004. À la demande de l'ACDI, le CRDI gère le fonds et veille à son expansion. Ce fonds a pour objet d'aider les deux organismes à mener à bien leurs activités prioritaires dans la région et de répondre aux besoins véritables de cette dernière (y compris à ceux de l'Irak) en enrichissant et en diffusant les connaissances pertinentes aux politiques pouvant servir à promouvoir la bonne gouvernance dans les pays du Moyen-Orient.

En outre, le CRDI et l'ACDI ont l'habitude de se consulter dans le cadre d'analyses et lors de l'établissement de leurs priorités respectives. C'est ainsi qu'en mai 2007, le CRDI a été invité à faire part de ses observations sur la stratégie de l'ACDI à l'égard de la région de l'Amérique latine et des Caraïbes.

## **Industrie Canada**

Le domaine de programme Technologies de l'information et de la communication au service du développement (TIC-D) collabore fréquemment avec les ministères et organismes canadiens. Industrie Canada est un de ses partenaires clés. La présidente du CRDI a assuré la coprésidence canadienne du Groupe d'experts du G8 sur l'accès aux nouvelles technologies (GEANT), aux côtés du sous-ministre d'Industrie Canada et du président du conseil et chef de la direction de Télésystèmes Ltée.

Le CRDI a collaboré étroitement avec Industrie Canada, ainsi qu'avec le MAECI et l'ACDI, à l'établissement de l'Institut pour la connectivité dans les Amériques (ICA), une initiative multi-intervenants dont la création a été annoncée par le Canada au Sommet des Amériques, à Québec en avril 2001. L'ICA a soutenu des projets qui ont contribué à l'autonomisation des collectivités locales en répandant l'utilisation des TIC dans les domaines de la santé, de l'éducation et de l'administration publique et en aidant les citoyens de ces collectivités à exercer leurs droits démocratiques.  
([www.icamericas.net/index.php?newlang=fra](http://www.icamericas.net/index.php?newlang=fra))

La création de Connectivité Afrique a été annoncée, dans le cadre du Plan d'action du Canada pour l'Afrique, au Sommet du G8, à Kananaskis en 2002. Son modèle s'inspire de la démarche multi-intervenants de l'ICA, et Industrie Canada est un partenaire de premier plan. Le CRDI collabore avec la Commission économique des Nations Unies pour l'Afrique à l'élaboration de la programmation de Connectivité Afrique. Les recherches appuyées par Connectivité Afrique ont donné lieu à des innovations qui permettent de fournir un accès fiable et peu coûteux dans les régions mal desservies, à l'établissement de réseaux par lesquels le savoir-faire et les connaissances sont diffusés par-delà les frontières nationales, à l'utilisation des TIC de façon novatrice afin que les régions mal desservies disposent de services essentiels, notamment en santé et en éducation, et à l'adoption de nouvelles politiques et pratiques, par exemple en ce qui a trait à la réglementation sur les microstations terriennes (VSAT).

Au nom du gouvernement du Canada, Industrie Canada a demandé au CRDI de coordonner la mise sur pied du pavillon du Canada à la deuxième phase du Sommet mondial sur la société de l'information (SMSI II), tenue en Tunisie en novembre 2005. Outre le CRDI, Industrie Canada, l'ACDI, Statistique Canada et le Centre canadien de ressources sur les cyberpolitiques étaient représentés à ce pavillon. Le CRDI a été l'un des premiers à promouvoir l'utilisation des TIC pour favoriser la santé, l'éducation et l'accès aux marchés. Dès le tout début, le Centre et ses partenaires ont participé au processus préparatoire au SMSI, et ils étaient présents en nombre à Genève, en décembre 2003, lors de la première phase du Sommet.

### ***Finances Canada***

Les liens du CRDI avec Finances Canada s'apparentent à la relation qu'il entretient avec le MAECI. Une fois l'an, lorsque les responsables des finances des bureaux régionaux du CRDI se réunissent à Ottawa avec les responsables de la gestion financière au siège, ils rencontrent également de hauts fonctionnaires de Finances Canada pour s'entretenir de la situation économique mondiale et, en particulier, des questions ayant trait aux pays en développement et aux institutions financières internationales comme le Fonds monétaire international et la Banque mondiale. De son côté, Finances Canada invite le CRDI à prendre part aux consultations qui traitent des questions liées à la gouvernance financière mondiale.

Les crises financières au Mexique et en Asie ont déclenché un débat sur la réforme de l'architecture financière et économique mondiale. En 1999, le CRDI a lancé l'Initiative sur la gouvernance financière mondiale, afin d'examiner comment ces réformes pourraient contribuer de façon optimale à rendre le système économique mondial plus stable et plus accueillant pour tous. Lors de réunions et de discussions d'orientation, des personnes du milieu de la recherche, des responsables des politiques et des représentants des secteurs non gouvernemental et privé des pays du Sud enrichissent les débats sur les questions financières internationales en faisant valoir le point de vue des pays en développement, qu'il importe de prendre en compte. Finances Canada a participé à l'atelier d'élaboration des projets prévus dans le cadre de cette initiative.

### ***Ressources naturelles Canada***

La relation du CRDI avec Ressources naturelles Canada (RNCAN) s'incarne dans l'action du Secrétariat du Réseau international de forêts modèles (SRIFM), qui loge au Service canadien des forêts (SCF), au sein de RNCAN, depuis 2007. Auparavant, le SRIFM était hébergé au CRDI, sous la gouverne d'un conseil d'administration composé de représentants du MAECI, de l'ACDI, du SCF-RNCAN et du CRDI. Ces ministères et organismes subventionnent le SRIFM depuis sa création en 1994.

Le SRIFM oeuvre de concert avec les pays et les institutions intéressés à établir un réseau mondial de forêts modèles représentatives des principaux écosystèmes forestiers du globe. Ses travaux cherchent à déterminer comment les forêts modèles peuvent contribuer à un développement durable et participatif. Le SRIFM regroupe quelque 42 grands ensembles paysagers de partout dans le monde.

Au terme de discussions qui ont eu lieu à la fin de 2005 et au début de 2006, le conseil d'administration du SRIFM a décidé que le secrétariat demeurerait au Canada au cours de son prochain cycle d'activités (2007–2012) afin de pouvoir atteindre une étape vitale, c'est-à-dire arriver au stade où il est accepté et surtout largement mis à contribution à titre d'outil de gestion durable des ressources naturelles à l'échelle mondiale. On a également convenu qu'il serait plus propice que le secrétariat soit hébergé dans un organisme comme le SCF-RNCAN, où il pourra continuer d'évoluer en tant qu'instrument

d'élaboration de politiques visant à renforcer le leadership mondial en matière de développement durable.

### ***Santé Canada, ACDI et Instituts de recherche en santé du Canada***

En novembre 2001, les Instituts de recherche en santé du Canada (IRSC), l'ACDI, Santé Canada et le CRDI ont conclu un accord de collaboration visant à intensifier et à coordonner les activités de recherche en santé mondiale du Canada. L'Initiative de recherche en santé mondiale (IRSM) est une première dans l'histoire du Canada : elle rassemble les connaissances, l'expérience et les ressources des organismes de développement oeuvrant à l'étranger, de Santé Canada et du principal organisme fédéral de financement de la recherche en santé au Canada.

Voici les activités qui en découlent:

- ❑ L'Initiative canadienne d'immunisation internationale (ICII), subventionnée par l'ACDI en partenariat avec l'Organisation mondiale de la santé, le Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF), l'Organisation panaméricaine de la santé et l'Association canadienne de santé publique. L'ICII a été lancée en 1998 pour accroître et intensifier l'immunisation systématique de tous les enfants du monde. Amorcée en septembre 2003, la phase 2 de l'ICII (ICII2) prolonge l'initiative en offrant des subventions à la recherche attribuées par voie de concours à la suite d'un examen par les pairs, subventions qui visent à accroître l'accès aux services d'immunisation et à améliorer ces derniers dans les pays que l'ACDI juge prioritaires.
- ❑ Le programme de subventions de renforcement des capacités en vue d'essais cliniques en matière de prévention du VIH/sida met à profit le savoir-faire canadien pour rendre les chercheurs et les établissements de recherche d'Afrique mieux en mesure de réaliser les essais prévus en Afrique en ce qui a trait à la mise au point de vaccins prophylactiques, de microbicides et d'autres outils de prévention. Grâce au financement initial de 3 millions de dollars fourni par l'ACDI, on a accordé, au début de 2007, des subventions de deux ans à des équipes formées de chercheurs canadiens et africains.
- ❑ Le Programme de partenariat Teasdale-Corti de recherche en santé mondiale a pour objectifs d'encourager la collaboration et les partenariats internationaux en vue de stimuler la production de recherches en santé pertinentes de même que leur communication et leur utilisation efficaces dans les pays à faible revenu et les pays à revenu intermédiaire (PFR-PRI) et de former et d'appuyer des chercheurs afin qu'ils s'attaquent aux priorités en matière de santé dans ces pays. Le CRDI et les IRSC ont accordé la somme initiale de 12,7 millions de dollars nécessaire à cette fin, entre autres pour des subventions accordées par voie de concours à des équipes internationales formées de chercheurs et d'utilisateurs de la recherche du Canada et de PFR-PRI en vue de la mise en oeuvre de programmes novateurs alliant la recherche appliquée, l'application des connaissances et le renforcement des capacités. Les 12 premières subventions ont été

octroyées en février 2007. Parmi les projets retenus, citons celui d'une équipe formée de chercheurs canadiens, jamaïcains et kényans qui se propose d'aider le personnel infirmier à faire face à la pandémie du VIH/sida et une collaboration Canada-Mexique en vue d'étudier le nouveau problème que représente l'obésité chez les enfants. Une autre série de subventions octroyées par voie de concours — les bourses de leadership en santé mondiale — s'adressent à des chercheurs oeuvrant à divers échelons et visent la formation et le perfectionnement professionnel. ([www.crdi.ca/fr/ev-94787-201-1-DO\\_TOPIC.html](http://www.crdi.ca/fr/ev-94787-201-1-DO_TOPIC.html))

### ***Santé Canada***

Santé Canada continue d'être partie prenante de l'action du programme Recherche pour la lutte mondiale contre le tabac (RMCT) du CRDI, qui appuie la recherche sur les politiques et les pratiques efficaces dans la lutte antitabac. En Afrique du Sud, par exemple, une étude menée par des chercheurs locaux avec l'aide de RMCT a entraîné l'adoption de certaines des mesures antitabac les plus rigoureuses jamais vues dans un pays en développement. Sauf les fabricants, tout le monde y a trouvé son compte : entre 1994 et 1998, tandis que la taxe d'accise sur le prix de détail des cigarettes passait de 34 à 50 %, la consommation chutait de 15 %, et le gouvernement voyait grimper ses revenus provenant de la vente de tabac de 75 %. Comme un succès en attire un autre, une étude semblable a été réalisée en Jamaïque.

### ***Réseaux de centres d'excellence***

Depuis le début de 2007, le CRDI soutient les Réseaux de centres d'excellence (RCE) du gouvernement fédéral en vue d'appuyer des partenariats mutuellement avantageux entre des réseaux nationaux et des consortiums de même vocation à l'étranger. La contribution du CRDI à l'Initiative de partenariats internationaux (IPI) des RCE permet de financer la formation de chercheurs et d'autres activités de mise en commun des connaissances dans des PFR-PRI. Cette collaboration est soutenue par le Fonds d'encouragement du CRDI et a été annoncée par le ministre de l'Industrie de l'époque, Maxime Bernier. Le CRDI collabore donc avec des conseils de recherche et des organismes gouvernementaux du Canada pour donner à des scientifiques du Canada et de PFR-PRI la possibilité de s'attaquer ensemble à des problèmes communs.

Voici les trois réseaux retenus jusqu'à maintenant : initiative nationale pour le soin des personnes âgées (NICE), établie à l'Université de Toronto; mathématiques des technologies de l'information et des systèmes complexes (MITACS), à l'Université Simon Fraser; et réseau des allergies, des gènes et de l'environnement (AllerGen), à l'Université McMaster.

### ***Conseil de recherches en sciences humaines du Canada***

Le 18 juillet 2007, le CRDI et le Conseil de recherches en sciences humaines (CRSH) ont signé une entente afin d'investir jusqu'à 6,27 millions de dollars au cours des six

prochaines années pour appuyer des alliances internationales de recherche. « Notre nouvelle stratégie des sciences et de la technologie fournit des solutions aux enjeux importants pour les Canadiens, comme la protection de notre environnement et l'amélioration de notre santé, a indiqué l'honorable Maxime Bernier, alors ministre de l'Industrie et ministre responsable du CRSH. Le nouveau partenariat entre le CRDI et le CRSH nous aidera à respecter notre engagement à appuyer la recherche dans des domaines qui procureront des avantages à long terme. »

Ce programme favorisera la recherche stratégique dans quatre domaines, qui s'apparentent à la structure de la programmation du CRDI :

- la gestion de l'environnement et des ressources naturelles;
- les technologies de l'information et des communications axées sur le développement;
- l'impact de la science, de la technologie et des politiques en matière d'innovation sur le développement;
- la politique économique et sociale liée à la réduction de la pauvreté, à la croissance, à la santé et aux droits de la personne.

Des équipes mixtes composées de chercheurs du Canada et de PFR-PRI sont invitées à présenter des propositions de recherche. En tout, ce sont jusqu'à neuf équipes qui pourront se voir attribuer des fonds de démarrage pour proposer une alliance regroupant des chercheurs canadiens et des chercheurs de PFR-PRI, ainsi que des partenaires de la collectivité. Trois propositions seront ensuite retenues et pourront recevoir jusqu'à 2 millions de dollars chacune sur cinq ans. Toutes les propositions seront soumises à un processus international d'examen par les pairs, afin de veiller à ce qu'elles satisfassent aux normes d'excellence les plus élevées.

### ***Statistique Canada***

Statistique Canada a collaboré avec le CRDI et la Commission économique des Nations Unies pour l'Amérique latine et les Caraïbes à la conception d'indicateurs servant à mesurer l'utilisation croissante des TIC dans la région. L'organisme a également participé à l'élaboration de protocoles et au renforcement des capacités, aidant ainsi certains pays à se servir des indicateurs dans des enquêtes nationales.

Le CRDI, le MAECI et Industrie Canada se préparent à présenter les résultats à l'occasion de la prochaine conférence interministérielle sur les télécommunications, qui se tiendra au Salvador en octobre 2007.

Par ailleurs, à la demande du CRDI, Statistique Canada a fourni au ministère des Sciences et de la Technologie de l'Afrique du Sud une aide technique pour la conception, l'analyse et la mise en oeuvre d'enquêtes portant sur la R-D, afin de veiller à ce que ces enquêtes permettent de recueillir les données de telle façon qu'on puisse ensuite les comparer à celles d'autres pays.





## Où s'exerce notre action ?

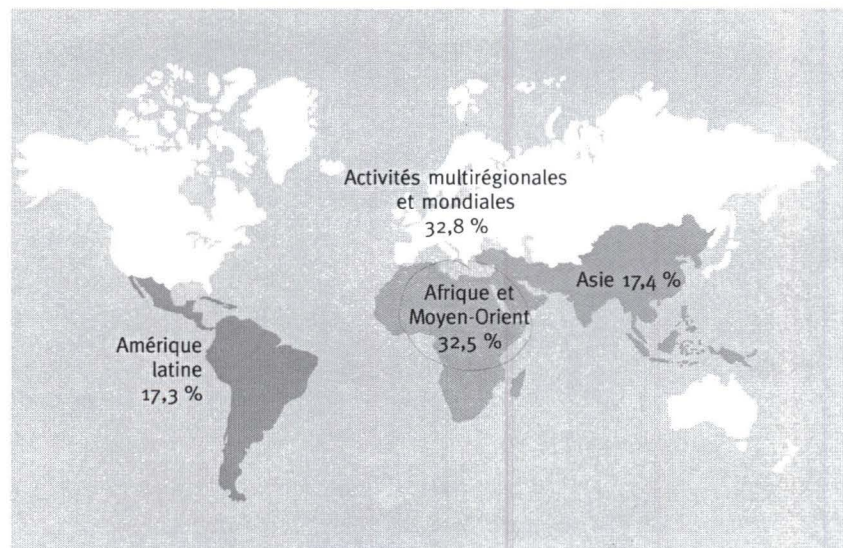
Le CRDI exerce ses activités surtout dans les pays en développement d'Afrique, d'Asie, du Moyen-Orient, d'Amérique latine et des Caraïbes, en oeuvrant avec eux. Outre son siège à Ottawa, le CRDI a des bureaux régionaux au Caire, à Dakar, à Montevideo, à Nairobi, à New Delhi et à Singapour.

Ces bureaux sont beaucoup plus que de simples excroissances du siège du CRDI; ils constituent un énorme atout stratégique et font partie intégrante de la personnalité du Centre. Leur rôle consiste à faire en sorte que les programmes du Centre tiennent compte des perspectives régionales; à cette fin, ils veillent à cultiver les partenariats et à mener des activités destinées à accroître les ressources dans les régions où le CRDI intervient, ainsi qu'à favoriser la diffusion des résultats de recherche. Les bureaux régionaux sont par conséquent essentiels à la gestion efficace des programmes du Centre.

La répartition des fonds de recherche du CRDI entre les régions au cours des cinq derniers exercices (de 2002–2003 à 2006–2007) était la suivante, en moyenne : 32,5 % à l'Afrique et au Moyen-Orient, 17,3 % à l'Amérique latine et aux Caraïbes et 17,4 % à l'Asie. En moyenne, 32,8 % des ressources de programme sont allées à des activités de recherche multirégionales et mondiales au cours de cette période.

Le personnel du CRDI est originaire de plus de soixante pays différents, de tous les continents.

### Répartition régionale des dépenses





## Annexe 1

### **Conseil des gouverneurs et haute direction du CRDI (au 31 août 2007)**

**Mary Coyle**, présidente par intérim du Conseil (depuis le 14 août 2007), Antigonish, Canada

Vice-présidente, Université St. Francis Xavier, et directrice, Coady International Institute, Université St. Francis Xavier; ancienne directrice générale, Calmeadow, Toronto

**Maureen O'Neil**, présidente du CRDI, Ottawa, Canada

Ancienne présidente par intérim, Centre international des droits de la personne et du développement démocratique; ancienne présidente, Institut Nord-Sud

**Lalla Ben Barka**, Dakar, Sénégal

Directrice, Bureau régional pour l'éducation en Afrique, UNESCO; ancien secrétaire exécutif adjoint, Commission économique des Nations Unies pour l'Afrique

**Jocelyn Coulon**, Montréal, Canada (en congé)

Chercheur invité, Centre d'études et de recherches internationales de l'Université de Montréal (CÉRIUM), et directeur, Réseau francophone de recherche sur les opérations de paix du CÉRIUM; ancien directeur, bureau de Montréal du Centre Pearson pour le maintien de la paix

**Angela Cropper**, Trinité-et-Tobago

Cofondatrice et présidente, Fondation Cropper; ancienne coprésidente du panel de l'Évaluation des écosystèmes pour le millénaire

**Ged Davis**, Sevenoaks, Royaume-Uni

Vice-président du conseil d'administration, EcoCities plc; ancien directeur général, Centre for Strategic Insight, Forum économique mondial

**Denis Desautels**, Ottawa, Canada

Cadre en résidence, École de gestion de l'Université d'Ottawa; ancien vérificateur général du Canada

**Ahmed Galal**, Le Caire, Égypte

Directeur général, Forum de recherche économique; ancien directeur exécutif et directeur de la recherche, Centre égyptien d'études économiques

**Robert Greenhill**, Gatineau, Canada

Président, Agence canadienne de développement international; ancien cadre supérieur invité, CRDI, et ancien président et chef de l'exploitation, Bombardier International

**Amina J. Ibrahim**, Abuja, Nigeria

Adjointe spéciale principale du président du Nigeria chargée des objectifs du Millénaire pour le développement; ancienne coordonnatrice nationale du programme Éducation pour tous de l'UNESCO, ministère fédéral de l'Éducation, Nigeria

**W. Andy Knight**, Edmonton, Canada

Professeur de relations internationales, département de science politique, et coordonnateur et conseiller, programme de certificat en études sur la paix et l'après-conflit, Université de l'Alberta; ancien vice-président du Conseil universitaire du système de l'ONU et ancien rédacteur en chef du *Global Governance Journal*

**Barbara McDougall**, Toronto, Canada

Conseillère en expansion du commerce international, en gouvernance organisationnelle et en relations avec le gouvernement au cabinet d'avocats Aird & Berlis LLP; ancienne secrétaire d'État aux Affaires extérieures et ancienne ministre de l'Emploi et de l'Immigration

**Pratap Bhanu Mehta**, New Delhi, Inde

Président, Centre for Policy Research, New Delhi; ancien professeur d'études gouvernementales, Université Harvard, et ancien professeur de philosophie, de droit et de gouvernance, Université Jawaharlal Nehru

**Faith Mitchell**, Washington, D.C., États-Unis

Administratrice de programmes principale, Institute of Medicine, The National Academies; ancienne directrice adjointe, projets spéciaux, Division of Behavioral and Social Sciences and Education, National Research Council

**Andrés Rozental**, Mexico, Mexique

Président, Consejo Mexicano de Asuntos Internacionales; ancien ambassadeur du Mexique auprès du Royaume-Uni et ancien sous-secrétaire aux Relations extérieures

**Francisco Sagasti**, Lima, Pérou

Président, FORO Nacional/Internacional; ancien chef de la planification stratégique, Banque mondiale

**Linda Sheppard Whalen**, St. John's, Canada

Rédactrice en chef, *The Newfoundland Quarterly*; présidente et directrice générale, Centre for Long-term Environmental Action, Terre-Neuve-et-Labrador

**Xue Lan**, Beijing, République populaire de Chine

Vice-doyen, école de politiques publiques et de gestion et vice-président administratif, Development Research Academy for the 21st Century, Université Tsinghua; ancien professeur adjoint de gestion en génie et affaires internationales, Université George Washington

### **Notices biographiques du président du Conseil des gouverneurs et des principaux membres de la haute direction**

Les notices biographiques de tous les gouverneurs du CRDI sont consultables à [www.crdi.ca/fr/ev-33688-201-1-DO\\_TOPIC.html](http://www.crdi.ca/fr/ev-33688-201-1-DO_TOPIC.html), et celles des membres de la haute direction, à [www.crdi.ca/fr/ev-61498-201-1-DO\\_TOPIC.html](http://www.crdi.ca/fr/ev-61498-201-1-DO_TOPIC.html). Voici une version abrégée des notices biographiques de la présidente par intérim du Conseil des gouverneurs, de la présidente du Centre et des deux vice-présidents.

**Mary J. Coyle**, présidente par intérim du Conseil des gouverneurs (depuis le 14 août 2007)

*Poste actuel* – Vice-présidente, Université St. Francis Xavier, Antigonish, Nouvelle-Écosse (depuis 2001); directrice, Coady International Institute (depuis 1997).

*Autres postes* – Consultante, programme des régions rurales et petites villes, Université Mount Allison (1996); directrice générale, Calmeadow, Toronto (1992–1996); directrice de programme, Calmeadow (1986–1992); conseillère en développement rural, projet régional de développement rural de Sulawesi, Sulawesi-Sud, Indonésie (1984–1986); coopérante du CUSO auprès du ministère du Commerce et de l'Industrie, Botswana (1980–1982).

*Autres renseignements* – Baccalauréat en français, Université de Guelph (1978); maîtrise en développement rural (1984).

**Maureen O'Neil**, présidente du CRDI (depuis 1997)

*Autres postes* – Présidente par intérim, Centre international des droits de la personne et du développement démocratique, et présidente de son conseil d'administration (1996–1997); associée, Institut sur la gouvernance (1995–1996); présidente, Institut Nord-Sud (1989–1995); sous-ministre, ministère des Affaires civiques, gouvernement de l'Ontario (1987–1989); secrétaire générale, Commission canadienne des droits de la personne (1986–1987); coordonnatrice, Condition féminine Canada (1978–1986).

*Autres renseignements* – Baccalauréat en sociologie, Université Carleton (1964). Doctorats honorifiques en droit, Université Carleton (1999) et Université Wilfrid Laurier (1997); A.D. Dunton Alumni Award, Université Carleton (1986). Membre (1989–1998) et présidente (1993–1995), Conseil des gouverneurs de l'Université Carleton; membre, Conseil consultatif du ministre des Affaires étrangères (1995–1997).

**Rohinton Medhora**, vice-président, Programmes (depuis 2002)

*Autres postes* – Arrivé au CRDI en 1992 comme administrateur de programme au sein du programme Politiques économiques et technologiques, il a par la suite été chef d'équipe de deux initiatives de programme, l'une portant sur les échanges commerciaux internationaux et l'autre, sur la pauvreté et les politiques d'ajustement structurel. Il a également présidé le Comité consultatif technique d'un secrétariat du CRDI, Recherche pour la lutte mondiale contre le tabac. Professeur adjoint en économie, Université de Toronto (1988–1992). Stagiaire au Fonds monétaire international à Washington, D.C., et consultant auprès de l'Institut de développement économique de la Banque mondiale, il a oeuvré dans des journaux communautaires à Washington et à Toronto.

*Autres renseignements* – Baccalauréat, maîtrise et doctorat (1988) en économie, Université de Toronto.

**Denys Vermette**, vice-président, Ressources, et chef de la direction financière (depuis 2003)

*Autres postes* – Vice-président, Direction générale des services de gestion (2000–2003), et directeur des Ressources humaines (1996–2000), Commission canadienne de sûreté nucléaire. Il a occupé plusieurs postes de direction ces 15 dernières années, dirigeant des équipes oeuvrant en ressources humaines, finances, technologies de l'information, communications et planification stratégique.

*Autres renseignements* – Professionnel en ressources humaines agréé. Baccalauréat ès sciences (1975), Université du Manitoba et Collège de Saint-Boniface.

## Annexe 2

### Sigles

ACACIA	Communautés et société de l'information en Afrique
ACDI	Agence canadienne de développement international
APAIR	Partenariat asiatique pour la recherche sur l'influenza aviaire
ASDI	Agence suédoise de coopération internationale au développement
BVG	Bureau du vérificateur général
CRDI	Centre de recherches pour le développement international
CRSH	Conseil de recherches en sciences humaines
DFID	Department for International Development (Royaume-Uni)
EEPSEA	Programme d'économie environnementale pour l'Asie du Sud-Est
GTR	Groupe de travail sur les réfugiés
IAEH	International Association for Ecology and Health
ICA	Institut pour la connectivité dans les Amériques
ICII	Initiative canadienne d'immunisation internationale
IPI	Initiative de partenariats internationaux
IRSC	Instituts de recherche en santé du Canada
IRSM	Initiative de recherche en santé mondiale
LATN	Réseau latino-américain sur le commerce
MAECI	ministère des Affaires étrangères et du Commerce international
OCDE	Organisation pour la coopération et le développement économiques
ONG	organisation non gouvernementale
ONU	Organisation des Nations Unies
PFR-PRI	pays à faible revenu et pays à revenu intermédiaire
PIB	produit intérieur brut
PIEST	Projet d'interventions essentielles en santé en Tanzanie
PME	petites et moyennes entreprises
RCE	Réseaux de centres d'excellence
RMCT	Recherche pour la lutte mondiale contre le tabac
SCF-RNCan	Service canadien des forêts, Ressources naturelles Canada
SIDA	syndrome d'immunodéficience acquise
SIGA	Sistema Integrado de Gestión Ambiental (système intégré de gestion de l'environnement)
SMEPol	Projet d'amélioration des politiques visant les petites et moyennes entreprises
SMSI	Sommet mondial sur la société de l'information (à Genève en 2003 et à Tunis en 2005)
SPDA	Sociedad Peruana de Derecho Ambiental
SRIFM	Secrétariat du Réseau international de forêts modèles
TIC	technologies de l'information et de la communication



TIC-D	Technologies de l'information et de la communication au service du développement
UNESCO	Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture
UNICEF	Fonds des Nations Unies pour l'enfance
VIH	virus de l'immunodéficience humaine
VSAT	microstation terrienne (terminal à très petite ouverture d'antenne)

**Extraits de la Loi sur le Centre de recherches  
pour le développement international promulguée en 1970**

2. « recherches » Toute forme d'investigation ou d'expérimentation scientifique ou technique entreprise ou menée en vue d'agrandir le champ des connaissances actuelles ou de tirer parti de celles-ci, par de nouveaux modes d'utilisation, dans la solution des problèmes économiques et sociaux.
- « sciences » Les sciences naturelles et les sciences sociales.
4. (1) Le Centre a pour mission de lancer, d'encourager, d'appuyer et de mener des recherches sur les problèmes des régions du monde en voie de développement et sur la mise en oeuvre des connaissances scientifiques, techniques et autres en vue du progrès économique et social de ces régions. À cette fin, il doit notamment chercher à :
- a) faire appel à des spécialistes et techniciens en sciences naturelles et sociales, tant du Canada que de l'étranger;
  - b) aider ces régions à se doter du potentiel — en personnel et institutions — de recherche scientifique et d'innovation technique nécessaire à la solution de leurs problèmes;
  - c) de manière générale, encourager la coordination de la recherche pour le développement international;
  - d) promouvoir, en matière de recherche sur les problèmes de développement, la coopération — à leur avantage mutuel — entre les régions développées et celles en voie de développement.
- (2) Dans l'exécution de sa mission, le Centre peut notamment, tant au Canada qu'à l'étranger :
- a) créer, assister ou exploiter des centres d'information et de documentation et des installations à vocation de recherche ou autre;
  - b) lancer des travaux de recherche et de développement technique, y compris la mise sur pied et le fonctionnement d'établissements ou de projets pilotes, et en poursuivre la réalisation jusqu'au stade de l'application;
  - c) appuyer, financièrement ou d'autre façon, la recherche entreprise par des gouvernements, des organismes internationaux, publics ou privés ou des particuliers;
  - d) conclure des contrats ou des accords avec des gouvernements, des organismes internationaux, publics ou privés ou des particuliers;
- [...]
- f) parrainer ou appuyer des conférences, des séminaires et autres réunions;
- [...]

- i) utiliser, dans le cadre de la présente loi, les crédits qui lui sont affectés par le Parlement et les recettes provenant de ses activités.
5. (1) Le président du Conseil est nommé à titre amovible par le gouverneur en conseil pour un mandat d'une durée maximale de cinq ans.
- (2) Le [...] président du Centre est nommé à titre amovible par le gouverneur en conseil pour un mandat d'une durée maximale de cinq ans [...] sur la recommandation du Conseil.
- (3) Les autres gouverneurs sont nommés à titre amovible par le gouverneur en conseil pour des mandats respectifs de quatre ans au plus [...]
- (4) Le mandat des gouverneurs peut être reconduit [...]
7. (1) Le président est le premier dirigeant du Centre; à ce titre, il en surveille les travaux et en dirige le personnel.
10. (1) Au moins onze des gouverneurs, dont les président et vice-président du Conseil, doivent être des citoyens canadiens.
- (2) Au moins onze des gouverneurs doivent avoir de l'expérience dans le domaine du développement international ou de l'expérience ou une formation dans celui des sciences naturelles, des sciences sociales ou de la technologie.
11. (1) Est constitué un comité de direction formé des deux présidents et d'au moins cinq autres gouverneurs élus annuellement par leurs pairs de telle façon que les citoyens canadiens y soient majoritaires.
- (2) Le comité exerce les attributions du Centre que le Conseil lui délègue par règlement administratif; il dépose à chaque réunion du Conseil le procès-verbal de ses délibérations tenues depuis la dernière réunion de celui-ci.
- [...]
- (4) Le comité de direction tient un minimum de quatre réunions par an.
13. Le Conseil peut constituer des comités consultatifs et autres selon les modalités qu'il fixe par règlement administratif.
14. Sous réserve des règlements administratifs, le Conseil peut nommer le personnel et les mandataires nécessaires à l'exercice des activités du Centre.
16. (1) Le Conseil tient un minimum de deux réunions par an [...]
- (2) Les réunions du Conseil sont obligatoirement présidées par son président.
17. Avec l'approbation du gouverneur en conseil, le Conseil peut, par règlement administratif, régir :
- a) la constitution des comités consultatifs ou autres visés à l'article 13 [...];
  - b) les fonctions et la conduite du personnel et des mandataires du Centre;

- c) les conditions d'emploi et la rémunération du personnel et des mandataires du Centre;
  - [...]
  - f) d'une façon générale, la conduite des travaux et la direction des activités du Centre.
18. (1) Le Centre n'est pas mandataire de Sa Majesté, et, sous réserve du paragraphe (2), tous les gouverneurs, ainsi que son personnel et ses mandataires, ne font pas partie de la fonction publique.
- (2) Le personnel du Centre est réputé faire partie de la fonction publique pour l'application de la Loi sur la pension de la fonction publique; de la même façon, le Centre est assimilé à un organisme de la fonction publique pour l'application de l'article 37 de cette loi.
20. (1) Est ouvert, au nom du Centre, un compte en banque intitulé « Compte du Centre de recherches pour le développement international » et appelé le « compte » au présent article.
21. Chaque année, le vérificateur général du Canada examine les comptes et opérations financières du Centre et remet son rapport au Centre et au ministre.
22. (1) Dans les quatre mois suivant la fin de chaque exercice, le président du Conseil présente au ministre le rapport d'activité du Centre pour cet exercice ainsi que les états financiers de l'organisme et le rapport du vérificateur général y afférent.
- (2) Le ministre fait déposer les documents devant le Parlement dans les quinze jours de leur réception ou, si celui-ci ne siège pas, dans les quinze premiers jours de séance ultérieurs de l'une ou l'autre chambre.

### **Règlement général du CRDI**

14. (1) Est établi un comité des finances du Conseil, formé d'au moins trois gouverneurs élus chaque année par le Conseil.
- (2) Les membres du comité des finances doivent élire l'un d'eux pour agir en qualité de président du comité.
- (3) Le comité des finances doit déterminer de quelle manière l'argent ou les valeurs du Centre doivent être placés ou détenus et il doit assumer toutes autres responsabilités que le Conseil lui attribue à l'occasion.
- (4) Le comité des finances doit se réunir aux moments et aux lieux où il le juge nécessaire ou selon qu'il en est requis par le Conseil, le président du Conseil ou le président du Centre.
- [...]

- (6) À chaque assemblée du Conseil, le comité des finances doit présenter un procès-verbal de ses délibérations depuis la dernière assemblée du Conseil et faire rapport au Conseil de l'argent qu'il a placé au nom du Centre et des valeurs que détient le Centre.





## Alimenter le développement durable des villes

Grâce à une recherche avant-gardiste menée par le CRDI, plusieurs villes du Sud en sont venues à remettre en question l'attitude de leur administration à l'égard de l'agriculture urbaine. Le défi qu'elles doivent à présent relever consiste à déterminer comment encadrer les activités agricoles pour que leur intégration en milieu urbain soit avantageuse aussi bien pour les agriculteurs que pour le reste de la population.

« L'agriculture urbaine est associée à l'exploitation illégitime de terrains en zone urbaine et est donc perçue comme un problème socioéconomique, et non pas comme une solution. De plus, les autorités hésitent à adopter une approche proactive à l'égard de l'agriculture urbaine, car, de l'avis de plusieurs, cette pratique résulterait d'une incapacité à répondre de façon appropriée aux besoins en matière de développement rural. »

Fisho P. Mwale, maire de Lusaka, en Zambie

# LA RECHERCHE BIEN APPLIQUÉE

## Le défi sur le plan du développement : déterminer si l'agriculture a sa place dans l'environnement urbain

Dans le Sud, la population des villes augmente rapidement avec l'arrivée de paysans qui quittent les régions rurales en quête d'un avenir meilleur. Cette croissance est si rapide que les municipalités n'arrivent pas à s'y adapter. Les emplois sont trop peu nombreux et les installations, limitées. Un grand nombre de ces nouveaux venus sont victimes de pauvreté et de malnutrition, devant souvent dépenser les trois quarts des maigres revenus dont ils disposent pour se procurer un seul repas par jour.

« L'agriculture urbaine offre plusieurs avantages...

Elle améliore la sécurité alimentaire des villes (les produits cultivés dans les zones rurales sont coûteux et moins frais) et donne accès à de nouvelles sources de revenus. De plus, elle réduit les coûts que doivent assumer les administrations municipales pour l'entretien des espaces ouverts. »

Christopher Iga, maire de Kampala, en Ouganda

Dans l'espoir d'améliorer leur sort, de nombreux citoyens pauvres utilisent le moindre petit espace libre qu'ils dénichent pour y cultiver des denrées alimentaires.

Que ce soit sur les toits des maisons, dans des

jardinières de fenêtre, sur les bords des chemins, le long des rives des cours d'eau ou sur des terrains vacants, les gens finissent par trouver un endroit où faire pousser un peu d'aliments pour nourrir leur famille. Certains parviennent même à en faire pousser suffisamment pour pouvoir vendre l'excédent de leur récolte et gagner ainsi un un revenu supplémentaire indispensable. D'autres, particulièrement dans les quartiers périphériques des villes, ont fait de l'agriculture leur activité principale au point où ils peuvent même, dans certains cas, subvenir aux besoins d'une famille tout entière ou d'un groupe de familles.

Les administrateurs municipaux se sont toujours opposés à la pratique non réglementée de ce type d'activités. Il arrive, par ailleurs, que ces agriculteurs urbains exploitent des lieux publics ou des terres privées. Or, les conflits que provoque l'utilisation de ces terres sont susceptibles d'engendrer de la violence. L'agriculture urbaine peut également présenter des risques pour la santé s'il y a contamination du sol cultivé ou de l'eau utilisée. Enfin, l'élevage d'animaux dans des zones densément peuplées comporte également divers risques.

Grâce à une recherche avant-gardiste menée par le Centre de recherches pour le développement international (CRDI), plusieurs villes du Sud en



CRDI: B.L. Wilson

sont venues à remettre en question l'attitude de leur administration à l'égard de l'agriculture urbaine. Le défi qu'elles doivent à présent relever consiste à déterminer comment encadrer les activités agricoles pour que leur intégration en milieu urbain soit avantageuse aussi bien pour les agriculteurs que pour le reste de la population.

### L'agriculture urbaine à Nairobi, Kenya.

### L'idée : redonner vie à une ancienne pratique

La pratique d'activités agricoles en milieu urbain n'est pas nouvelle. Les vestiges des cités antiques, un peu partout dans le monde, témoignent avec éloquence du fait que l'agriculture faisait partie intégrante de la vie de tous les jours des citoyens. Ces cités avaient été conçues selon un plan qui intégrait la production de denrées alimentaires, de cultures fourragères, de plantes médicinales et même de matériaux de construction. Si cette pratique était rentable et utile à l'époque, pourquoi ne le serait-elle plus aujourd'hui ? Plutôt que d'interdire l'agriculture urbaine, pourquoi ne pas l'encourager ? Il faut convaincre les agriculteurs urbains de s'organiser et d'améliorer leur performance, les aider à trouver et à partager des espaces libres, leur offrir du soutien aux chapitres du conditionnement et de la vente des produits, formuler des règles et règlements efficaces et enfin, mettre à leur disposition des installations qui leur permettront de contribuer au développement durable et à la sécurité alimentaire des villes. Le moment est venu de redonner vie à cette ancienne pratique — toujours aussi pertinente.



## La recherche : optimiser le potentiel de l'agriculture urbaine

Il y a plus de vingt ans, le CRDI a été le premier organisme international important à financer officiellement la recherche dans le domaine de l'agriculture urbaine. La démarche consistait alors à évaluer et à optimiser le potentiel de l'agriculture urbaine comme moyen d'améliorer non seulement l'approvisionnement alimentaire, les revenus et la santé des ménages, en éliminant certaines contraintes — comme des règlements périmés ou restrictifs —, mais aussi la gestion des déchets, de l'eau et des terres. Pour ce faire, les chercheurs se sont concentrés tant sur les politiques que sur la technologie, réunissant

Les expériences en agriculture urbaine menées dans des villes de la région de l'Amérique latine et des Caraïbes [...] révèlent que l'utilisation des ressources et des techniques locales peut contribuer à réduire les coûts des économies urbaines et à améliorer le niveau et la qualité de vie de la population.

Extrait de la Déclaration de Quito, Équateur, avril 2000

urbaine aux champs de recherche courants, grâce à ses efforts et à la collaboration d'autres organismes bailleurs de fonds, d'établissements d'enseignement et d'organisations non gouvernementales (ONG).

## Sur le terrain : propager le principe du développement urbain durable

Au cours des dix dernières années, le CRDI a investi quelque neuf millions CAD dans plus de 90 projets portant sur l'agriculture urbaine et réalisés dans au-delà de 40 pays. En voici quelques exemples :

- Des représentants de 20 villes de l'Amérique latine et des Caraïbes se sont réunis à Quito, en Équateur, pour discuter du potentiel offert par l'agriculture urbaine. Tous les maires présents à cette rencontre ont signé la Déclaration de Quito, manifestant ainsi leur engagement à

l'égard de l'agriculture urbaine. Depuis, les responsables de plus d'une cinquantaine de villes ont signé cette déclaration.

- Le projet de développement durable mené à Dar es Salaam, capitale de la Tanzanie, et cofinancé par le programme ONU-HABITAT, a donné lieu à l'établissement d'un nouveau plan stratégique de développement urbain pour cette ville ainsi qu'à la formulation de politiques d'intégration de l'agriculture urbaine destinées à améliorer la gestion du milieu urbain.
- À Kampala, en Ouganda, on a modifié le plan de structure de la ville de façon à y inclure l'utilisation légitime des terres comme moyen de favoriser l'agriculture urbaine; un service d'agriculture urbaine a également été mis sur pied, sous la direction du conseil municipal de Kampala.
- Dans le cadre d'une étude portant sur trois villes du Ghana, une équipe de recherche, composée de professeurs et d'étudiants de plusieurs universités ghanéennes, a déterminé que le compostage des déchets urbains était une solution avantageuse tant pour les agriculteurs des villes que pour les municipalités. L'équipe a constaté que l'agriculture urbaine, jumelée à l'aménagement paysager et à d'autres activités, pouvait absorber autant que 20 % des déchets organiques des villes.

- Dans plusieurs villes de l'Afrique et de l'Amérique latine, des sites impropres à la production alimentaire sont désormais consacrés à la culture des fleurs. La vente des fleurs, souvent à des fins d'exportation, procure aux familles les revenus nécessaires pour acheter de la nourriture.
- À Port-au-Prince, en Haïti, des chercheurs ont créé, en partenariat avec des ONG locales et internationales, des jardins expérimentaux auxquels ils ajoutaient des déchets organiques. Environ 1 100 personnes, réparties en 68 groupes, ont reçu une formation sur la création et l'exploitation de jardins. L'application du concept a été tellement efficace qu'en trois ans, on a étendu le projet à 19 districts plutôt qu'à trois, comme on l'avait prévu au départ.



CRDI

Les fines herbes sont une culture rentable à Amman, Jordanie.



CRDI: Louise Guénette

Des aînés à l'oeuvre à Quito, Équateur.

# LA RECHERCHE BIEN APPLIQUÉE

- Près d'Amman, en Jordanie, des chercheurs ont mis au point un système de recyclage qui permet de réutiliser les « eaux ménagères » aux fins d'irrigation des jardins privés. On estime que le système a entraîné une économie d'eau initiale d'au moins 15 % et que la réutilisation des eaux ménagères dans les jardins maraîchers a fait augmenter de 10 % le revenu des ménages.

## L'incidence : poursuivre l'intégration de l'agriculture urbaine aux champs de recherche courants

Ce qui a déjà été considéré comme un tout nouveau domaine de recherche fait maintenant partie des champs les plus courants. En effet, les principaux organismes des Nations Unies, les

plus importantes organisations internationales et nationales ainsi que des ONG financent aujourd'hui des projets en agriculture urbaine. Se fondant sur le modèle conçu à Quito, on a créé

des réseaux de villes en Afrique de l'Est et en Afrique de l'Ouest pour la mise en commun d'expériences et d'occasions de formation. On a également entrepris de modifier des règlements pour favoriser l'intégration et la pratique de l'agriculture urbaine et assurer une répartition équitable des terres. Des levés aériens ont permis aux villes de dresser des cartes qui indiquent non seulement où se trouvent les espaces libres, mais aussi lesquels sont les plus propices à l'agriculture, car ils permettent d'avoir accès à des déchets organiques pour le compostage et à une source d'approvisionnement en eau. Écoles, entreprises et édifices gouvernementaux aménagent des lots à jardiner pour des élèves et des travailleurs. Nombre d'universités du Sud ont intégré l'agriculture urbaine à leurs programmes d'études, assurant ainsi la création d'une équipe de professionnels qui maîtrisera les techniques associées au domaine. Enfin, l'agriculture urbaine était à l'ordre du jour du troisième Forum urbain mondial, tenu en 2006 à Vancouver, au Canada.

## Les défis de l'avenir : favoriser la croissance des cités vertes de demain

Plus il y a de villes qui prennent conscience des avantages offerts par l'agriculture urbaine,

Même dans les secteurs les plus densément peuplés des villes, on n'a pas exploité tout le potentiel qu'offre l'agriculture urbaine. On pourrait encore, pour réaliser des revenus, cultiver des champignons ou faire l'élevage des vers à soie dans des plateaux à l'intérieur, élever des poissons dans des réservoirs ou encore, cultiver des plantes médicinales dans des pots à la maison et les y emballer pour la vente.



CRDI: Louise Guénette

## Une récolte abondante en perspective au Brésil.

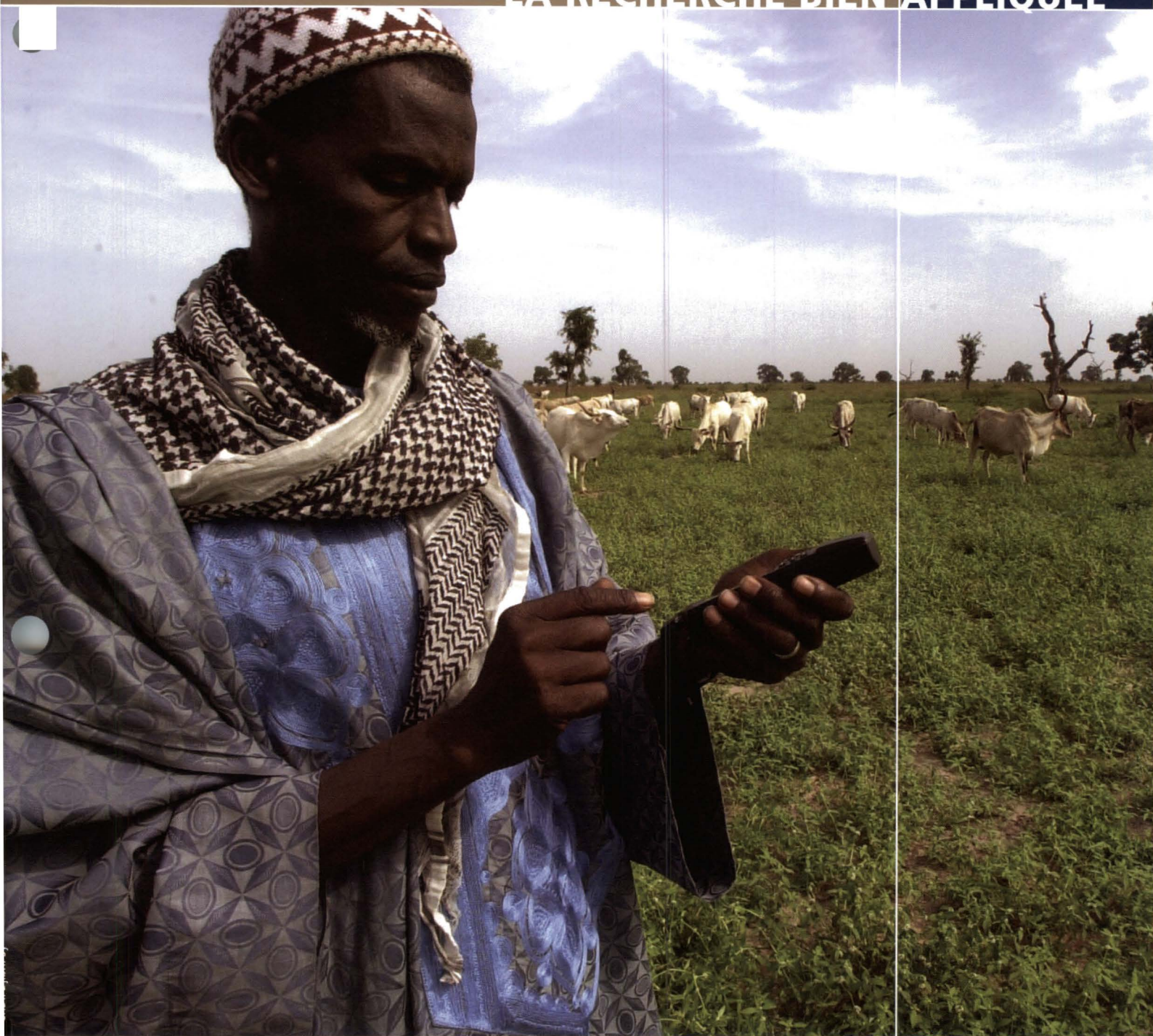
plus les réseaux de villes régionaux sont appelés à s'agrandir.

À mesure qu'on adopte de nouveaux règlements habilitants et plans intégrés d'aménagement urbain, il importe de veiller à ce qu'on donne la formation nécessaire au personnel municipal chargé de les mettre en oeuvre. Il faut redoubler d'efforts pour sensibiliser davantage le public aux bienfaits de l'agriculture urbaine, et il importe de bien renseigner les producteurs agricoles sur des sujets importants, comme l'utilisation sécuritaire des pesticides et les dangers liés aux sols et à l'eau contaminés. La meilleure façon d'atteindre ce but est de faire appel à des associations de producteurs, qui peuvent en outre intervenir pour assurer une répartition équitable des terres et des ressources ainsi que la sécurité d'occupation.

Le Centre de recherches pour le développement international (CRDI), un organisme canadien, est l'un des chefs de file de la production et de l'application de nouvelles connaissances pour relever les défis du développement international. Depuis plus de 35 ans, le CRDI travaille en étroite collaboration avec les chercheurs des pays en développement pour créer des sociétés en meilleure santé, plus équitables et plus prospères.

Centre de recherches pour le développement international  
CP 8500  
Adresse municipale : 250, rue Albert  
Ottawa (Ontario) Canada K1G 3H9  
Tél. : (613) 236-6163  
Télec. : (613) 238-7230  
Courriel : info@crdi.ca

[www.crdi.ca](http://www.crdi.ca)



## Pour un avenir sans fil, en Afrique

Dans les pays industrialisés, les assistants numériques personnels (ANP) servent fréquemment à la gestion d'agenda, mais des chercheurs financés par le CRDI démontrent que les ANP sans fil peuvent contribuer à améliorer la prestation des soins de santé en Afrique.

« Commençons donc à considérer les ANP comme des ordinateurs. Après tout, ils sont dotés d'une capacité informatique supérieure à celle dont disposait le premier vaisseau spatial à s'être posé sur la lune. »

Holly Ladd, directrice générale, SATELLIFE

# LA RECHERCHE BIEN APPLIQUÉE

## Le défi sur le plan du développement : améliorer l'accès aux renseignements médicaux

En Ouganda, comme ailleurs en Afrique, les médecins et les travailleurs de la santé n'ont pas toujours accès à l'information à jour dont ils ont besoin pour traiter efficacement leurs patients. Ce fait est particulièrement vrai en ce qui concerne les professionnels qui travaillent dans des

« Nous avons pu agir sans tarder [lorsque nous avons été mis au courant d'une flambée de thyphoïde grâce à nos ANP] – nous avons renseigné les gens sur la maladie et avons pu les avertir de faire bouillir leur eau. »

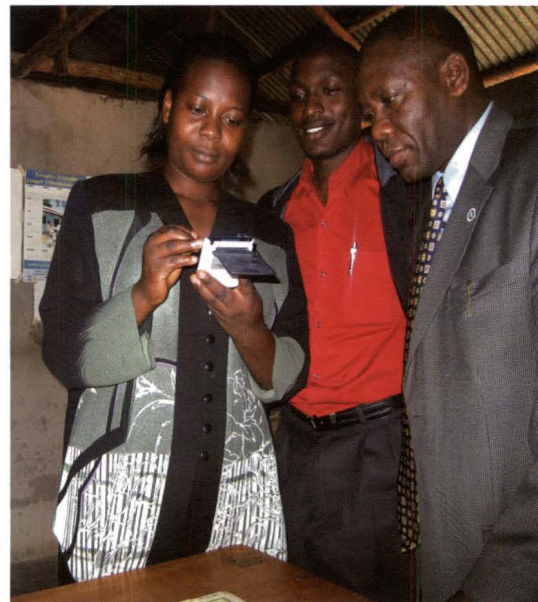
Gulabla Katumba, médecin-chef, hôpital de Kalisizo, district de Rakai

régions reculées sans électricité ni service de téléphonie fixe. Il peut être difficile pour eux d'être informés des toutes dernières directives en matière de traitement de maladies comme le

VIH/sida ou d'obtenir la liste des médicaments essentiels approuvés au pays. De plus, la saisie, dans un terminal de Kampala — la capitale ougandaise — des données des enquêtes épidémiologiques consignées sur support papier peut prendre des mois. Inévitablement, ces délais influent sur le temps de réaction du système de santé quand une épidémie se déclenche. SATELLIFE, une organisation non gouvernementale, a donc pensé que les ANP et surtout ceux sans fil avaient la capacité de faire profiter les régions sans électricité des bienfaits de l'informatique.

### L'idée : la puissance du sans fil

Les réseaux de téléphonie mobile de type GSM (Global System for Mobile Communications) sont bien implantés en Ouganda. En fait, la télédensité nationale a grimpé de 350 % depuis la mise en place du premier réseau au début de 1995, si bien



CRDI: R. Fuchs

Veronica Ndagire Herman, sage-femme, fait partie des 206 travailleurs de la santé du district de Rakai qui ont reçu un ANP.

que de nombreux villages situés en région rurale et dépourvus d'électricité disposent néanmoins d'une capacité cellulaire. SATELLIFE

et l'Uganda Chartered HealthNet (UCH) ont donc décidé de tirer profit de cette remarquable percée en mettant à l'essai un système de communication électronique bilatérale peu coûteux et durable, reposant sur le réseau de téléphonie GSM.

### La recherche : mise à l'essai d'un nouveau réseau

On a donc décidé d'avoir recours à des ANP pour envoyer et transmettre de l'information et des données. Ce transfert s'effectue au moyen d'un « jack », un dispositif à pile créé par la société californienne WideRay, Inc. et doté d'un émetteur-récepteur cellulaire GSM et d'une

mémoire cache; chaque jack peut accepter jusqu'à mille appareils de poche. Le jack communique avec un serveur situé au bureau d'UCH à Kampala en faisant un appel en téléphonie cellulaire, et avec les appareils de poche par rayon infrarouge. Lorsque l'ANP envoie un rayon infrarouge au jack, l'information est téléchargée en amont et en aval. On a installé vingt jacks à des emplacements stratégiques dans les deux districts pilotes, ceux de Mbale et de Rakai. Les travailleurs de la santé y ont recours pour recevoir de l'information (avis de pharmacovigilance, lignes directrices, etc.) ou en transmettre (résultats d'enquêtes, données de consultation échangées par courriel avec des collègues, etc.).

On a par ailleurs chargé dans les ANP des données qui ne se trouvent habituellement que dans des bibliothèques médicales de référence, afin que les médecins pratiquant en région éloignée puissent s'en servir pour établir des diagnostics, déterminer le traitement approprié et prescrire des médicaments. Enfin, SATELLIFE et l'UCH ont assuré la distribution de 200 ANP Palm m130 munis de tous les accessoires et de l'équipement nécessaires. Le Centre de recherches pour le développement international (CRDI) a consenti 962 731 CAD à la phase pilote de ce projet, qui s'est déroulée de 2003 à 2004. La deuxième phase, qu'appuie également le CRDI et qui prévoit la distribution de 150 autres ANP, est présentement en cours.

### Sur le terrain : à tâtons vers une meilleure façon de faire

Au départ, on a installé les jacks dans les établissements de santé mêmes. Toutefois, on a vite constaté des difficultés avec le modèle original, à savoir des appels interrompus et un temps de connexion anormalement long. On a donc mis au point un modèle amélioré, le

WideRay SP320, qui a permis d'éliminer la plupart des problèmes associés au modèle précédent.

Par ailleurs, dans de nombreux établissements de santé, le manque d'électricité pour recharger les piles des ANP posait un sérieux problème, qu'on a réglé par l'installation de chargeurs fonctionnant à l'énergie solaire.

Enfin, on a formé 206 travailleurs de la santé à l'utilisation des ANP dans le district de Rakai, 140 dans le district de Mbale, et 40 à l'organisme Marie Stope Uganda (MSU) et au Joint Clinical Research Centre.

### L'incidence : un nouveau réseau sans fil pour les travailleurs de la santé de l'Ouganda

La technologie mise en place s'est avérée robuste et facile à adopter pour l'UCH et les usagers. Elle a permis de réaliser des économies considérables et d'améliorer de façon appréciable la qualité et l'accessibilité des données. Les responsables des districts visés et les usagers d'ANP ont constaté que des données plus exactes leur parviennent plus rapidement. D'autre part, les usagers ont demandé qu'on enrichisse encore le contenu et qu'on multiplie les services (courriel et alimentation en électricité). Selon une équipe d'experts de l'Université Makerere, le réseau est plus économique que le système classique de collecte de données par la prise de notes sur papier, et ce, d'environ 25 %. Enfin, le ministère de la Santé de l'Ouganda est maintenant intéressé à déployer des ANP dans l'ensemble du secteur de la santé.

SATELLIFE: B. Gebru



UJIN: P. Okello



Plus de 300 travailleurs de la santé ont été formés à l'utilisation des ANP dans les districts de Rakai et de Mbale.

## LA RECHERCHE BIEN APPLIQUÉE



FATELIFE: B. Gebru

### Les défis de l'avenir : faire des ANP un outil courant et élargir le réseau

Bien que l'Afrique se soit révélée un marché rentable pour les téléphones mobiles, on n'en a pas encore testé les conditions en ce qui concerne les ANP. Certes, de nombreux travailleurs de la santé sont maintenant convaincus de leur utilité, mais il reste difficile de se procurer cette technologie à un prix raisonnable en Afrique. L'établissement d'un point de vente au détail en Ouganda permettrait donc d'éprouver le marché. Les chercheurs étudient actuellement cette possibilité avec les fabricants. Ils ont également entrepris de concevoir un dispositif appelé à remplacer les jacks, dans l'espoir de réduire les coûts d'équipement et d'ainsi permettre l'élargissement du réseau à un coût moindre.

Le Centre de recherches pour le développement international (CRDI), un organisme canadien, est l'un des chefs de file de la production et de l'application de nouvelles connaissances pour relever les défis du développement international. Depuis plus de 35 ans, le CRDI travaille en étroite collaboration avec les chercheurs des pays en développement pour créer des sociétés en meilleure santé, plus équitables et plus prospères.

Centre de recherches pour le  
développement international  
CP 8500

Adresse municipale : 250, rue Albert  
Ottawa (Ontario) Canada K1G 3H9  
Tél. : (613) 236-6163  
Télé. : (613) 238-7230  
Courriel : info@crdi.ca

[www.crdi.ca](http://www.crdi.ca)



## Après la guerre de l'eau, la recherche d'un terrain d'entente

Après avoir tenté en vain, à 32 reprises, d'arriver à un consensus autour des lois sur l'eau et à la suite d'un conflit meurtrier au sujet des droits d'utilisation de l'eau, des chercheurs boliviens financés par le CRDI aident leur pays à se doter d'une loi qui fait l'unanimité.

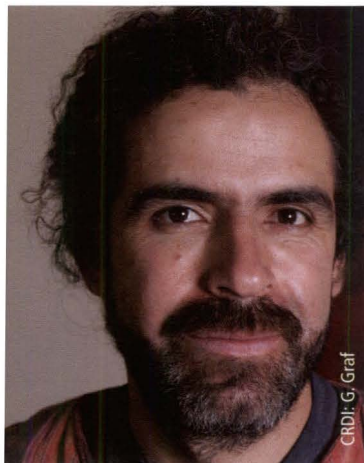
« Nous ne pouvons nous permettre que les dispositions juridiques soient abrogées ou abolies quelques jours ou quelques mois après leur adoption. »

Juan Carlos Alurralde,  
Agua Sustentable

## Le défi sur le plan du développement : passer des conflits à la collaboration en vue de la mise en place d'un cadre juridique

En Bolivie, l'eau est depuis toujours un sujet de controverse. Elle se fait rare dans l'ensemble de la région andine, et dans ces autres zones qui jouissent de pluies abondantes, l'accès à l'eau est ardemment débattu. Il a donc été extrêmement difficile de s'entendre sur la façon dont cette ressource devait être régie, et sur les droits d'utilisation de l'eau. À preuve, le gouvernement bolivien a proposé 32 versions différentes d'une nouvelle loi sur l'eau – abordant tous les aspects et appelée à remplacer une loi relevant de l'époque coloniale et datant de 1906. Toutes ont été rejetées.

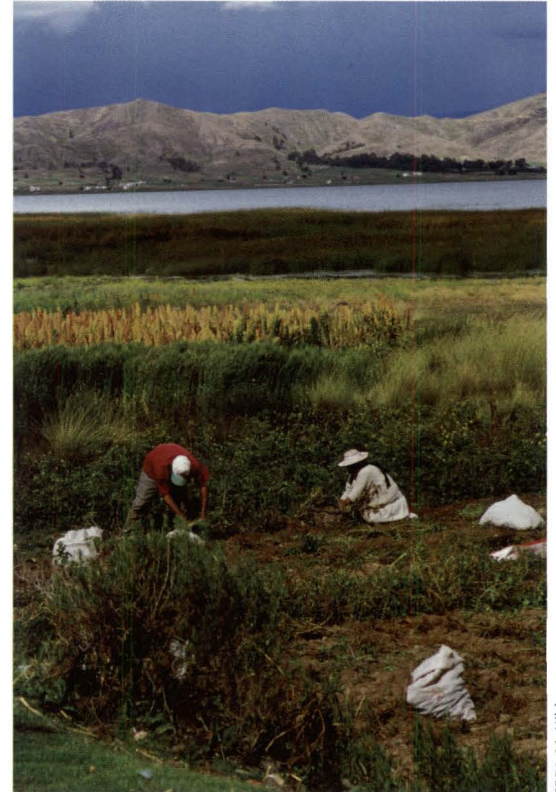
En 1998, la question a atteint un point critique lorsque le gouvernement a proposé une loi sur la privatisation de l'eau et a accordé à la société privée étrangère Aguas del Tunari une concession de vente d'eau à Cochabamba. La société privée n'a rien eu à déboursier pour la concession, qui lui a été accordée sans égard pour les utilisateurs habituels de la ressource. Pour la première fois depuis longtemps dans ce pays, des groupes sociaux se sont mobilisés et ont contesté. Si bien qu'en 2000, le pays se trouvait paralysé par des blocages de rues et de routes; il y avait des émeutes meurtrières et le gouvernement, déstabilisé, était au bord de la crise. La « guerre de l'eau » en Bolivie a fait la une des journaux de par le monde. Le gouvernement a été forcé de rompre le contrat de concession et de promettre un débat plus ouvert. En réaction à la suggestion formulée par des organisations sociales et des organismes de la société civile, on a créé un conseil distinct, le Consejo Interinstitucional del Agua (CONIAG), chargé de tenir des consultations publiques en vue de la rédaction d'une loi sur la gestion de l'eau. C'était là une mesure fort inusitée car, en Bolivie, il est rare qu'on fasse ainsi participer la population au processus de formulation des politiques.



CRDI: G. Graf

« Négligez de consulter la population aujourd'hui, et elle se soulèvera demain. »

Juan Carlos Alurralde



CRDI: M. Hibler

La récolte des pommes  
de terre près du lac  
Titicaca.

L'ingénieur-  
hydraulicien bolivien  
Juan Carlos Alurralde  
(surnommé Oso

Andino) a vu dans la création du CONIAG l'occasion unique de définir une stratégie de gestion de l'eau sur mesure pour la Bolivie. M. Alurralde est directeur d'Agua Sustentable, une organisation non gouvernementale (ONG) qui s'intéresse à la question de l'eau et qui constitue l'entité de recherche de la Comisión para la Gestión Integral del Agua en Bolivia (CGIAB), un réseau d'ONG, d'organismes de recherche et de groupes de la société civile. Habitué de travailler à la fois avec les groupes sociaux et le gouvernement, il était convaincu qu'un dialogue reposant sur des recherches sérieuses déboucherait sur un modèle de gestion de l'eau équitable et efficace autour duquel tous se rallieraient. Cependant, une grande méfiance régnait entre les groupes sociaux et le gouvernement, et tous savaient qu'il serait éminemment difficile de s'entendre.



### **L'idée : un heureux mariage entre consultation de la base et techniques de pointe**

Par des simulations au moyen d'un modèle mathématique de pointe, les chercheurs ont illustré l'efficacité de diverses stratégies en matière de droits d'utilisation de l'eau, données essentielles lorsqu'on se propose de rédiger une loi sur l'eau. Les chercheurs étaient pourtant conscients que, contrairement au gouvernement, les groupes sociaux ne disposaient pas d'experts capables d'évaluer la recherche et que, s'ils ne trouvaient pas la recherche crédible, ils la rejetteraient. Ils ont donc décidé d'inclure dans le processus de recherche les groupes sociaux qui s'étaient opposés à la loi sur l'eau. Ils les ont invités à participer à la conception de la recherche et à la collecte de données et les ont tenus au courant des constatations. Les chercheurs ont ainsi adopté une approche à la fois technique et sociale. Le Centre de recherches pour le développement international (CRDI) a accordé une subvention de 270 000 CAD à ce projet de recherche, qui s'est déroulé de 2002 à 2005.

### **La recherche : analyser deux options faisant l'objet de débats orageux**

Les chercheurs ont utilisé un modèle de simulation mis au point par l'Institut hydraulique danois (DHI) pour recréer sur ordinateur certains des réseaux hydrographiques du pays, en prenant soin de tenir compte des variations saisonnières. Ils ont inséré dans le modèle des données cartographiques de même que des données sur l'eau, les précipitations et le climat. Ils ont établi la carte des droits d'utilisation de l'eau grâce à un système d'information géographique (SIG). Ils ont également créé une base de données des droits coutumiers (ou traditionnels) d'utilisation de l'eau grâce à des travaux et à des enquêtes menés sur le terrain, parcelle par parcelle. On s'est assuré le concours de membres de groupes d'irrigation et d'agriculteurs pour réunir cette information, qui a servi à faire des projections afin de déterminer quelle stratégie serait la plus efficace : celle que le gouvernement préconisait ou celle que les collectivités indigènes estimaient la plus convenable.

### **Sur le terrain : éclairer le débat**

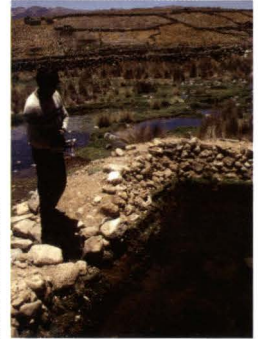
Tout un éventail d'acteurs, dont des chercheurs, des membres de mouvements sociaux de la base et d'ONG, des techniciens du secteur public, des universitaires et de hauts fonctionnaires ont débattu et convenu, avec les chercheurs, des questions à traiter, des méthodes à utiliser et des résultats attendus de la recherche.

Les chercheurs avaient simulé deux scénarios : accorder des concessions selon une unité de volume par unité de temps (litres par seconde) aux fins d'utilisations précises ou gérer l'eau selon les utilisations traditionnelles et coutumes existantes reposant sur la propriété collective de la ressource, aux fins d'utilisations multiples. Ils avaient également évalué la quantité d'eau perdue (notamment au cours de la filtration et en raison de fuites).

La recherche a révélé que la stratégie mise de l'avant par le gouvernement (unité de volume par unité de temps) se traduirait par une utilisation encore plus inefficace de l'eau, accentuerait les différences dans l'accessibilité à l'eau existant déjà entre les collectivités et, dans de nombreux cas, entraînerait même des pénuries d'eau.

### **L'incidence : les droits d'utilisation de l'eau sont maintenant inscrits dans une loi**

Le 8 octobre 2004, le gouvernement de la Bolivie a promulgué la Loi 2878 (Ley numero 2878, de Promoción y Apoyo al Sector Riego). Cette loi tient compte des constats de la recherche menée par Agua Sustentable en ce qu'elle reconnaît les usages et les droits traditionnels et garantit aux indigènes et aux agriculteurs des droits d'utilisation de l'eau aux fins d'irrigation. La Loi 2878 a d'ailleurs reçu l'approbation générale. L'adoption de cette loi, qui codifie les droits relatifs à l'un des principaux usages faits de l'eau en Bolivie, marque un grand pas vers la formulation d'une loi sur l'eau plus générale. Par ailleurs, pour l'une des toutes premières fois en Bolivie, les données probantes issues de la recherche ont servi de base à une loi. Qui plus est, l'adoption de cette loi prouve que les politiques touchant à l'eau ne doivent pas nécessairement faire l'objet de controverses qui dégénèrent en conflit.



CRDI: N. MacMillan

# LA RECHERCHE BIEN APPLIQUÉE

## Mise en application de la loi

Une deuxième phase du projet a été entreprise en avril 2005, avec, comme objectif principal, la mise à l'épreuve des méthodologies de recherche dans des conditions plus complexes, afin d'élaborer une réglementation qui permette la mise en application de la loi et de veiller à ce que cette mission d'ordre législatif donne lieu à des avantages concrets. L'une des premières mesures prises par le nouveau gouvernement, élu à la fin de 2005, fut de créer un ministère de l'Eau chargé de gérer la ressource et les enjeux connexes. Les membres de l'équipe d'Agua Sustentable ont grandement contribué à cette démarche en facilitant l'organisation de groupes de pression en faveur de ce ministère, en participant aux travaux menant à sa constitution et en y assumant des rôles clés dès sa création. Le premier sous-ministre aux services de base, par exemple, est un membre de l'équipe d'Agua Sustentable. À l'heure actuelle, les chercheurs testent et peaufinent la procédure de reconnaissance et d'enregistrement des droits légitimes à l'eau. Leurs travaux permettront de créer un registre des droits traditionnels à l'eau qui habilitera les indigènes, les paysans et les petits exploitants agricoles à exercer leurs droits ancestraux d'utilisation de la ressource.

## Des avantages concrets : le droit à l'eau est la clé du développement économique

Les économistes et d'autres professionnels du développement sont d'avis qu'il est important de bien établir et de garantir les droits d'utilisation de l'eau et d'autres ressources naturelles afin d'assurer la croissance économique, l'équité et la gestion durable des ressources. L'utilisation des systèmes d'information géographique les plus avancés ainsi que le développement d'une base de données commune permettant d'inscrire les droits des utilisateurs de l'eau sont des moyens très efficaces et économiques de garantir aux petits agriculteurs boliviens leurs droits à l'eau traditionnels, de les encourager à investir pour accroître le rendement de leurs terres et de contribuer à désamorcer les conflits.

En Bolivie, l'eau est depuis toujours un sujet de controverse.



CRDI: N. MacMillan

## Les défis de l'avenir : exporter la stratégie

Les chercheurs doivent maintenant examiner si la démarche élaborée par Agua Sustentable pourrait permettre de résoudre d'autres conflits relatifs à l'eau ou être utilisée dans d'autres pays. La Loi 2878 prévoit la création d'un office national qui sera chargé d'accorder les droits d'utilisation de l'eau. Agua Sustentable cherche à présent à définir comment les outils mis au point dans le cadre de son projet de recherche pourraient être adaptés de façon à permettre d'appliquer les modalités fondées sur la recherche à la gestion des voies d'eau à l'échelle internationale.

Le Centre de recherches pour le développement international (CRDI), un organisme canadien, est l'un des chefs de file de la production et de l'application de nouvelles connaissances pour relever les défis du développement international. Depuis plus de 35 ans, le CRDI travaille en étroite collaboration avec les chercheurs des pays en développement pour créer des sociétés en meilleure santé, plus équitables et plus prospères.

Centre de recherches pour le développement international  
CP 8500  
Adresse municipale : 250, rue Albert  
Ottawa (Ontario) Canada K1G 3H9  
Tél. : (613) 236-6163  
Télec. : (613) 238-7230  
Courriel : info@crdi.ca

[www.crdi.ca](http://www.crdi.ca)



## Réaction en chaîne

Un modeste projet financé par le CRDI contribue à lancer un mouvement de masse visant à faire profiter les villages de l'Inde des bienfaits des technologies de l'information et de la communication.

« De ma longue expérience en agriculture, j'ai appris que, dès que les pauvres tirent un avantage quelconque de la technologie, les riches en profitent eux aussi. Or, l'inverse est faux. »

M.S. Swaminathan,  
scientifique et chef de file  
de la révolution verte

# LA RECHERCHE BIEN APPLIQUÉE

## Le défi sur le plan du développement : atteindre ceux qui sont isolés

En Inde, le secteur de la technologie de l'information a pris naissance pendant les années 1980, avec l'établissement de sociétés de conception de logiciels à Bangalore, Chennai et Hyderabad. Le pays est d'ailleurs aujourd'hui le deuxième exportateur de logiciels au monde. Or, sa population est surtout rurale et pauvre. Comment des gens qui subsistent avec moins d'un dollar américain par jour peuvent-ils profiter des bienfaits de l'ère de l'information ?

La question préoccupait déjà M.S. Swaminathan il y a plus de 15 ans. Père de la révolution verte qui a sauvé l'Inde de la famine il y a 40 ans, M.S. Swaminathan se disait qu'à l'instar d'un puits ou d'un système d'arrosage collectif, un ordinateur stratégiquement placé pourrait s'avérer un outil de développement intéressant. Mais comment mettre les technologies de l'information et de la communication (TIC) au service des pauvres des régions rurales de l'Inde ? En 1990, il n'y avait encore aucun modèle. M.S. Swaminathan a donc entrepris

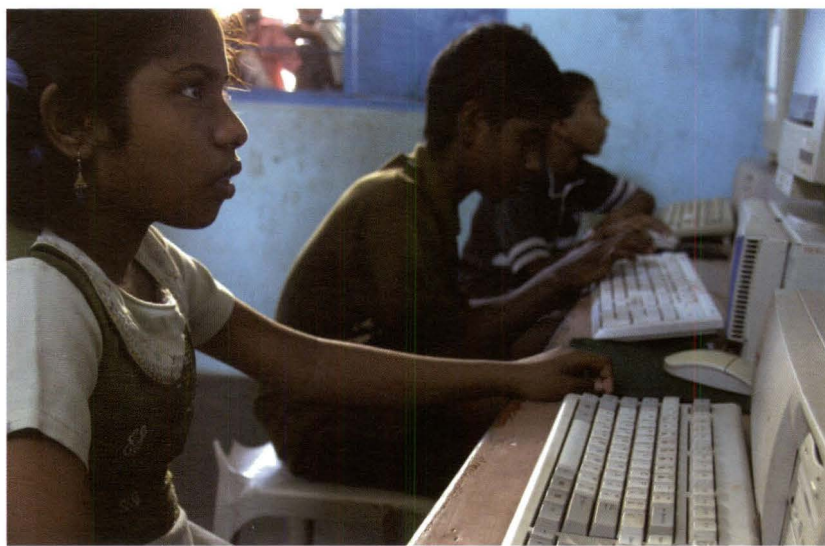
**Le projet Mission 2007 vise à répandre les bienfaits de la révolution du savoir dans 600 000 villages.**

d'en créer un en vue d'opérer une révolution de l'information qui soit favorable aux pauvres et axée sur la personne. Le Centre de recherches pour le développement international (CRDI) a été le premier bailleur de fonds à soutenir cette vision, en finançant des projets de la Fondation de recherche M.S. Swaminathan (MSSRF). En plus de lui consentir une petite subvention, le CRDI a également renseigné cette dernière sur les façons dont les TIC étaient mises au service du développement dans d'autres régions.

## L'idée : l'information est une richesse (pourvu qu'elle ait une pertinence locale!)

Les ordinateurs, Internet, les téléphones mobiles, les CD-ROM interactifs, les journaux et la radio, tous, sont de puissants outils de diffusion de l'information. Selon les chercheurs, l'accès à de l'information locale et véritablement pratique avait le potentiel de marquer une différence dans la situation des personnes vivant en milieu rural dans une pauvreté extrême. Il restait toutefois à établir quel type d'information serait le plus utile, et sous quelle forme.

Les chercheurs étaient également d'avis qu'un modèle de propriété collective (plutôt que privée) des TIC conviendrait bien aux villages de l'Inde,



et que les nouvelles technologies permettraient de contourner avec créativité les lacunes en matière d'infrastructure. Ils étaient par ailleurs convaincus que n'importe qui peut apprendre à se servir des TIC s'il en a réellement la chance. Bref, ils ont fondé leur projet sur le principe gandhien de l'« attention au plus pauvre ».

### La recherche : des solutions technologiques et des innovations sociales empreintes de créativité

Le chef du projet, Venkataramen Balaji, un diplômé de l'Indian Institute of Technology de Kampur, a conçu un ingénieux mélange de technologies avec et sans fil. Les chercheurs ont étoffé et mis à l'essai son modèle de connectivité en étoile. On a muni d'une connexion Internet le village choisi comme station pivot; on y télécharge l'information pertinente, comme les prévisions météorologiques, puis on la relaie aux centres de savoir établis dans six villages avoisinants au moyen d'un réseau local de transmission de données textuelles et vocales. Étant donné l'irrégularité de l'alimentation en électricité, les chercheurs ont aussi trouvé le moyen de recourir à l'énergie solaire.

Sur une période de 18 mois, les chercheurs ont effectué des enquêtes pour recueillir des données sur l'utilisation des ressources dans les six centres, lesquels desservent environ 12 000 personnes. Ils ont également déterminé jusqu'où les collectivités étaient prêtes à aller eu égard à l'exploitation de ces centres de savoir ruraux, et ils ont recruté des bénévoles capables d'interpréter l'information et d'en faciliter un usage efficace, en la vulgarisant, par exemple.

### Sur le terrain : opérer un changement dans la vie des villageois

Au départ, on a établi un centre de savoir dans cinq villages, chacune des collectivités procurant les locaux nécessaires à son centre. À Villianur, la station pivot du réseau, un personnel bénévole produit, traduit et tient à jour l'information transmise aux autres villages. Au moins la moitié de ces bénévoles sont des femmes.



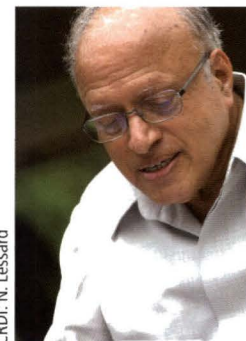
CRDI: N. Lessard

On a établi des bases de données répondant aux besoins d'information locaux, parfois avec le concours d'experts, comme des médecins, par exemple. Ces bases contiennent des données sur les prix des intrants agricoles comme les semences et les engrais, les prix du marché, les programmes gouvernementaux, les services de santé, les maladies du bétail, le transport (état des routes, annulation de déplacements en autobus) et les conditions météorologiques (moment adéquat pour semer, emplacement des bancs de poissons, hauteur des marées). On a également gravé de la documentation sur des CD-ROM.

On a également eu recours aux outils de communication traditionnels : un journal communautaire a été créé et les haut-parleurs du village ont été utilisés pour transmettre de l'information.

### L'incidence : comme des poissons dans l'eau

Selon M.S. Swaminathan, le projet a démontré que les personnes vivant en milieu rural, et surtout les femmes, apprennent très rapidement et se sentent vite « comme des poissons dans l'eau » en matière de technologie, qu'il s'agisse d'informatique, de semences hybrides ou d'aquiculture. Par ailleurs, les plus démunies de toutes comptent parmi les plus fréquents utilisateurs de ces centres.



CRDI: N. Lessard

M.S. Swaminathan

# LA RECHERCHE BIEN APPLIQUÉE

Le projet contribue à rendre les moyens de subsistance des villageois plus sûrs et viables tout en aidant ces derniers à acquérir de nouvelles compétences. À titre d'exemple, dans un village côtier non loin de Pondichéry, le soir, des femmes accèdent au site Web du service océanographique de la marine américaine pour obtenir de l'information sur la hauteur prévue des marées, qu'elles diffusent ensuite au moyen

« L'Inde est certes le foyer du plus grand nombre de démunis, mais elle possède également la technologie et les outils voulus pour corriger ce déséquilibre. Je peux vous assurer que le secteur de la technologie de l'information tout entier appuie Mission 2007. »

Saurabh Srivastava, administrateur fondateur de la NASSCOM Foundation (association nationale de sociétés de conception de logiciels et de services)

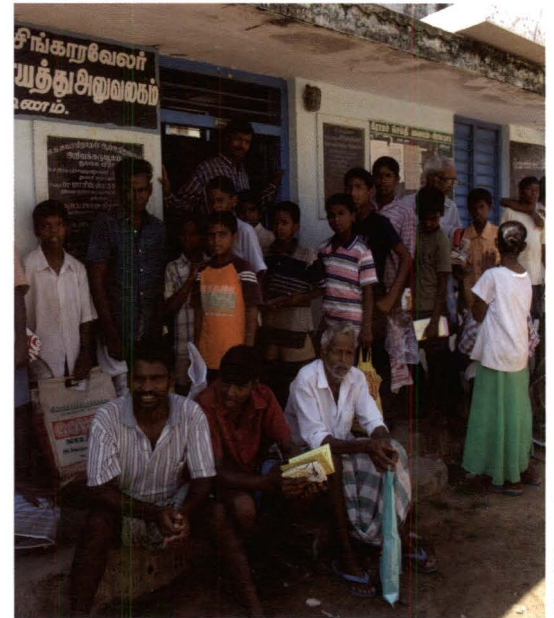
du système de haut-parleurs. Ainsi, les pêcheurs obtiennent de l'information fiable sur les conditions en mer avant de lancer leurs frêles embarcations de bois, ce qui peut leur sauver la vie. D'ailleurs, la

totalité des habitants d'un village des environs de Pondichéry ont eu la vie sauve, le 26 décembre 2004, parce qu'un centre de savoir a permis de les alerter de l'imminence de l'arrivée des tsunamis.

## Les défis de l'avenir : en faire profiter l'ensemble du pays

Le projet de recherche a débouché sur la formation, en 2004, de la National Alliance for Mission 2007, un mouvement de la base par lequel on vise à répandre les bienfaits de la révolution du savoir dans 600 000 villages d'ici le 15 août 2007, date du 60<sup>e</sup> anniversaire de l'indépendance de l'Inde. On cherchera à reproduire ailleurs le modèle mis au point à Pondichéry. Le gouvernement de l'Inde a d'ailleurs prévu pour cette démarche, dans son budget de mars 2005, une somme équivalant à 28 millions CAD.

Le centre de savoir des villages à Pondichéry.



CRDI: N. Lessard

Le Centre de recherches pour le développement international (CRDI), un organisme canadien, est l'un des chefs de file de la production et de l'application de nouvelles connaissances pour relever les défis du développement international. Depuis plus de 35 ans, le CRDI travaille en étroite collaboration avec les chercheurs des pays en développement pour créer des sociétés en meilleure santé, plus équitables et plus prospères.

Centre de recherches pour le développement international  
CP 8500

Adresse municipale : 250, rue Albert  
Ottawa (Ontario) Canada K1G 3H9  
Tél. : (613) 236-6163  
Télé. : (613) 238-7230  
Courriel : info@crdi.ca

[www.crdi.ca](http://www.crdi.ca)



## Une vision mondiale en faveur des petites entreprises d'Égypte

**Autrefois ignorées et sous-évaluées, les petites entreprises égyptiennes se retrouvent aujourd'hui à l'avant-plan des préoccupations, l'Égypte prenant des mesures audacieuses pour transformer son économie grâce au soutien stratégique du Projet d'amélioration des politiques visant les PME du CRDI.**

« Ce qui fait défaut à la majorité des pays en développement, dont l'Égypte, c'est un secteur de taille moyenne qui soit vigoureux et dynamique comme celui qui est apparu en Asie de l'Est, si bien qu'ils souffrent de ce qu'il est convenu d'appeler le 'syndrome du missing middle', ou l'absence de secteur intermédiaire. »

Ministre des Finances de l'Égypte, dans *Enhancing Competitiveness of SMEs in Egypt: General Framework and Action Plan*



CRDI: C. H.

## Le défi sur le plan du développement : aider les petites entreprises à accéder à l'économie mondiale

Les grandes entreprises sont souvent vues comme la clé de la croissance économique. Surtout au siècle dernier, celles en mesure de produire des biens ou des services en série étaient le symbole d'une économie « moderne ». Dans cette perspective, l'économie égyptienne semble emprisonnée dans le passé. Le secteur privé de ce pays est dominé par une pléthore de petites entreprises : agriculteurs, fabricants de meubles, tailleurs, potiers, métallurgistes, propriétaires de restaurants. La liste est longue et diverse, mais toutes ces entreprises partagent une caractéristique commune : elles emploient rarement plus de 10 personnes, et dans la plupart des cas, quatre personnes ou moins. Dans le secteur privé non agricole, par exemple, la majorité des entreprises emploient entre une et quatre personnes.

Cependant, vers la fin des années 1990, le gouvernement de l'Égypte a commencé à se demander s'il ne valait pas mieux déployer un effort massif pour assurer l'essor de milliers d'entreprises lilliputiennes plutôt que de compter sur quelques grosses sociétés pour accroître les

En Égypte, les petits entrepreneurs sont nombreux.

exportations et créer des emplois. Les politiques égyptiennes favorisaient alors les grandes

entreprises, et les petits entrepreneurs, confrontés à de nombreux obstacles, devaient travailler d'arrache-pied pour assurer leur gagne-pain. Sans accès aux services de crédit, ils se sont constituéés des réseaux afin de bénéficier de prêts fondés sur la confiance. Ne disposant pas de circuit de distribution, ils ont mis à profit leurs contacts personnels avec les marchands et les fournisseurs. Occupés à lutter pour sauvegarder leur entreprise, ils n'avaient guère le temps d'étudier les nouvelles approches ou technologies susceptibles d'accroître leur efficacité. Or, si ces obstacles devaient disparaître et de nouvelles possibilités se présenter, les petites et les moyennes entreprises (PME) d'Égypte ne pourraient-elles pas connaître une croissance subite ?

Voilà une vision prometteuse — une manière de stimuler l'économie et de créer des emplois pour des centaines de milliers de jeunes désenchantés qui, chaque année, viennent grossir les rangs des chômeurs. Faire de cette vision une réalité exige toutefois un plan directeur soigneusement conçu et un revirement quasi sismique. Le gouvernement



égyptien a donc fait appel au Canada de qui il espérait obtenir des recherches qui serviraient d'assises au changement. C'est ainsi qu'a été créé, en 2000, le Projet d'amélioration des politiques visant les petites et moyennes entreprises (SMEPol), grâce à l'appui du Centre de recherches pour le développement international (CRDI), organisme canadien, et de l'Agence canadienne de développement international (ACDI).

### L'idée : changement à court terme et gain à long terme

On a souvent dit du milieu des affaires égyptien qu'il était extrêmement « inhospitalier ». Pour ne donner qu'un exemple : il fut un temps où il fallait jusqu'à un an à un entrepreneur pour obtenir un permis d'exploitation commerciale — formalité qui ne prend que quelques jours dans

« Le SMEPol est le seul mécanisme qui fasse avancer les choses pour ce qui est de la cohérence des politiques sur les PME en Égypte. »

Ahmed Salem,  
Cooperative Society  
for Small Industries

un pays comme le Canada. De fait, selon l'indice produit par la Banque mondiale et l'International Financial Corporation pour estimer avec quels pays il est le plus facile de faire affaire (Ease of doing business index), l'environnement

politique en Égypte est considéré hautement défavorable. Des 155 pays évalués, l'Égypte se classe au 141<sup>e</sup> rang. Le SMEPol a donc utilisé la recherche pour déterminer comment on pourrait modifier les politiques, la réglementation et les lois de manière à créer un milieu plus propice aux PME. Envisageant les choses à long terme, le SMEPol a également mis l'accent sur la formation et l'encadrement du personnel du gouvernement égyptien en matière d'élaboration de politiques efficaces au regard des PME.

### La recherche : passer des idées à l'action

Les chercheurs et les consultants embauchés par le SMEPol ont analysé le contexte commercial et les politiques en vigueur en Égypte afin d'établir clairement et précisément les mesures requises pour améliorer la situation. Étudiant particulièrement les questions définies comme étant prioritaires par le gouvernement égyptien, ils ont formulé des recommandations pour une réforme pratique des politiques publiques. Dans

leurs travaux, les chercheurs ont tenu compte des enjeux relatifs à l'égalité entre les sexes, à l'environnement et à la main-d'œuvre enfantine. Ils ont communiqué leurs recommandations directement au ministre des Finances. Le SMEPol a ensuite appuyé le processus d'élaboration des politiques, en partie en fournissant, sur demande, des analyses qui faisaient cruellement défaut. En outre, les chercheurs se sont penchés sur la capacité des institutions égyptiennes de mettre en oeuvre les mesures voulues pour favoriser la croissance des PME. La recherche du SMEPol sur l'élaboration des politiques a été complétée par des travaux axés sur la diffusion des résultats de recherche, la promotion du dialogue entre les intervenants, la formation et l'amélioration des outils de recherche.

### Sur le terrain : élaboration de politiques, outils de recherche, formation et sensibilisation

- Les chercheurs ont entrepris diverses études sur les moyens de créer un cadre général favorisant l'essor des PME, améliorant l'accès des PME aux services financiers et aux marchés publics, et modifiant la réglementation afin d'en faciliter le respect et d'en rendre l'observation moins coûteuse. La recherche a porté également sur les stratégies visant à accroître les exportations.
- Dans le cadre de colloques, de groupes de discussion et d'ateliers, les chercheurs ont écouté les propriétaires de PME et cerné les obstacles communs. Ils ont aussi fait part de leurs constatations à divers intervenants. En outre, plusieurs publications imprimées et électroniques ont été préparées afin de sensibiliser l'opinion à ces questions et de créer un point de contact commun où discuter des solutions de rechange possibles en matière de politiques.
- Afin que le personnel du gouvernement égyptien puisse se tenir à jour sur ces questions, un programme de formation et d'encadrement exhaustif a été mis sur pied. Les séances de formation officielles ont été complétées par des voyages d'étude au pays et à l'étranger. Les cadres supérieurs participant au projet ont fait office de mentors et de conseillers auprès des représentants du gouvernement qui devaient acquérir les connaissances, les compétences et l'attitude voulues pour élaborer des politiques sur les PME.

iStockphoto: U. Ääro



Le secteur privé est dominé par une pléthore de petites entreprises

# LA RECHERCHE BIEN APPLIQUÉE

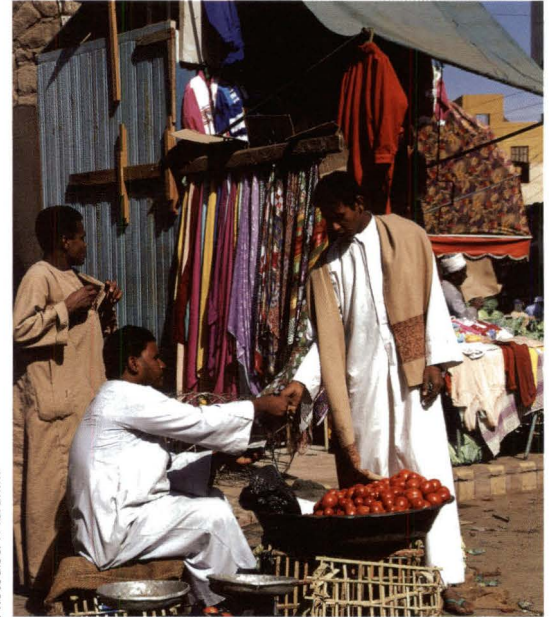
- Des consultations avec une vaste gamme d'intervenants ont eu lieu dans 15 gouvernorats. Les propriétaires de PME ont pu à cette occasion apprendre quelle était la nouvelle orientation du gouvernement quant à son appui des PME et faire état des services qu'ils espéraient obtenir.
- Les chercheurs ont publié des monographies, fourni des statistiques pertinentes et créé des bases de données afin que les responsables des politiques puissent compter sur de meilleures sources d'information fondées sur des données probantes.

## L'incidence : créer un climat commercial plus favorable

La recherche du SMEPol a étayé les efforts faits par le gouvernement égyptien pour apporter des changements notables à ses politiques. Ainsi, un cadre réglementaire plus favorable est en voie d'élaboration, et le gouvernement a promulgué la réforme du régime fiscal, entrepris une évaluation complète du secteur non structuré et modifié la loi sur les appels d'offres. En outre, le premier ministre égyptien a chargé son ministre des Finances de faire en sorte que les PME puissent bénéficier d'un plus grand nombre d'occasions de financement par capital de risque.

Qui plus est, toujours en se fondant sur les travaux du SMEPol, une nouvelle vision cohérente de la croissance des PME a été avalisée, adoptée et publiée dans un ouvrage intitulé *Enhancing Competitiveness of SMEs in Egypt: General Framework and Action Plan*. C'est là une première en Égypte ! En effet, bien qu'il y ait déjà eu, dans ce pays, des démarches prises par plusieurs intervenants dans le domaine du développement des PME, ces efforts ont été largement dispersés, mal coordonnés — sinon contradictoires — et isolés. Le nouveau cadre règle ce problème en établissant de vastes paramètres pour favoriser l'essor des PME. Il expose également en détail les mesures concrètes (et les échéanciers) qui aideront les PME à devenir concurrentielles sur le marché international. Le cadre institutionnel requis pour mettre en oeuvre le plan d'action a été établi par décret ministériel.

Le but est de promouvoir la croissance des PME.



Photodisc: H Ibrahim

## Les défis de l'avenir : répéter l'expérience

Pendant que l'Égypte s'efforce de réduire le chômage et d'accroître les exportations en intensifiant la compétitivité de ses PME, il importe de poser les jalons pour que d'autres pays puissent surmonter de semblables défis. Le CRDI étudie donc à l'heure actuelle les moyens de répéter la démarche adoptée par le SMEPol ailleurs en Afrique et au Moyen-Orient.

Le Centre de recherches pour le développement international (CRDI), un organisme canadien, est l'un des chefs de file de la production et de l'application de nouvelles connaissances pour relever les défis du développement international. Depuis plus de 35 ans, le CRDI travaille en étroite collaboration avec les chercheurs des pays en développement pour créer des sociétés en meilleure santé, plus équitables et plus prospères.

Centre de recherches pour le développement international  
CP 8500

Adresse municipale : 250, rue Albert  
Ottawa (Ontario) Canada K1G 3H9

Tél. : (613) 236-6163

Télé. : (613) 238-7230

Courriel : [info@crdi.ca](mailto:info@crdi.ca)

[www.crdi.ca](http://www.crdi.ca)



## Taxes et tabac : une stratégie gagnante

Grâce à des fonds de Santé Canada, le CRDI appuie une étude économique qui aide le gouvernement de la Jamaïque à réfuter les arguments de l'industrie du tabac à l'encontre de l'augmentation prévue des taxes sur les cigarettes, augmentation visant à donner un nouveau souffle à la stratégie de lutte contre le tabagisme dans ce pays.

« La recherche révèle qu'une augmentation maximale des taxes, soit à quelque 70 % du prix de détail, serait bénéfique à toutes les parties, tant pour ce qui est de réduire la consommation de tabac que d'accroître les revenus. »

Eva Lewis-Fuller, directrice de la division de la santé internationale, ministère de la Santé de la Jamaïque

## **Le défi sur le plan du développement : réduire l'usage du tabac sans nuire aux revenus de l'État**

Le tabagisme pose une sérieuse menace à la santé publique mondiale. D'après les enquêtes les plus récentes, le bilan annuel des décès attribuables au tabac à l'échelle internationale se chiffre à 5 millions de personnes. Et, si la tendance se maintient, ce nombre devrait doubler chaque année d'ici 2020. En 2030, 70 % des décès liés au tabagisme surviendront dans des pays en développement. L'usage du tabac causera la mort prématurée d'un fumeur sur deux, dont nombreux seront d'âge moyen et auraient pu jouir encore de plusieurs années de vie productive.

Pour contrer ces effets, l'Organisation mondiale de la santé (OMS) a proposé la Convention-cadre de lutte contre le tabagisme (CCLT). Adoptée à l'unanimité en mai

D'après les enquêtes les plus récentes, le bilan annuel des décès attribuables au tabac à l'échelle internationale se chiffre à 5 millions de personnes.

2003 par les États membres de l'OMS, le traité est entré en vigueur en février 2005 après avoir été ratifié par 40 pays. D'ailleurs, à l'heure actuelle, ce sont plus de 100 pays qui ont signé ou ratifié ce traité. La CCLT expose brièvement les mesures envisagées en faveur d'une réduction tant de l'offre que de la demande de tabac. Les dispositions concernant la demande englobent l'augmentation du prix du tabac par la hausse de la taxe d'accise, la création de lieux publics sans fumée, l'application obligatoire de mises en garde sur les paquets de cigarettes et de tabac, l'interdiction de publicité, de promotion et de commandites par les sociétés productrices de tabac et le lancement de programmes de renoncement au tabac. La Convention vise également à réduire l'offre de produits du tabac en prônant l'imposition de restrictions sur la vente de cigarettes aux mineurs, en mettant un frein au commerce illicite du tabac et en incitant les tabaculteurs à pratiquer des cultures de remplacement.

Toutefois, les pays qui veulent appuyer les objectifs de la CCLT à l'échelle nationale font face à certains obstacles. Nombre de

gouvernements, par exemple, prennent au sérieux les arguments de l'industrie du tabac selon lesquels l'augmentation des taxes sur les cigarettes videra les coffres de l'État, d'une part, en réduisant le nombre des fumeurs et, d'autre part, en favorisant la création de marchés noirs échappant au fisc.

En Jamaïque, les retombées économiques ont été une préoccupation de taille pour le gouvernement lorsqu'il a étudié la possibilité d'augmenter les taxes sur le tabac. Si le ministre de la Santé était en faveur de cette solution, le ministre des Finances se montrait plus réticent. C'est que la Jamaïque connaît depuis 1980 une stagnation économique accompagnée de fortes poussées inflationnistes. Les deux tiers des dépenses totales du gouvernement jamaïcain sont donc consacrés au service de la dette étrangère. Aussi voulait-il être bien sûr que la hausse des taxes sur le tabac n'allait pas nuire davantage à l'économie.

## **L'idée : une recherche rigoureuse est le meilleur fondement de politiques publiques efficaces**

Le taux de tabagisme a certes diminué en Jamaïque, mais avant d'avoir recours à des politiques économiques visant à réduire encore davantage l'usage du tabac, le gouvernement voulait savoir précisément quelles seraient les conséquences à prévoir sur l'économie. Une étude locale (par la suite jugée insuffisante) appuyait alors la position de l'industrie du tabac selon laquelle la hausse des taxes sur le produit aurait de néfastes répercussions économiques.

Grâce au financement consenti par Santé Canada, le Centre de recherches pour le développement international (CRDI) — qui assure déjà au ministère de la Santé de la Jamaïque un soutien permanent à la recherche sur la lutte antitabac par l'entremise de son secrétariat Recherche pour la lutte mondiale contre le tabac (RMCT) — a jumelé des Jamaïcains à des partenaires de recherche de l'Afrique du Sud, et l'équipe de chercheurs a analysé l'incidence économique qu'aurait une augmentation de la taxe d'accise sur les cigarettes appliquée dans le cadre d'une stratégie pertinente de lutte contre le tabagisme.

Cette étude a été menée par Corné Van Walbeek, maître de conférence à la Faculté des sciences économiques de l'Université du Cap, en collaboration avec Eva Lewis-Fuller et ses collègues du ministère de la Santé de la Jamaïque. Van Walbeek est un spécialiste de l'économie de la lutte contre le tabagisme dont les travaux antérieurs, financés par RMCT, ont influé sur les politiques antitabac en Afrique du Sud. Sa familiarité avec la situation de ce pays a permis d'établir d'intéressantes comparaisons Sud-Sud et de mettre en commun les connaissances sur la Jamaïque et l'Afrique du Sud.

### La recherche : clarifier les principes économiques de la lutte antitabagisme

La recherche internationale révèle que l'augmentation du prix des cigarettes est la plus efficace de toutes les démarches de réduction de la demande de produits du tabac. On a déjà cru qu'en raison de son caractère toxicomanogène, le tabac ferait exception au principe microéconomique selon lequel un prix plus élevé entraîne invariablement une diminution de la demande. Des données issues d'un grand nombre d'études empiriques prouvent cependant que ce n'est pas le cas. Des prix plus élevés influent sur la demande de tabac de deux façons, à savoir en incitant les fumeurs à cesser de fumer ou à fumer moins et en dissuadant les non fumeurs de commencer à fumer. Les données probantes laissent entendre que les adolescents sont plus influencés par le prix que les adultes, ce qui porte à croire que l'augmentation des prix serait un facteur dissuasif important pour décourager les jeunes de fumer.

Corné Van Walbeek a élaboré des modèles économiques reposant sur des données jamaïcaines pour examiner l'effet possible de la hausse de la taxe d'accise tant sur les ventes de tabac que sur les recettes de l'État. Ces prévisions indiquent qu'une hausse des taxes sur le tabac — du niveau actuel de 52 % du prix du marché à environ 72 % — augmenterait de près de 50 % les revenus du gouvernement provenant de la vente de tabac, tout en diminuant la demande d'environ 40 %. C'est donc une situation favorable aux deux parties,

puisque qu'elle a des effets avantageux à la fois pour la santé publique et pour l'économie.

Ce scénario est plausible si l'on en croit l'expérience d'autres pays. Par exemple, de 1994 à 1998, l'Afrique du Sud a relevé la taxe d'accise de 34 % à 50 % du prix de détail des cigarettes. Il en est résulté une diminution globale de 15 % de la consommation de tabac, une réduction de l'usage du tabac de 20 % par habitant et une augmentation de 75 % des revenus réels du gouvernement tirés des taxes sur le tabac.

### Sur le terrain : une feuille de route vers la jonction de finances saines et d'une santé florissante

Le rapport économique a eu une influence directe sur la politique de l'État.

En avril 2005, Corné Van Walbeek et Eva Lewis-Fuller ont rencontré de nombreux intervenants en Jamaïque, dont des responsables des politiques, des universitaires, des militants de la lutte contre le tabagisme ainsi que des représentants des médias pour discuter des constatations du projet. Les résultats des travaux de recherche ont été particulièrement bien accueillis par les représentants du ministère des Finances. Le gouvernement jamaïcain a accepté la recommandation du rapport selon laquelle il faudrait augmenter progressivement les taxes sur le tabac jusqu'à ce qu'elles atteignent la barre des 70 % du prix de détail du produit (pourcentage de taxes relativement équivalent à celui qu'imposent certains pays européens). Ainsi, en avril 2005, le gouvernement a donné suite à cette recommandation en annonçant sa nouvelle politique et la première d'une série de hausses des taxes sur les produits du tabac. Cette première hausse a eu pour effet de relever le prix des cigarettes de 8 % à 10 %.

La publication de ce rapport, intitulé *The Economics of Tobacco Control in Jamaica: Will the Pursuit of Public Health Place a Fiscal Burden on Government?*, a en outre donné l'occasion de tenir un débat public sur ce sujet. Les auteurs en ont profité pour expliquer au public et aux journalistes en quoi le nouveau régime fiscal constituait une solution gagnante.



Une société qui compte moins de fumeurs est une société en meilleure santé.

# LA RECHERCHE BIEN APPLIQUÉE



CRDI: N. Male

En outre, la Jamaïque est désormais en mesure de mettre en oeuvre d'autres moyens de lutte contre le tabagisme dictés par la CCLT, qu'a ratifiée le gouvernement jamaïcain le 7 juillet 2005. Il s'agira notamment d'interdire la publicité sur le tabac et d'adopter une loi à l'appui des lieux publics sans fumée. Vu le nombre démesuré de groupes de pression antitabac (par rapport à la petite taille de la population) et le rôle actif des médias jamaïcains dans les débats relatifs aux effets du tabagisme sur la santé, on s'attend à ce que la population appuie majoritairement ces prescriptions. De plus, à l'heure actuelle, le CRDI soutient financièrement une étude sur les coûts des soins de santé liés à l'usage du tabac en Jamaïque.

## L'incidence : une bonne affaire en vue pour les finances et la santé publique

Il est encore trop tôt pour dire si la nouvelle mesure fiscale sur le tabac aura, en matière de finances et de santé publique, les résultats escomptés selon les prévisions économiques contenues dans le rapport. Néanmoins, il est permis d'espérer, compte tenu des expériences vécues ailleurs, que les recettes de l'État augmenteront et que la consommation de cigarettes diminuera. On s'attend également à ce que le recul du tabagisme ait d'autres retombées économiques puisque la réduction des maladies liées à l'usage du tabac aura pour effet de diminuer la charge de morbidité et ses conséquences pour le système de santé. Par ailleurs, les attentes sont élevées sur le plan social, dans la mesure où une société qui compte moins de fumeurs est une société en meilleure santé.

## Les défis de l'avenir : agir sur plusieurs fronts

Le ministère de la Santé de la Jamaïque s'est dit intéressé à publier les résultats de l'étude sous forme de brochure afin d'assurer une diffusion plus large des constatations, non seulement parmi les ministères du gouvernement jamaïcain que cette question regarde mais dans toute la région des Caraïbes.

Le Centre de recherches pour le développement international (CRDI), un organisme canadien, est l'un des chefs de file de la production et de l'application de nouvelles connaissances pour relever les défis du développement international. Depuis plus de 35 ans, le CRDI travaille en étroite collaboration avec les chercheurs des pays en développement pour créer des sociétés en meilleure santé, plus équitables et plus prospères.

Centre de recherches pour le  
développement international  
CP 8500

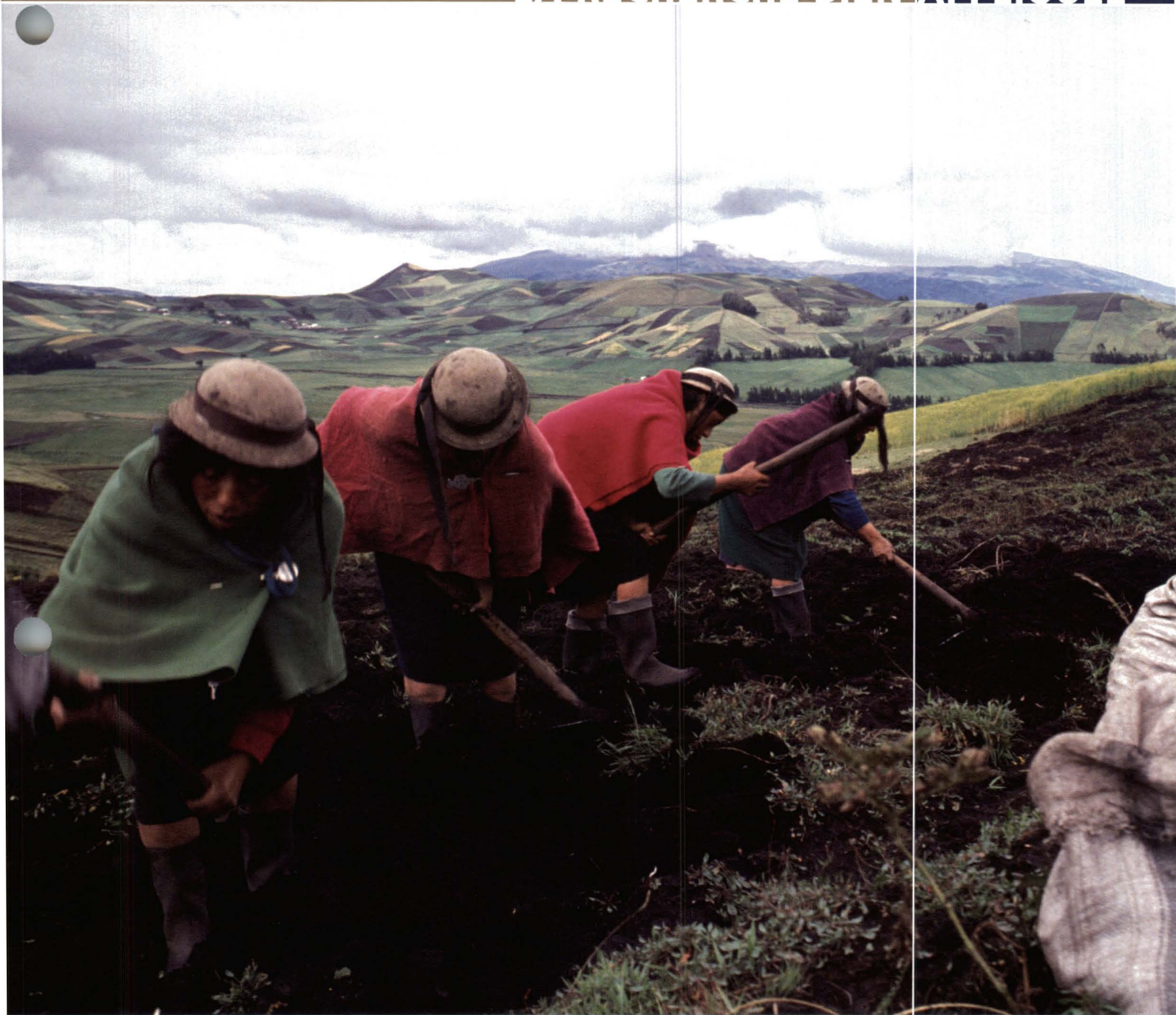
Adresse municipale : 250, rue Albert  
Ottawa (Ontario) Canada K1G 3H9

Tél. : (613) 236-6163

Télé. : (613) 238-7230

Courriel : [info@crdi.ca](mailto:info@crdi.ca)

[www.crdi.ca](http://www.crdi.ca)



## Sortir de l'impasse de la toxicité

Une recherche financée par le CRDI fait diminuer l'utilisation de pesticides très toxiques qui ont permis d'augmenter le rendement des cultures de pommes de terre au détriment de la santé de la population des hautes terres de l'Équateur, région frappée par la pauvreté.

« Il est impossible de trouver des solutions en restant assis derrière un bureau. Il faut commencer à la base, aller dans la collectivité. Notre travail consiste uniquement à ouvrir la voie. La décision d'adopter les nouvelles techniques que nous proposons appartient aux agriculteurs, et à eux seuls. C'est pourquoi nous devons collaborer avec eux. »

# LA RECHERCHE BIEN APPLIQUÉE

## Le défi sur le plan du développement : ouvrir la voie à une solution bénéfique à tous

L'utilisation de pesticides très toxiques, interdits dans un grand nombre de pays développés, est largement répandue chez les producteurs de pommes de terre de l'Équateur. Les pesticides contenant du carbofuran (pour lutter contre le charançon des Andes) et du méthamidophos (pour combattre les parasites phyllophages) sont les produits les plus abordables offerts sur le marché de ce pays de l'Amérique du Sud. Les sociétés de produits agrochimiques en réalisant de bons profits, puisque les brevets octroyés sur



CRDI: D. Cole

Les chercheurs ont examiné les retombées économiques de l'utilisation de pesticides.

sont à présent accessibles gratuitement.

Pour les agriculteurs de la province de Carchi, qui gagnent cinq dollars par jour, le prix peu élevé des pesticides « à étiquette rouge » constitue un attrait puissant. En effet, s'ils n'utilisent aucun produit pour lutter contre les ravageurs, le rendement de leurs cultures risque de diminuer de moitié et ils seront alors incapables de subvenir aux besoins de leur famille. Or, ces pesticides toxiques ont des conséquences alarmantes sur leur santé. Ils perturbent le fonctionnement du cerveau, occasionnant notamment une diminution progressive de la faculté de penser qui peut

ces pesticides de première génération sont expirés depuis des années, et les formules chimiques

entraîner divers degrés d'incapacité intellectuelle. Les agriculteurs victimes de ces effets ont ainsi plus de mal à prendre des décisions judicieuses quant à la façon d'exploiter leurs terres pour qu'elles soient productives.

Les chercheurs du Centre international de la pomme de terre (CIP), dont le siège est dans le Sud, voulaient trouver une solution pour sortir de cette « impasse ». Ils se fondaient sur le fait que les capacités intellectuelles et les autres fonctions neurocomportementales se rétablissent si l'exposition aux produits chimiques toxiques est réduite. Toutefois, confrontés au besoin pressant d'assurer leur subsistance, les agriculteurs pauvres préféraient renoncer à leur santé qu'à l'utilisation de ces produits toxiques certes, mais abordables.

Grâce au soutien du Centre de recherches pour le développement international (CRDI), les chercheurs du CIP se sont engagés à trouver une solution bénéfique à tous. Toutefois, comme on utilisait des pesticides toxiques de façon intense et non sécuritaire depuis 1960, les agriculteurs croyaient qu'ils ne pouvaient s'en passer et que ces produits n'étaient sans doute pas aussi nocifs qu'on le prétendait. Les chercheurs du CIP auraient donc à affronter un système de croyances qui s'était raffermi pendant des décennies.

## L'idée : faire découvrir de nouvelles expériences

Pour réussir à faire passer leurs messages sur les moyens d'utiliser de façon sûre les produits chimiques toxiques, les chercheurs devaient d'abord s'assurer que les gens comprendraient comment les pesticides nuisaient à leur santé. Pour ce faire, ils ont administré des tests neurologiques simples, mais efficaces, et ont veillé à ce que les résultats soient bien transmis à la collectivité. Ils ont également pensé que la lutte intégrée pourrait offrir de nouvelles pistes de solutions. La lutte intégrée contre les parasites ne repose pas exclusivement sur l'utilisation de pesticides. Le recours à d'autres techniques, comme les pièges à ravageurs, permettrait aux agriculteurs d'utiliser des pesticides plus sûrs, en plus faibles quantités — ce qui s'avérerait une option abordable. Les chercheurs ont alors établi, à l'aide d'un modèle informatique perfectionné, des prévisions montrant que la lutte intégrée contribuerait à maintenir les coûts bas et la



production élevée. Or, pour les agriculteurs, « voir, c'est croire ». Les chercheurs ont donc organisé, dans des exploitations agricoles de la province, des stages pratiques visant à enseigner aux fermiers participants les techniques de lutte antiparasitaire intégrée. Les agriculteurs pouvaient ainsi mettre la démarche à l'épreuve — sans risquer de nuire à leurs propres cultures de pommes de terre. Les responsables des politiques ont été informés de tous les enseignements dispensés lors de ces stages.

### La recherche : cartographier l'environnement social et physique

Les chercheurs ont adopté une approche écosystémique, évaluant la santé des gens et examinant les facteurs sociaux et environnementaux ayant des effets sur celle-ci. Cette approche a joué un rôle déterminant dans la mise au point d'interventions propres à favoriser le changement. Les chercheurs ont évalué, à l'aide de tests, l'état de santé des agriculteurs et étudié leurs attitudes, leurs connaissances et leurs pratiques. Ils ont examiné non seulement les retombées économiques de l'utilisation de pesticides, mais aussi la contamination qu'ils provoquent dans les eaux souterraines et de surface ainsi que dans les maisons. Les stages pratiques ont eu lieu dans trois collectivités, et une série d'activités de sensibilisation du public ont été lancées. Des chercheurs provenant de diverses disciplines ont collaboré au projet.



Davantage d'agriculteurs de Carchi portent désormais un vêtement protecteur.

### Sur le terrain : modifier les points de vue et proposer de nouvelles solutions

- Les chercheurs ont établi les antécédents médicaux des agriculteurs qui se sont portés volontaires pour participer à la recherche, leur ont fait passer un examen médical ciblé et leur ont administré une batterie de tests recommandée par l'Organisation mondiale de la santé (OMS).
- Les chercheurs ont constaté que les deux tiers des personnes soumises aux tests souffraient de troubles neurologiques.
- L'utilisation d'un colorant phosphorescent a permis de montrer aux agriculteurs que des résidus de pesticides pouvaient s'accumuler dans les maisons et se trouver transmis d'un membre de la famille à l'autre.
- Au cours des stages pratiques, les agriculteurs ont appris à utiliser des pièges à charançons, diverses variétés de pommes de terre résistantes au mildiou et des pesticides moins toxiques.
- On a informé des groupes de femmes sur l'utilisation sécuritaire des pesticides chimiques et sensibilisé les enfants à ce sujet à l'aide, notamment, de spectacles de marionnettes.
- Un colloque sur les pesticides et la santé, tenu en 1999 et réunissant des représentants du gouvernement, de l'industrie et des collectivités, a donné lieu à une déclaration en faveur de la vie, de l'environnement et de la production dans la province de Carchi.
- En 2001, un forum national sur les pesticides a rassemblé des représentants de nombreux ministères, d'associations agricoles et de l'industrie des pesticides. Les agriculteurs y ont donné un exposé sur les effets de l'utilisation des pesticides sur leur santé.

### L'incidence : engendrer un nouveau mouvement

Les agriculteurs qui ont employé la méthode de lutte intégrée ont obtenu, moyennant des coûts réduits, des récoltes de pommes de terre aussi bonnes, voire meilleures, que celles des agriculteurs qui ont utilisé des pesticides toxiques. En effet, les parcelles expérimentales cultivées selon la méthode de lutte intégrée ont donné autant, sinon plus de pommes de terres



CRDI: Y. Beaulieu

## LA RECHERCHE BIEN APPLIQUÉE

que les parcelles cultivées à l'aide des méthodes traditionnelles, et ce, à moindres frais, les coûts de production enregistrés pour les parcelles expérimentales s'étant chiffrés à 80 USD la tonne, comparativement à 140 USD la tonne. Par ailleurs, en bon nombre, les agriculteurs qui ont eu recours à la lutte intégrée ont recouvré leurs capacités intellectuelles — ce qui semble être un facteur déterminant, bien que non apparent, de l'amélioration du rendement des cultures. L'utilisation de la méthode de lutte intégrée s'est fortement intensifiée dans la province de Carchi tandis que le recours aux pesticides a diminué. Chez les agriculteurs participant au projet, la quantité de fongicides utilisée pour lutter contre les premières attaques de mildiou a baissé de moitié et les quantités d'insecticides utilisées pour combattre le charançon des Andes et la mineuse des feuilles ont été réduites de 75 % et de 40 % respectivement.

De plus, davantage d'agriculteurs de la province de Carchi portent désormais un vêtement protecteur lorsqu'ils pulvérisent des pesticides. Les deux tiers des familles ayant participé au projet ont acheté de l'équipement de protection — profitant de la possibilité de s'en procurer dans le cadre du projet. Elles avaient toujours, auparavant, trouvé un tel équipement trop cher et peu commode, mais elles ont changé d'avis en apprenant les effets qu'exerçaient les pesticides toxiques sur leur santé. Enfin, les agriculteurs veillent, à l'heure actuelle, à bien faire comprendre leurs préoccupations relatives aux pesticides aux gouvernements et aux intervenants mêmes de l'industrie des pesticides.

### Les défis de l'avenir : amplifier le mouvement

Les stages pratiques sont efficaces, mais trop peu nombreux pour permettre d'atteindre toute la population agricole de Carchi. De plus, au nom d'intérêts commerciaux, de fortes pressions sont exercées pour que les agriculteurs continuent d'utiliser les méthodes traditionnelles. Certes, les agriculteurs innovateurs qui ont adopté les techniques de lutte intégrée peuvent changer le cours des choses, car, au fur et à mesure que leurs revenus et leur santé s'amélioreront, leurs voisins seront plus enclins à suivre leur exemple. Toutefois, ce nouveau mouvement a besoin d'appui pour prendre de l'ampleur. Les divers ordres de gouvernement et l'industrie des pesticides ont donc un rôle à jouer à cet égard.



CRDI: Y. Beaulieu

**Les agriculteurs employant la méthode de lutte intégrée ont obtenu, autant, sinon plus, de pommes de terre.**

Enfin, les chercheurs sont d'avis qu'il faudrait limiter ou interdire l'utilisation des pesticides classés par l'OMS au nombre des produits très toxiques, à défaut de quoi, ils recommandent qu'ils soient taxés afin d'en augmenter le coût.

Le Centre de recherches pour le développement international (CRDI), un organisme canadien, est l'un des chefs de file de la production et de l'application de nouvelles connaissances pour relever les défis du développement international. Depuis plus de 35 ans, le CRDI travaille en étroite collaboration avec les chercheurs des pays en développement pour créer des sociétés en meilleure santé, plus équitables et plus prospères.

Centre de recherches pour le développement international  
CP 8500  
Adresse municipale : 250, rue Albert  
Ottawa (Ontario) Canada K1G 3H9  
Tél. : (613) 236-6163  
Télééc. : (613) 238-7230  
Courriel : info@crdi.ca

[www.crdi.ca](http://www.crdi.ca)



## Derrière des portes closes

Des chercheurs financés par le CRDI éclairent un sujet obscur : combien coûte aux pays leur adhésion à l'Organisation mondiale du commerce ?

« Paradoxalement, l'OMC — un organisme de réglementation — n'a pas de règles claires quant au ' prix à payer ' pour en devenir membre. »

Simon J. Evenett,  
Université de Sainte-Galle

Un des bénéfices de l'OMC : un accès prévisible aux marchés étrangers.



CRDI: Y. Beaulieu

## Le défi sur le plan du développement : déterminer le prix à payer pour adhérer à l'OMC

Quelles sont exactement les conditions à remplir pour adhérer à l'Organisation mondiale du commerce (OMC) ? Cette instance multilatérale — au cœur même du commerce dans le monde — réglemente des milliards de dollars d'échanges chaque année. Les pays qui en deviennent membres gagnent ainsi un accès prévisible et privilégié aux marchés étrangers. De plus, l'accession à l'OMC procure d'autres avantages qui s'avèrent particulièrement attrayants pour les pays en développement. Il suffit de devenir membre, par exemple, pour acquérir un « sceau d'approbation » non officiel pouvant servir à attirer des investissements étrangers. Nombreux, donc, sont les pays qui aspirent encore à y accéder. À l'heure actuelle, 26 cherchent à en devenir membres, deux gouvernements observateurs s'apprêtent à entreprendre le processus d'adhésion, et trois autres pays ont déjà demandé que des groupes de travail soient créés. La majorité de ces postulants sont des pays en développement.

Or, aucun postulant ne peut être accepté au sein de l'OMC sans le consentement de ses membres actuels. De plus, pour tirer profit de leur inté-

gration, les pays postulants doivent y mettre le prix — en libéralisant leurs marchés, notamment. Il s'agit là d'un système de contrepartie qui constitue le fondement même de cette puissante organisation commerciale. Mais qu'en coûte-t-il précisément pour devenir membre ? Eh bien, paradoxalement, malgré qu'elle soit un organisme de réglementation, l'OMC n'a pas, en pratique, de règles permettant de définir les conditions d'adhésion susceptibles de s'appliquer. Voilà d'ailleurs pourquoi on a qualifié les négociations de l'OMC de coup de force unilatéral destiné à extorquer des concessions aux pays plus faibles, à leur détriment. Dans quelle mesure, en fait, le processus d'adhésion favorise-t-il une négociation équilibrée ? Oblige-t-il plutôt les nouveaux membres à faire l'impossible pour répondre aux besoins et aux intérêts des membres actuels de l'OMC ?

Les derniers postulants en lice, impatients d'accéder à ce système commercial, se voient-ils tenus d'accepter davantage de concessions que ceux qui y ont été admis plus tôt ? Le processus est-il plus long ou plus complexe, et l'adhésion exige-t-elle des pays davantage que ce qu'elle leur rapporte ? Les pays en développement ont-ils actuellement le moindre pouvoir de négociation quand il s'agit de débattre des conditions de leur adhésion ? Ces questions suscitent énormément de controverse, mais — paradoxalement de nouveau — bien peu de recherches. En fait, si l'on fait abstraction du cas important de la Chine, la question de l'accession à l'OMC n'a pour ainsi dire fait l'objet d'aucune d'étude, et bien peu d'articles ont été rédigés sur les résultats économiques et le bien-être collectif des 19 autres pays qui ont adhéré à l'OMC depuis 1995.

Simon J. Evenett, économiste chargé de recherches à l'Université de Sainte-Galle, en Suisse, a été frappé par cette grave omission. Il s'est dit, en effet, qu'une recherche objective sur le processus d'adhésion à l'OMC pourrait fournir des renseignements utiles aux pays en développement qui souhaitent en devenir membres. Une telle étude contribuerait en outre à alimenter le débat qui, selon lui, se déroule en quelque sorte en vase clos.

## L'idée : révéler ce qui se passe derrière des portes closes

Grâce au soutien du Centre de recherches pour le développement international (CRDI), organisme canadien, l'équipe de recherche a procédé à un examen approfondi du processus que cinq pays ont suivi en vue de leur accession à l'OMC. Elle a étudié à fond le mode d'organisation adopté à cette

fin par les pays en développement : comment ils se sont préparés, les obstacles aux quels ils se sont heurtés et les conseils qui leur ont été prodigués. Les chercheurs ont effectué une analyse consciencieuse visant à déterminer quels avantages chaque pays à l'étude avait obtenus, le cas échéant, de son adhésion à l'OMC et quelles concessions il avait faites en échange. Ils voulaient ainsi établir si les avantages en question étaient liés ou non à la façon dont les pays se préparaient aux négociations — et en tirer des enseignements.

### La recherche : comparer les coûts

Les chercheurs ont mis au point une méthodologie de collecte systématique de données dans le but d'établir des comparaisons entre les coûts et les avantages de l'accession à l'OMC des cinq pays à l'étude. Cette approche leur a ensuite permis d'examiner les conséquences juridiques et économiques pour les pays en développement. L'équipe de chercheurs visait tout particulièrement à déterminer si le prix à payer pour adhérer à cette organisation avait augmenté ou non au fil des ans.

### Sur le terrain : examiner le processus d'adhésion à l'OMC

Les chercheurs ont réalisé cinq études portant respectivement sur le processus d'adhésion à l'OMC du Cambodge, de l'Éthiopie, de la Jordanie, du Népal et du Viet Nam. Ils ont commencé par établir avec précision les faits concernant l'évolution des flux d'échanges commerciaux et de la performance macro-économique récente de ces pays. Puis, à l'aide de deux méthodologies économiques, ils ont examiné comment les exportations et les importations nationales avaient évolué après l'accession. Dans leur analyse, ils ont pris en compte divers facteurs atténuants, comme des questions d'infrastructures de transport et de communications. Ils ont ensuite effectué une analyse juridique comparative des conditions de l'adhésion et de ses effets sur trois des pays à l'étude ainsi que des expériences de l'Angola, pays devenu membre originaire de l'OMC à la fin du Cycle d'Uruguay.

Un juriste a examiné la nature des engagements concernant l'accès aux marchés des produits agricoles et non agricoles ainsi qu'à ceux des services. Il a comparé ces obligations aux pratiques et mesures gouvernementales actuelles, dont celles liant d'autres membres de l'OMC se trouvant à un stade de développement comparable à celui des pays à l'étude.

Les chercheurs ont également répertorié les compétences administratives utilisées pour préparer l'adhésion, ainsi que les ressources humaines qui ont été nécessaires pour suivre l'évolution du dossier des politiques commerciales et pour formuler les nouvelles politiques nationales exigées en la matière.

Les constatations de ces recherches ont été présentées à un atelier parrainé par la Banque mondiale. Cette rencontre, qui a eu lieu au Palais des Nations de l'ONU, à Genève, a attiré plus d'une centaine de membres du milieu du commerce.

### L'incidence : un besoin manifeste d'assistance technique

Les chercheurs ont constaté que les pays qui présentaient une demande d'adhésion à l'OMC devaient non seulement se soumettre à un processus long et complexe, mais en outre opérer de profondes réformes de leurs institutions et politiques nationales pour les rendre conformes aux disciplines de l'OMC. De plus, ce processus ne tient pas vraiment compte de la situation ni des besoins particuliers des pays en développement.

Les chercheurs ont également conclu que les modalités d'adhésion à l'OMC n'étaient pas normalisées. La Bulgarie, l'Équateur et la Jordanie ont suivi des processus similaires, et pourtant, les conditions qui ont été imposées à chacun de ces nouveaux membres ont différé largement.

De plus, des données provenant d'observations faites sur le terrain confirment qu'en comparaison avec les membres originaires de l'OMC, les pays ayant adhéré récemment ont pris des engagements plus nombreux, plus lourds et de plus grande portée. Les pays postulants sont maintenant tenus, par exemple, de réduire leurs tarifs douaniers en deçà des niveaux adoptés par des pays pauvres qui ont été intégrés antérieurement au système multilatéral de commerce. Qui plus est, les membres actuels de l'OMC — tant les pays riches que les pays pauvres — demandent souvent aux postulants de se soumettre à des règles plus strictes que celles qu'ils doivent eux-mêmes observer.

La question de savoir si ces conditions procurent aux pays postulants les avantages qu'ils s'attendent à recevoir reste, pour ainsi dire, entière. Selon les indications des chercheurs, l'intégration des nouveaux membres de l'OMC est si récente — et leurs expériences commerciales si diversifiées — qu'il est très difficile de procéder à une évaluation générale des gains et des pertes associés



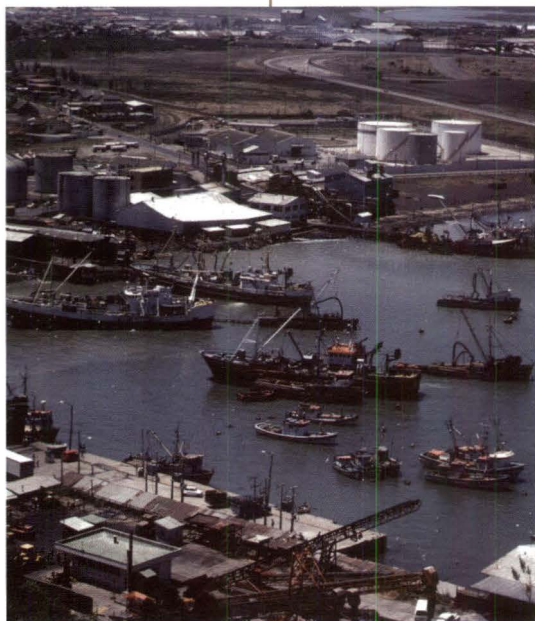
CRDI: P. Jackson

Les modalités d'adhésion à l'OMC ne sont pas normalisées.



CRDI: N. McKee

Quels sont les engagements concernant l'accès aux marchés des produits agricoles ?



CRDI: R. Charbonneau

**L'accèsion à l'OMC entraîne une hausse des exportations destinées aux marchés déjà desservis.**

à leur adhésion. Cependant, une analyse quantitative de la performance commerciale de l'Équateur et de la Bulgarie a révélé que bien que l'accèsion à l'OMC n'avait pas eu pour effet d'accroître les exportations vers de nouveaux marchés, elle avait entraîné une hausse de celles destinées aux marchés étrangers déjà desservis. Les chercheurs ont constaté en outre que les réformes économiques exigées

par l'OMC se révélaient avantageuses pour les nouveaux membres, car elles les aidaient à contenir leurs problèmes de balance de paiements.

Néanmoins, quand il s'agit d'affirmer que les avantages de l'adhésion à l'OMC valent bien les concessions faites par les pays, tout devient fonction de la manière dont se déroulent les négociations. Or, le manque de personnel qualifié et les contraintes institutionnelles et financières font en sorte que la plupart des pays en développement ne sont pas en mesure de mener ces négociations avec efficacité.

À cet égard, la recherche a fait ressortir la nécessité d'offrir un programme efficace et soutenu de services-conseils et d'aide aux pays désireux de participer davantage à l'économie mondiale. Elle a en outre montré qu'il était nécessaire de donner aux pays pauvres la possibilité non seulement d'expédier des marchandises sur les marchés occidentaux selon des modalités plus prévisibles, mais aussi de bénéficier d'une assistance technique améliorée sur les plans de la conception et de la prestation.

La Banque mondiale a résumé, puis publié les résultats de la recherche dans sa collection Trade Note. Elle s'en sert également pour appuyer à l'interne une proposition visant à fournir une assistance technique supplémentaire aux pays qui envisagent d'adhérer à l'OMC ou qui ont déjà présenté une demande à cette fin. De plus, les résultats ont été communiqués à des groupes du Viet Nam (pays engagé dans le processus

d'adhésion) dans le cadre d'un cours de formation offert par l'Institut de la Banque mondiale. Enfin, les travaux de recherche ont été présentés lors d'une importante réunion multipays consacrée à ce sujet et organisée par la GTZ (organisme chargé de la coopération allemande au développement), à Berlin, en novembre 2004.

## **Les défis de l'avenir : définir la nature des engagements**

Le projet de recherche sur l'accèsion à l'OMC démontre la nécessité pour les membres actuels de l'OMC de décrire avec précision ce qu'il leur en coûte pour faire partie de cette organisation et de simplifier les lourdes procédures d'adhésion, au risque de faire des nouveaux membres des citoyens de seconde zone à l'intérieur du régime de l'OMC.

La portée actuelle de la définition juridique du processus d'accèsion à l'OMC est-elle satisfaisante ?

Pour le savoir, il est essentiel de poursuivre les travaux de recherche afin de définir la nature des engagements précis que prennent les nouveaux membres de l'OMC. Il est difficile, à ce stade-ci, de déterminer avec précision si on demande généralement à ces derniers de contracter des engagements qui diffèrent sensiblement des obligations et des droits des membres originaires de l'organisation.

Le Centre de recherches pour le développement international (CRDI), un organisme canadien, est l'un des chefs de file de la production et de l'application de nouvelles connaissances pour relever les défis du développement international. Depuis plus de 35 ans, le CRDI travaille en étroite collaboration avec les chercheurs des pays en développement pour créer des sociétés en meilleure santé, plus équitables et plus prospères.

Centre de recherches pour le développement international  
CP 8500  
Adresse municipale : 250, rue Albert  
Ottawa (Ontario) Canada K1G 3H9  
Tél. : (613) 236-6163  
Télé. : (613) 238-7230  
Courriel : info@crdi.ca

[www.crdi.ca](http://www.crdi.ca)



## Chaque goutte d'eau vaut son pesant d'or

L'Initiative régionale concernant la demande d'eau (WADI mena), que finance le CRDI, aide les pays de la région aride du Moyen-Orient et de l'Afrique du Nord à mettre en commun les leçons apprises sur la façon dont la gestion de la ressource peut permettre d'éviter une crise imminente de l'eau.

« La préservation des ressources en eau exige une modification des comportements au sein de la société qui, à son tour, devra se doter de rigoureux plans d'action à long terme. »

Naser I. Faruqui, dans  
*La gestion de l'eau selon  
l'Islam*

# LA RECHERCHE BIEN APPLIQUÉE

## Le défi sur le plan du développement : faire face à une importante pénurie d'eau

Caractérisée par de faibles précipitations annuelles et un volume peu élevé de ressources en eau renouvelables par habitant, la région du Moyen-Orient et de l'Afrique du Nord (région MOAN) est la zone la plus sèche du monde. Les experts affirment que les pays qui disposent de moins de 500 mètres cubes d'eau par année et par habitant ont atteint le « seuil de pénurie d'eau », soit le volume minimal d'eau essentiel pour assurer la survie de la population. Dans plusieurs pays de cette région, les réserves d'eau sont déjà inférieures à cette limite ou sur le point de l'atteindre.

Il y a tout lieu de s'attendre à ce que l'évolution démographique et les tendances du développement dans cette région aggravent la situation. Les taux élevés de croissance démographique, l'intensification de la migration urbaine et la forte proportion de jeunes au sein des populations nationales laissent en effet présager une véritable explosion de la demande d'eau. Qui plus est, les différents acteurs économiques — comme l'industrie, le secteur touristique en pleine expansion et le secteur agricole tributaire de l'irrigation — contribueront à accroître les pressions déjà exercées sur les ressources hydriques. Lorsque les maigres réserves d'eau, qui continueront de diminuer en raison d'une consommation accrue, ne suffiront plus pour répondre à cette demande toujours croissante, on assistera presque certainement à un ralentissement des

**On constate également un besoin urgent de mettre en oeuvre des programmes afin de réduire le plus efficacement possible la consommation.**



CRDI: P. Bennett

perspectives de développement économique et à une augmentation de la pauvreté dans la région.

## L'idée : éviter le gaspillage accru des réserves

De plus en plus, on a le sentiment que pour résoudre la crise de l'eau dans la région, il faut faire davantage que simplement chercher à augmenter les réserves disponibles en réalisant des mégaprojets, comme la construction d'usines de dessalement de l'eau de mer. On constate également un besoin urgent de mettre en oeuvre des programmes de gestion de la demande d'eau (programmes GDE) afin de réduire le plus efficacement possible la consommation. Prévenir le gaspillage de l'eau est en effet un moyen intelligent et plus économique d'accroître les réserves disponibles.

Il existe plusieurs types de programmes GDE. Souvent, ils consistent à utiliser de l'eau de moins bonne qualité à des fins particulières ou à modifier les périodes d'utilisation de l'eau pour éviter les pertes. Par exemple, les eaux ménagères ou eaux grises (eaux usées provenant des lavabos et des baignoires) peuvent servir à l'arrosage des plantes et à l'irrigation des cultures, réduisant ainsi la demande en eau potable. Les programmes GDE proposent d'autres moyens d'économiser l'eau : modifier le calendrier d'utilisation de manière à ce que l'irrigation d'appoint soit effectuée pendant la nuit, lorsqu'il y a moins d'évaporation; adopter des technologies nouvelles, intelligentes et adaptées, en installant, par exemple, un système d'irrigation au goutte-à-goutte ou encore des robinets et des toilettes à faible débit.

Modifier les prix et la valeur perçue des services d'approvisionnement en eau est un autre aspect de la gestion de la demande d'eau. Augmenter les tarifs pour qu'ils correspondent davantage aux coûts réels de l'approvisionnement peut effectivement procurer plusieurs avantages, notamment celui d'inciter les utilisateurs à rationaliser leurs habitudes de consommation. La hausse de la tarification peut également générer des revenus supplémentaires qui pourront servir à financer divers travaux de réfection du réseau d'alimentation en eau. L'entretien de l'infrastructure, comme la réparation des conduites vétustes qui fuient, peut en effet avoir une incidence radicale sur l'augmentation du volume d'approvisionnement en eau.





**La région du Moyen-Orient et de l'Afrique du Nord est la zone la plus sèche du monde.**

Toutefois, les pays de la région MOAN sont réticents à imposer des tarifs sur l'eau. Certains

croient que payer pour l'eau va à l'encontre d'un décret religieux selon lequel cette ressource est un cadeau divin; il convient donc de faire la distinction entre payer pour l'eau proprement dite et payer pour les services d'approvisionnement en eau.

### **La recherche : établir des réseaux pour accroître la portée des interventions**

Depuis le début des années 1990, le Centre de recherches pour le développement international (CRDI), organisme canadien, fait la promotion de la gestion de la demande en eau en tant que pierre angulaire de la politique de l'eau dans la région MOAN. Pour ce faire, il a notamment organisé, au fil des ans, une série de forums qui ont attiré des spécialistes de l'eau de la région, des directeurs généraux de ministères et des ministres. Ces rencontres ont certes contribué à sensibiliser la région à la GDE, mais elles n'ont pas eu une portée assez large, ni assez déterminante pour permettre d'éviter la crise imminente de l'eau.

Afin de remédier à cette situation, on a créé l'Initiative régionale concernant la demande d'eau, une démarche quinquennale (2004–2009) couramment appelée *WADImena*. Coordonnée et financée en partie par le CRDI, en partenariat avec l'Agence canadienne de développement international (ACDI) et le Fonds international de développement agricole (FIDA), *WADImena* a pour objectifs de faciliter le transfert des connaissances et la mise en commun d'expériences entre les pays, d'influer sur les processus de formulation des politiques au moyen des constatations émanant de recherches ciblées, et de renforcer les capacités en vue d'accroître l'efficacité et la portée des programmes GDE dans

la région. Les pays participants comprennent l'Algérie, le Maroc, la Tunisie, l'Égypte, la Jordanie, le Liban, la Cisjordanie et Gaza, la Syrie et le Yémen.

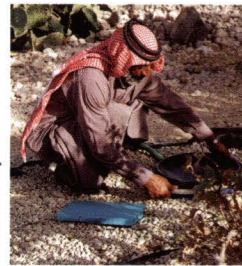
Le transfert des connaissances et des enseignements tirés de travaux concluants exige que l'on tienne compte du contexte climatique, socioéconomique, politique et religieux de chacun des pays. En fait, le but est de fournir aux gouvernements, aux instituts de recherche et aux organisations non gouvernementales (ONG) des neuf pays participants de *WADImena* les outils dont ils ont besoin pour créer et mettre en oeuvre des programmes GDE adaptés à leurs situations particulières.

La démarche de renforcement des capacités de *WADImena* met l'accent sur la mise en commun des expériences, la création de réseaux de savoirs, les missions régionales et les voyages d'études. En outre, *WADImena* offre à de jeunes professionnels la possibilité de participer à des conférences, à des activités de formation et à des colloques, et de rédiger des articles sur des sujets ayant trait à la GDE.

### **Sur le terrain : tirer des enseignements des expériences**

*WADImena* met à profit les constatations qui ont émané des projets de recherche que le CRDI a menés antérieurement sur la GDE ainsi que les enseignements issus de quatre forums régionaux tenus entre 2001 et 2003. Elle vise ainsi à transformer les connaissances théoriques en actions réelles qui donnent lieu à des résultats concrets et à la formulation de politiques.

Plusieurs acteurs, dont des membres de gouvernements, d'organismes de recherche et de la société civile, participent aux projets de recherche appliquée de *WADImena*, conformément à la démarche à intervenants multiples qu'elle préconise. Ainsi, l'octroi de subventions à des équipes de recherche de huit des pays participants permet actuellement la réalisation de projets faisant la démonstration de stratégies ou d'outils de gestion de la demande d'eau qu'appuie une analyse coûts-avantages et qui reposent sur les connaissances traditionnelles. Cette recherche, effectuée au niveau local, débouchera sur la formulation de politiques susceptibles de s'appliquer à l'échelle régionale. La programmation de *WADImena* comprend également une stratégie d'intégration



**Les eaux ménagères ou eaux grises peuvent servir à l'arrosage des plantes et à l'irrigation des cultures.**

## LA RECHERCHE BIEN APPLIQUÉE

des sexospécificités qui vise à promouvoir la participation des femmes aux débats et à la prise de décisions en matière de gestion de l'eau.

Des échanges régionaux ont permis, par exemple, d'enseigner à des partenaires de la Syrie comment faire appel aux associations d'utilisateurs d'eau (AUE) pour assurer une répartition plus équitable de la ressource, dissiper les tensions provoquées par son utilisation entre les collectivités et contribuer à améliorer la gestion des réseaux de canalisations. Ces missions dirigées ont favorisé la diffusion des enseignements tirés d'une expérience sur l'utilisation des eaux usées qui a été menée en Égypte et qui comportait différents volets, dont l'utilisation d'eau recyclée (eau usée traitée) provenant de procédés d'épuration naturelle ou d'usines d'épuration mécanique et l'utilisation d'un mélange d'eaux (eau recyclée et eau douce). Une autre mission a permis de montrer aux Syriens comment des AUE avaient procédé pour distribuer de l'eau d'irrigation et de l'eau potable, percevoir des redevances sur l'eau et contribuer à promouvoir la conservation de la ressource en Tunisie.

### **L'incidence : transférer des connaissances et renforcer les capacités**

WADImena s'efforce en outre de constituer une base de résultats de recherche et de connaissances permettant d'améliorer l'application pratique des stratégies de gestion de la demande d'eau dans certains contextes ruraux, en portant une attention particulière aux besoins des femmes et des plus démunis. Elle appuie le développement des compétences, renforce les capacités individuelles et institutionnelles, encourage la création de réseaux et de partenariats et favorise la conclusion d'ententes de collaboration entre les responsables des programmes de gouvernance de l'eau sur les plans national, régional et international. Les pages Web de l'initiative WADImena ([www.crdi.ca/wadimena](http://www.crdi.ca/wadimena)) donnent accès à de nombreuses ressources, dont un glossaire trilingue (en anglais, en français et en arabe) contenant plus de 400 termes sur la gestion de la demande en eau, ainsi qu'une bibliothèque virtuelle mettant en valeur les principaux enseignements tirés des activités antérieures.

À la fin de 2005 et au début de 2006, une série d'ateliers de renforcement des capacités de

recherche ont été organisés à l'intention des huit équipes de chercheurs de WADImena. Ces rencontres avaient pour but d'améliorer la qualité des propositions de recherche appliquée présentées à WADImena en lien avec les domaines de l'analyse sociale et sexospécifique, de la recherche participative, du suivi et de l'évaluation de la recherche et de la diffusion des résultats de recherches. Ces ateliers visaient en outre à aider les équipes à concevoir des projets de meilleure qualité qui permettraient, au bout du compte, d'améliorer l'efficacité, l'équité et la durabilité de l'utilisation de l'eau sans nuire aux groupes démunis ou marginalisés.

### **Les défis de l'avenir : comprendre les démarches fondées sur les sexospécificités et les connaissances traditionnelles**

À l'avenir, les activités de recherche de WADImena auront notamment pour but d'améliorer les connaissances sur les questions relatives à l'eau et aux sexospécificités et d'intégrer dans les modes de gestion des ressources en eau des méthodologies de recherche et des méthodes d'analyse qui tiennent davantage compte des facteurs sexospécifiques. Par ailleurs, d'autres projets viseront à mieux comprendre les connaissances traditionnelles et autochtones auxquelles les femmes et les hommes font appel en cas de pénurie d'eau et à déterminer comment il est possible d'adapter ces savoirs à la réalité contemporaine.

Le Centre de recherches pour le développement international (CRDI), un organisme canadien, est l'un des chefs de file de la production et de l'application de nouvelles connaissances pour relever les défis du développement international. Depuis plus de 35 ans, le CRDI travaille en étroite collaboration avec les chercheurs des pays en développement pour créer des sociétés en meilleure santé, plus équitables et plus prospères.

Centre de recherches pour le  
développement international  
CP 8500

Adresse municipale : 250, rue Albert  
Ottawa (Ontario) Canada K1G 3H9  
Tél. : (613) 236-6163  
Téléc. : (613) 238-7230  
Courriel : [info@crdi.ca](mailto:info@crdi.ca)

[www.crdi.ca](http://www.crdi.ca)



## Réservoirs d'espoir

Un programme d'apprentissage partagé, soutenu financièrement par le CRDI, aide des agriculteurs à approvisionner en eau des villages pauvres de la province de Guizhou, en Chine, et à leur faire entrevoir un avenir meilleur.

« L'eau est bonne; elle profite à toutes choses et ne rivalise pas avec elles. »

Lao-Tseu

## Le défi sur le plan du développement : la collecte de l'eau

La remarquable croissance économique qu'a connue la Chine au cours des dernières décennies a été largement confinée aux régions côtières et aux grandes villes. Le sort des provinces de l'intérieur et, en particulier, celui des districts ruraux, plus montagneux et arides, est moins enviable. Un grand nombre d'habitants de ces régions tentent de tirer de terrains accidentés et de terres arides et infertiles de quoi survivre à peine.

On trouve un district de ce genre dans le comté de Changshun, au cœur de la province montagneuse du Guizhou, au sud-ouest de la Chine. Y fournir un approvisionnement suffisant d'eau potable est un problème chronique. Le comté est constitué à 93 %, au

bas mot, de terres en pente et la sous-surface est en grande partie composée de calcaire poreux et de dolomite qui ne retiennent pas les eaux souterraines dans des nappes accessibles.

Les paysans doivent y gérer des systèmes de production complexes formés de rizières de culture sèche ou irriguées, de hautes terres et de prairies moins productives, de régions boisées et de terres incultes. La pénurie d'eau entraîne de faibles rendements, la concentration des cultures, la dégradation des forêts et le surpâturage. Les gens doivent travailler de plus en plus à seule fin de conserver le peu qu'ils possèdent. Or, la situation est particulièrement astreignante pour les femmes qui sont depuis toujours chargées de multiples tâches, dont la corvée d'eau.

Bon an, mal an, durant l'aride saison hivernale, les villageoises s'éveillent au milieu de la nuit pour marcher deux ou trois kilomètres — à la noirceur — jusqu'à un endroit où elles doivent faire la queue, souvent pendant des heures,

L'eau est rare dans la province montagneuse du Guizhou.



CRDI: C. Thompson

dans le seul espoir de ramener suffisamment d'eau pour la consommation quotidienne. À leur retour à la maison, chargées de leur lourd fardeau, le soleil se levant à peine, ces femmes, qui manquent de sommeil et sont déjà épuisées, doivent faire face à une autre journée de travail.

## L'idée : mobiliser la collectivité

Pendant des millénaires, la Chine a compté sur un système public centralisé, mis en oeuvre par une vaste et lourde bureaucratie. Il s'en trouvera certes plusieurs pour louer cette structure, mais il reste que cette approche descendante ne répond pas toujours aux attentes à l'échelle locale.

Ainsi, au début des années 1990, Guizhou — une des provinces les plus pauvres de la Chine — a mis en oeuvre un projet public de gestion de l'eau, dont plusieurs installations ont été reconstruites ou financées par l'État. Toutefois, la reddition de comptes était à peu près inexistante, l'administration laissait à désirer et aucun contrôle local n'était exercé. Dans toute la province, l'efficacité du projet était limitée et les villages pauvres du comté de Changshun en ont tiré bien peu d'avantages.

« Le principe de l'utilisateur-payeur a aussi aidé à sensibiliser les villageois à l'importance des ressources naturelles. Lorsqu'ils se sont mis à utiliser le nouveau système d'alimentation en eau, ils se sont rendu compte qu'ils devaient prendre conscience de la quantité d'eau qu'ils utilisent et de l'incidence de leur utilisation sur l'ensemble du réseau. »

Yuan Juanwen, chercheur à l'ASAG

Par conséquent, les chercheurs de l'Académie des sciences agronomiques de Guizhou (ASAG), parrainés par le CRDI, ont décidé de privilégier une approche différente, la gestion communautaire des ressources naturelles (GCRN), laquelle suppose la prise de décision participative. La GCRN se fonde sur la notion d'apprentissage partagé. Elle part du principe que les collectivités locales qui utilisent les ressources naturelles ont tout intérêt à les protéger. Les chercheurs travaillent directement auprès des villageois pour tenter de comprendre leurs problèmes et les aider à trouver les meilleures solutions

### La recherche : à l'écoute de la population

En 1995, l'équipe multidisciplinaire de l'ASAG a commencé à travailler dans quelques petits villages de Changshun. Au début, elle s'est centrée surtout sur la collecte d'information. Les chercheurs ont décrit et analysé les pratiques traditionnelles de gestion des ressources et évalué les dommages déjà causés au capital de ressources naturelles de ces villages.

Par la suite, les membres de l'équipe de l'ASAG ont joué davantage le rôle d'animateurs et ont rassemblé des universitaires et des résidents de la localité pour qu'ils s'engagent, sous leur direction, dans un processus de collaboration. Ensemble, ils ont élaboré des solutions techniques et organisationnelles et d'autres propositions susceptibles d'influer sur l'attitude des pouvoirs publics afin de résoudre les problèmes du village. Ils ont accordé beaucoup d'attention aux aspects sociaux du développement. Bien que les nouvelles stratégies aient porté sur diverses questions pratiques — nouvelles sources d'eau, irrigation, aqueducs, réservoirs, conduites, et ainsi de suite — l'accent a surtout été mis sur le processus, c'est-à-dire sur la participation des gens aux décisions touchant leur propre développement.

### Sur le terrain : l'utilisateur-payeur

La collaboration a été longue et laborieuse. Non seulement les solutions techniques ont-elles fait l'objet de discussions et été choisies par les villageois, mais ce sont ces derniers qui ont eux-mêmes construit les nouveaux systèmes. Qui plus est, ils en ont acquis la « propriété » en convenant d'en réglementer eux-mêmes l'usage et de payer pour leur gestion et leur entretien, selon la quantité d'eau utilisée. En Chine, le paiement à la consommation est une idée radicale et, à Changshun, l'innovation a fait naître une toute nouvelle attitude à l'égard des services publics.

L'approche de l'utilisateur-payeur a ensuite été approuvée par les gouvernements du comté et du canton en vue d'être mise en application dans d'autres régions rurales.

En outre, l'extension des travaux de l'ASAG a permis de mettre en pratique la gestion communautaire des ressources naturelles dans d'autres domaines, par exemple, pour améliorer la gestion des terres forestières de propriété commune, construire des routes, assurer l'éclairage public et faire l'essai d'un système de production de biogaz.

### L'incidence : la transformation des villages

En se réunissant pour prendre part à un programme d'apprentissage par la pratique, les agriculteurs de l'ASAG et de Changshun ont profondément modifié les niveaux de vie de ces districts aux prises avec la pauvreté.

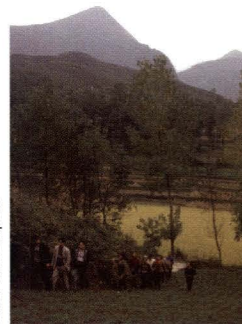
Ayant désormais accès à un approvisionnement en eau fiable, les agriculteurs ont pu diversifier leurs cultures et augmenter considérablement leur rendement. Ils ont appris à faire un usage plus productif de toutes leurs ressources, par exemple, en plantant des arbres et des arbustes fruitiers sur les terres marginales des versants des collines (et, en même temps, freiner l'érosion). Aujourd'hui, les revenus sont plus élevés et les sources d'approvisionnement alimentaire, plus sûres.

CRDI: C. Thompson



Le résultat : des revenus plus élevés et de meilleures récoltes.

CRDI: C. Thompson



L'apprentissage par la pratique, une nouvelle approche en Chine.

# LA RECHERCHE BIEN APPLIQUÉE

On peut résoudre les problèmes locaux par des mesures locales.

L'incidence sur la vie des femmes a été particulièrement remarquable. Exigeant moins de main-d'œuvre, les nouvelles méthodes de gestion de l'eau ont permis aux femmes de consacrer leur temps à autre chose. Elles se sont donc mises à la culture des arbres fruitiers, des champignons ou des fraises. De plus, elles ont appris à mettre en marché leurs produits et ont acquis des compétences dans des domaines

« L'eau, où qu'elle se trouve sur terre, s'écoule vers un lieu de rencontre commun. Elle répond à une loi naturelle. Tous les êtres humains sont membres d'une collectivité et tous devraient travailler au sein de celle-ci. »

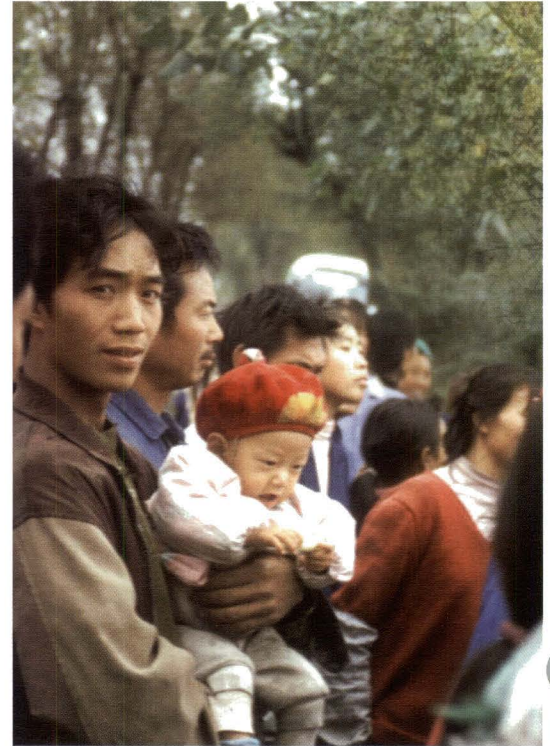
I Ching

aussi divers que la comptabilité, la vente et la conduite d'une motocyclette. Ainsi, plus besoin de transporter l'eau au beau milieu de la nuit.

## Les défis de l'avenir : passer le mot

Le principal problème dans la province de Guizhou ne consistait pas tant à trouver de nouvelles sources d'eau qu'à inciter les gens à investir dans les systèmes d'approvisionnement et dans leur entretien. Le projet de Changshun a été beaucoup plus important sur le plan social que sur le plan technique. Il a révélé que ce sont les gens qui s'investissent et prennent les décisions qui jouent un rôle primordial dans le succès des projets de gestion des ressources naturelles.

En Chine, l'idée qu'on peut résoudre les problèmes locaux par des mesures locales fait son chemin. Les dirigeants du comté de Changshun ont adopté l'approche participative. S'il est vrai que de nouvelles perspectives ont été ouvertes, l'heure est peut-être venue de confier aux villages le soin de prendre les décisions sur l'utilisation et la gestion des ressources et de reproduire les résultats de ce projet dans d'autres régions de Guizhou et d'autres provinces de la République populaire de Chine.



CRDI: C. Osborn

Le Centre de recherches pour le développement international (CRDI), un organisme canadien, est l'un des chefs de file de la production et de l'application de nouvelles connaissances pour relever les défis du développement international. Depuis plus de 35 ans, le CRDI travaille en étroite collaboration avec les chercheurs des pays en développement pour créer des sociétés en meilleure santé, plus équitables et plus prospères.

Centre de recherches pour le développement international  
CP 8500  
Adresse municipale : 250, rue Albert  
Ottawa (Ontario) Canada K1G 3H9  
Tél. : (613) 236-6163  
Télé. : (613) 238-7230  
Courriel : info@crdi.ca

[www.crdi.ca](http://www.crdi.ca)



# La voie vers l'harmonie : savoir partager les ressources

Le CRDI, l'UPEACE et des douzaines de chercheurs latino-américains explorent des méthodes non violentes de résoudre des conflits mettant la nature en cause.

« La paix est un processus sans fin... Elle ne peut ignorer nos différences ou passer outre à nos intérêts communs. Elle exige que nous travaillions et vivions ensemble. »

– Óscar Arias Sánchez, lauréat du prix Nobel de la paix et président du Costa Rica [traduction libre]

## Le défi sur le plan du développement : apprendre de la discorde

Sur les fameuses îles Galápagos, en Équateur, les pêcheurs, les touristes et les écologistes ne s'entendent pas sur le sort des poissons : doit-on les pêcher, les photographier ou laisser libre cours à leur existence ? Au Pérou, institutions publiques, entreprises privées, porteurs, touristes, et même l'UNESCO forment un tissu complexe d'intérêts divers et se disputent sur la façon de gérer le site fragile qu'est la citadelle du Machu Picchu. À Cochabamba, en Bolivie, la gestion de

l'approvisionnement en eau fait l'objet d'une longue dispute, parfois sanglante, opposant des résidents pauvres à des multinationales et au gouvernement.

Il en est ainsi depuis des millénaires,

partout sur la planète. Et bien que des groupes se soient affrontés souvent en raison de différences religieuses ou idéologiques, nombre de conflits ont eu pour cause les ressources naturelles essentielles à la survie humaine. Si ces disputes n'ont parfois été qu'une simple guerre de mots, elles ont aussi, souvent, provoqué de violentes confrontations.

À une époque, ces conflits « socio-environnementaux » étaient perçus comme embarrassants ou regrettables, car ils signalaient l'échec des processus habituels. Récemment, toutefois, on en a examiné de plus près les aspects positifs. Manifestement, comprendre les dynamiques de ces drames locaux peut aider à résoudre des conflits environnementaux futurs et ouvrir des voies non violentes à la conciliation à plus grande échelle des différences sociales ou culturelles.

## L'idée : apprendre de la collaboration

À la fin des années 1990, deux institutions se sont intéressées de plus près aux conflits socio-environnementaux en Amérique latine : le Centre de recherches pour le développement international (CRDI) et l'Université pour la paix des Nations Unies (UPEACE), établie au Costa Rica.

Des gouvernements, des collectivités locales, des groupes autochtones, des entreprises privées et des organisations non gouvernementales (ONG)

étaient alors les principaux « intervenants » dans ces conflits à propos des ressources naturelles. Dans leurs tentatives pour régler leurs différends, nombre d'entre eux faisaient appel à diverses techniques de contestation, comme le recours aux tribunaux, la désobéissance civile, les manifestations publiques ou la répression pure et simple. En général, ces activités étaient menées publiquement et étaient donc « connues ».

Pendant ce temps, d'autres intervenants mettaient discrètement en oeuvre des méthodes de collaboration visant à rétablir l'harmonie. Naturellement, parce que moins répandues et moins bien comprises que les autres, ces méthodes ont soulevé des questions. Médiation, négociation ou réconciliation : laquelle est la plus susceptible de réussir ? Serait-il plus judicieux, pour résoudre un problème, de nommer une commission municipale ou un comité de cogestion, ou encore d'employer un processus coopératif ? On a conclu que pour répondre à ces questions, il fallait documenter et analyser des expériences concrètes.

Le CRDI et l'UPEACE ont donc lancé un ambitieux programme quinquennal en deux phases visant à recueillir des renseignements sur la résolution de conflits socio-environnementaux en Amérique latine dans le contexte de la mise à l'essai d'une méthode particulière de collaboration. Les deux organisations ont ainsi soutenu, via le programme Conflits et collaboration dans la gestion des ressources naturelles en Amérique latine et dans les Caraïbes, 30 projets de recherche sur des conflits en cours dans 11 pays.

## La recherche : transformer la complexité en clarté

Dans le cadre de ce programme, 74 chercheurs multidisciplinaires ont examiné un large éventail de situations instables et de sujets épineux. Ils se sont penchés sur des conflits liés à la pollution, à la déforestation, à l'exploration minière, aux mégaprojets hydroélectriques, à l'accès aux zones protégées ou à leur utilisation, à la planification et au zonage en zones rurales et urbaines, aux modes ancestraux de possession des terres et à la gestion des pêches.

Ils ont étudié les dynamiques de groupes dont les intérêts contradictoires avaient entraîné de nombreux conflits concernant divers écosystèmes ou « unités spatiales », comme les bassins versants, les zones côtières, les montagnes andines, les

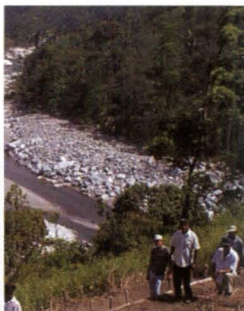
« Prôner la non-violence, c'est dire qu'il y a d'autres moyens de résoudre les conflits que par les armes et la guerre. La non-violence signifie aussi que la personne d'un côté de la tranchée reconnaît celle de l'autre côté comme un être humain doté des mêmes facultés. À un certain moment, ces deux êtres doivent commencer à se comprendre. »

– Rigoberta Menchú Tum, lauréate du prix Nobel de la paix [traduction libre]

CRDI : Jean-Marc Fleury



CRDI : Daniel Buckles



Dans le cadre de ce programme, 74 chercheurs multidisciplinaires ont examiné un large éventail de situations instables et de sujets épineux.



terres humides, les zones protégées et les territoires ethniques ou ancestraux. Ces groupes avaient dû rivaliser pour accéder à de rares ressources, dont les terres, l'eau, les forêts, les poissons, la faune, le sel, le pétrole, le cuivre et le calcaire.

Les chercheurs ont adopté un champ d'enquête local différent pour chacun des 30 projets, ce qui signifiait que, dans l'ensemble, ils aborderaient de nombreuses questions et recueilleraient de l'information de tous genres. En outre, ils ont cherché à comprendre les facteurs qui influent sur la résolution de chaque conflit, et contribué à dresser un bilan consolidé des mécanismes efficaces et de ceux qui ne l'étaient pas.

### Sur le terrain : passer de la théorie à la pratique

Un but de taille du programme était de faire participer les différents groupes au processus de recherche. Ce genre d'enquête participative ou de recherche-action favorise les enseignements pratiques, mais vise aussi à amorcer la résolution des conflits pendant même qu'ils sont à l'étude. Cette démarche tire parti du fait que les activités scientifiques, comme les analyses, la réflexion et le dialogue, peuvent aussi favoriser la collaboration et la réconciliation.

Ce dynamique programme a donc évolué sans cesse au fil des ans, passant de la théorie à la pratique, c'est-à-dire de propositions de recherche abstraites au départ, à un engagement manifeste dans un réel contexte de conflits désormais. Naturellement, les cadres et les hypothèses de travail ont évolué au fur et à mesure également.

Dans le cadre des premiers projets, les chercheurs avaient tendance à se centrer sur des intérêts précis ou les ressources en jeu. Ils adoptaient donc une démarche de gestion du conflit, qui favorise la résolution de problèmes au cas par cas au moyen de méthodes adaptées à chaque situation. Les projets ultérieurs, quant à eux, étaient surtout axés sur les relations de pouvoir entre les intervenants. Les chercheurs optaient donc, plutôt, pour une démarche de transformation du conflit, qui vise à impulser graduellement des changements structurels ou politiques fondamentaux. Autrement dit, les objectifs des projets avaient évolué : on ne cherchait plus seulement à réconcilier les opposants, on tenait également à régler la cause profonde des différends.



CRDI : Daniel Buckles

### L'incidence : établir la confiance

De ces 30 projets menés au sein de diverses cultures latino-américaines a émané une abondance de documents en formats papier et électronique, dont un livre pour enfants véhiculant un message pro-environnement. La retombée la plus marquante du programme, toutefois, a sans doute été la classification d'une masse de renseignements sur les différents types de démarches coopératives qu'ont adoptés les populations pour résoudre des conflits de toutes sortes.

Comme l'illustrent les exemples suivants, à l'instar de la recherche-action, le programme a immédiatement influé sur le terrain, et le dialogue, au centre du processus de participation, a permis la résolution de plusieurs différends.

- Au Costa Rica, une organisation locale et une entreprise de transformation de la canne à sucre s'affrontaient au sujet des terres du bassin hydrographique du Tempisque. La participation d'un partenaire du programme a aidé la collectivité et l'entreprise à s'entendre, et ainsi permis la création d'une « zone du patrimoine naturel » assurant la protection des terres humides.
- Dans la vallée du fleuve Lurín, au sud de Lima, au point où la banlieue tentaculaire empiète sur la campagne, divers intervenants publics et privés se disputaient : devait-on urbaniser la vallée ou intervenir le moins possible afin qu'elle reste « verte » ? Au départ, les défenseurs de la vallée étaient désavantagés dans les débats. Toutefois, grâce au dialogue et à l'enseignement introduits par le partenaire du

Un but de taille du programme était de faire participer les différents groupes au processus de recherche.

## LA RECHERCHE BIEN APPLIQUÉE



CRDI : Denis Marchand

programme, l'équilibre du pouvoir a été rétabli. Les deux parties aux intérêts divergents se sont réconciliées, et elles ont adopté un programme conjoint de développement durable du bassin versant.

- Depuis longtemps, les Autochtones mayas du sud-ouest du Guatemala tenaient à gérer les forêts qu'ils occupaient, mais ils se heurtaient toujours au mépris des instances officielles, une dynamique qui avait entraîné injustices et tensions. Le partenaire du programme a donc organisé une série de réunions participatives entre les chefs traditionnels et les organismes de réglementation environnementale du Guatemala. Ces ateliers ont permis aux autorités publiques de comprendre la manière dont les Autochtones perçoivent l'environnement et ont mené à la création d'une section de coordination des Autochtones et de la société civile reconnaissant les droits juridiques des Autochtones sur les ressources.
- Sur la côte du Chili, juste au sud de Valparaíso, un village de pêcheurs et un centre touristique privé se disputaient l'accès à l'eau potable. Le partenaire du programme a réuni les deux parties en litige et les administrateurs locaux de l'eau dans le cadre d'ateliers conçus pour échanger divers points de vue et rétablir le lien de confiance. La collectivité locale a ainsi obtenu ce qu'elle avait demandé : un droit d'accès aux ressources hydriques reconnu par la loi, et toute la région a bénéficié d'une solution favorisant la croissance économique, la durabilité environnementale et l'équité sociale.

Dans l'ensemble, les conclusions du programme pourraient remettre en cause les notions de certains quant à la manière dont le pouvoir s'exerce. Les forts et les faibles ne se comportent pas toujours comme prévu. Ainsi, dans une région du monde où nombre de pays essaient toujours de composer avec l'héritage de régimes autoritaires, les organismes d'État ont plutôt tendance, de nos jours, à favoriser les démarches de collaboration. La raison en est simple : les gouvernements veulent enrayer la discorde au plus vite pour ne pas devoir aborder ses causes profondes comme l'inégalité des relations de pouvoir. Néanmoins, certaines ONG continuent d'opter d'abord pour des stratégies de confrontation (manifestations publiques et marches dans les rues) afin de provoquer le dialogue qui les mènera éventuellement à la collaboration.

### Le défi de l'avenir : réunir à la table tous les intervenants

Le programme du CRDI et de l'UPEACE a permis de mettre en relief certaines questions de recherche plus vastes qu'il faut encore aborder.

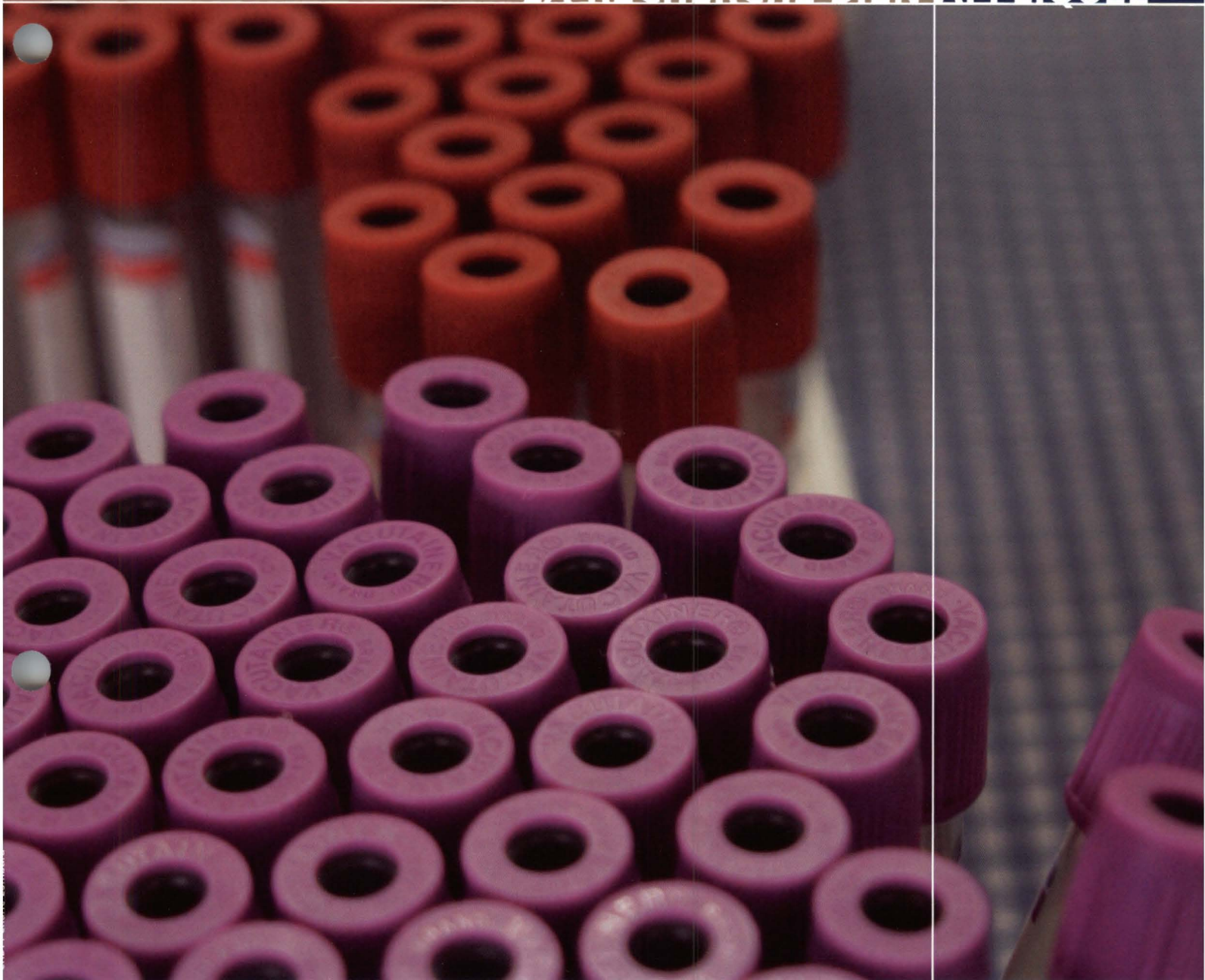
Bien que des techniques comme la négociation et la médiation jouent toujours un rôle important en résolution de conflits, une autre voie doit être explorée pour contrer les inégalités sociales et donner plus d'autonomie aux intervenants les plus faibles. Même les meilleures méthodes de collaboration donnent peu de résultats quand les parties les plus vulnérables sont exclues des négociations simplement parce qu'il leur manque connaissances ou capacités pour contribuer efficacement aux débats.

Enfin, si la plupart des conflits socio-environnementaux semblent, à première vue, de nature locale, on constate fréquemment qu'ils s'inscrivent dans des processus mondialisés. Trop souvent, en effet, une véritable « institutionnalisation de l'inégalité » (comme celle présente dans certains accords de commerce) est la cause première des injustices sociales et des ravages environnementaux. Les recherches ultérieures sur ces conflits locaux devront donc se pencher également sur l'incidence de cet éventail d'autres « intervenants » nationaux et institutionnels.

Le Centre de recherches pour le développement international (CRDI), un organisme canadien, est l'un des chefs de file de la production et de l'application de nouvelles connaissances pour relever les défis du développement international. Depuis plus de 35 ans, le CRDI travaille en étroite collaboration avec les chercheurs des pays en développement pour créer des sociétés en meilleure santé, plus équitables et plus prospères.

Centre de recherches pour le  
développement international  
CP 8500  
Ottawa (Ontario) Canada K1G 3H9  
Tél. : 613-236-6163  
Télé. : 613-238-7230  
Courriel : [info@crdi.ca](mailto:info@crdi.ca)

[www.crdi.ca](http://www.crdi.ca)



## Des données probantes pour la lutte contre le sida

Comment dispenser un traitement contre le sida à ceux qui en ont un besoin urgent, quand les compétences médicales sont rares, les renseignements sur les malades, fragmentés, et la population, hésitante à se soumettre à un dépistage ? Des équipes de chercheurs appuyées par le CRDI travaillent en collaboration avec les responsables de la santé publique de la province de l'État libre, en Afrique du Sud, pour concevoir un moyen de déployer le traitement antirétroviral (TAR) qui renforcera le système de santé publique. .

« Nous avons le sentiment que nous irons loin comparative-ment à d'autres provinces, car nous avons une vue plus générale sur les défis à surmonter. »

– Portia Shai-Mhatu, directrice générale, ministère de la santé de l'État libre

# LA RECHERCHE BIEN APPLIQUÉE

## Le défi sur le plan du développement : assurer un traitement de qualité à tous ceux qui en ont besoin

En 2002, on estimait à 487 000<sup>1</sup> le nombre de personnes porteuses du VIH dans la province de l'État libre, qui comptait alors 3 millions d'habitants. Vers la fin de 2003, le gouvernement sud-africain a lancé un programme stratégique national de soins, de gestion et de traitement globaux du VIH/sida (SGTG). Au même moment, le ministère de la Santé de l'État libre estimait que quelque 31 000 personnes de la province pourraient ainsi recevoir un traitement antirétroviral (TAR).

Bien que riche en comparaison de bon nombre de ses voisins, le système de santé publique sud-africain est confronté à trop de demandes concurrentes pour trop peu de ressources. Rares sont les médecins, les pharmaciens et les infirmiers de l'endroit qui ont été formés pour diagnostiquer et traiter le VIH/sida. Par ailleurs, nombre des plus compétents parmi eux se déracinent pour combler des postes mieux rémunérés dans des pays riches.

Dans le système de santé sud-africain, il est peu courant d'établir des profils contenant les renseignements de base sur l'état de santé des patients et les traitements qu'ils ont suivis. C'est là un obstacle de taille au déploiement à grande échelle du TAR, lequel nécessite un régime de traitement complexe et qui, s'il est mal dispensé, suscite un risque accru de pharmacorésistance.

De plus, dans le paysage sud-africain de l'après-apartheid, la majorité noire vit en grand nombre dans des régions rurales éloignées ou dans les bidonvilles semi-urbains qui ceignent les villes du pays. Ainsi, les populations les plus pauvres et les plus touchées par le sida ne bénéficient que d'un accès limité aux moyens de transport vers les centres de traitement.

Depuis des années, la population sud-africaine est bombardée de messages contradictoires sur la gravité et sur les causes de l'épidémie. Nombreux sont les sceptiques face aux traitements « occidentaux » — dont le TAR. Bien des Sud-Africains croient également qu'il est plus facile, moins coûteux et plus sûr de consulter des guérisseurs et de recourir à des remèdes traditionnels que de se fier aux médecins et aux infirmiers. Enfin, on craint, dans les milieux médicaux, que certains remèdes traditionnels contrecarrent l'effet du TAR.

<sup>1</sup> Actuarial Society of South Africa.



CRDI : Charité Lombard

Une agente entre au système le numéro de dossier d'un malade.

## L'idée : un modèle de traitement éclairé par la recherche

Très tôt, le ministère de la santé de l'État libre a décidé d'appuyer le déploiement du TAR en procédant à un suivi minutieux et en veillant à recueillir des commentaires. Il tenait ainsi à s'assurer que le déploiement renforcerait le système de santé de la province et ses usagers.

Depuis le début de 2004, le CRDI appuie plusieurs équipes de chercheurs qui collaborent avec des hauts fonctionnaires de ce ministère dans le but de généraliser la prestation du traitement contre le sida à travers toute la province. Ce jumelage de chercheurs et d'utilisateurs de la recherche a donné lieu à de précieuses innovations aux chapitres de la formation du personnel infirmier et du soutien à celui-ci, du recours aux technologies de l'information pour le suivi des malades et de l'approche communautaire. Il permet en outre un retour d'information régulier — parfois essentiel.

## La recherche : vues progressives sur le déploiement du TAR, pour définir de meilleurs choix

### Premier instantané

À travers tous les districts de la province de l'État libre, on pose une série de questions aux malades, au personnel infirmier et aux agents de santé communautaire sur leur expérience du programme SGTG : Les patients suivent-ils soigneusement leur régime de traitement ? Comment le personnel infirmier et les autres travailleurs de la santé composent-ils avec la charge de travail ? Selon eux, quels effets a le traitement sur les patients ?

Les chercheurs du Centre for Health Systems Research and Development de l'Université de l'État libre utilisent l'information recueillie dans le cadre de ces sondages pour dresser un tableau de référence et rédiger des rapports expliquant comment le modèle de soins est perçu tant par ceux qui dispensent que par ceux qui reçoivent les services de santé. Ils procèdent également à des évaluations des établissements sanitaires dispensant le TAR afin de vérifier, entre autres, si les lieux de traitement sont munis de réfrigérateurs pour conserver les médicaments, si les cliniques disposent d'un espace pour conseiller les clients en privé et si des suppléments nutritionnels sont proposés aux patients.

#### Deuxième instantané

Derrière le comptoir de la réception, une agente entre au système le numéro de dossier d'un malade inscrit au programme de TAR de la province. Elle ouvre un profil dans lequel sont précisés tous les traitements et les soins reçus par le patient depuis que ses résultats d'analyse sanguine ont confirmé qu'il était porteur du VIH. L'agente saisit donc les nouveaux renseignements fournis par une infirmière qui termine tout juste les derniers examens du patient.

Cette saisie électronique de données alimente un entrepôt de données accumulées sur les deux premières années de prestation du TAR dans l'État libre, remplaçant ainsi tout un ensemble disparate et peu fiable de dossiers sur papier inutilisables aux fins d'analyse. Cette base de données intégrée, créée et mise à l'essai par l'Institut pulmonaire de l'Université du Cap et le Medical Research Council de l'Afrique du Sud, fonctionne à présent de pair avec le système de dossiers informatisés Meditech du ministère de la Santé de l'État libre pour suivre les progrès des malades et du déploiement du TAR.

#### Troisième instantané

Dans un dispensaire communautaire, une infirmière examine un malade qui ne cesse de tousser depuis des semaines et qui présente une forte fièvre ainsi qu'une éruption cutanée. L'infirmière consulte un ensemble de directives illustrées par des représentations imagées des symptômes du VIH/sida et de la tuberculose, et elle trouve des instructions concises sur les analyses à effectuer. Ces directives vont de pair avec une formation pratique que l'infirmière et les autres travailleurs de la santé ont reçue, dans le cadre du programme PALS Plus, mis sur pied

par l'équipe de l'Institut pulmonaire affectée à l'application des connaissances.

Il est tout à fait logique, dans l'État libre, de regrouper les formations en soins primaires pour la tuberculose et pour le sida, puisque, dans certaines régions, entre 80 et 90 % des malades tuberculeux sont également porteurs du VIH.

#### Quatrième instantané

En 2004, l'organisme de recherche CIET Africa a interrogé 4 444 personnes dans la province de l'État libre, de même que des travailleurs de la santé dans 67 centres, dans le but de clarifier ce que les gens savaient et croyaient au sujet du sida et du TAR. Les enquêtes ont révélé un besoin d'information franche et simple diffusée par des médias communautaires pour remédier à l'ignorance générale sur ce qui peut causer et ce qui peut traiter le VIH/sida.

#### L'incidence : une stratégie ouverte et adaptée

La recherche ayant été placée dès le début au cœur du processus décisionnel, le déploiement du TAR dans l'État libre bénéficie d'un degré de transparence et d'adaptabilité presque sans précédent dans le milieu de la santé publique. D'après Ron Chapman, dirigeant des services de soutien en santé du ministère de la Santé de la province, les chercheurs fournissent « des réponses impartiales et honnêtes à des questions auxquelles il faut répondre. Comme la recherche va de pair avec la mise en oeuvre, nous sommes avisés très rapidement lorsque quelque chose ne fonctionne pas, et nous pouvons donc changer de tactique presque sur-le-champ. »

Par ailleurs, le fait de disposer d'un système ultramoderne de gestion de l'information donne au ministère une bonne idée de l'efficacité de son modèle de déploiement du TAR et lui permet de rendre compte au public de l'ensemble des progrès réalisés. D'ailleurs, l'État libre a été la première province sud-africaine à se doter d'un système de profilage des patients, grâce auquel les travailleurs de la santé de première ligne ont accès à leurs dossiers, s'en servent et les alimentent à mesure que le traitement progresse. Avec le temps, ce suivi est susceptible d'engendrer des données qui seront fort précieuses pour les efforts mondiaux de suivi de l'évolution du VIH/sida et de la pharmacorésistance au TAR.

La formation dispensée dans le cadre du projet PALS Plus aide à renforcer le rôle du personnel



CRDI : Charlié Lombard

Les responsables de la santé sont confrontés au fait que le programme est encore de portée limitée.



CRDI : Charlié Lombard

La formation dispensée dans le cadre du projet PALS Plus aide à renforcer le rôle du personnel infirmier.

## LA RECHERCHE BIEN APPLIQUÉE



Lara Fairall, chef de l'équipe de l'Institut pulmonaire de l'Université du Cap.

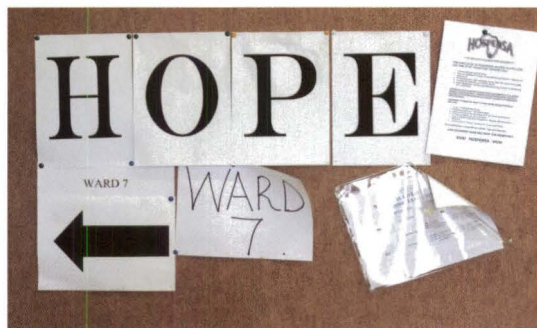
infirmier. Dès le début de 2006, en effet, des échantillons aléatoires ont témoigné d'une amélioration spectaculaire des diagnostics posés par les soignants ayant reçu la formation. De plus, le dépistage de la tuberculose chez les malades vus par des infirmiers formés par PALSA a augmenté de 68 %, et le nombre de patients tuberculeux se soumettant volontairement à un dépistage du VIH/sida a fait un bond de 110 %. Il faut dire qu'en octobre 2005, le ministère national de la Santé de l'Afrique du Sud avait demandé à l'équipe du projet PALSA Plus d'explorer les moyens d'étendre la démarche à tout le territoire national.

Des sondages menés auprès des patients bénéficiant du programme de traitement montrent que, de manière générale, ces derniers sont satisfaits des soins et de l'appui qu'ils reçoivent. Cependant, nombreux révèlent également avoir du mal à rester fidèles au programme, parce que les centres de traitement sont trop éloignés et les transports limités, ou parce qu'ils n'ont pas de nourriture à prendre avec leurs médicaments. Ces résultats confirment la nécessité de rapprocher les lieux de traitement des collectivités touchées et de s'attaquer la pauvreté.

Pour leur part, les travailleurs de la santé, qui n'avaient auparavant que peu à offrir aux porteurs du VIH, sont heureux de pouvoir désormais faire une différence dans leur vie. Toutefois, ils font aussi état de stress et d'épuisement provoqués par la charge de travail accrue, et nombre d'entre eux vont jusqu'à fouiller dans leur propre poche pour aider des malades à se nourrir et à payer leur transport.

### Les défis de l'avenir : étendre la portée du programme

Les responsables de la santé sont confrontés au fait que le programme est encore de portée limitée. À la fin de 2005, par exemple, des 18 380 personnes alors inscrites au programme SGTG de la province, seules 2 929 avaient entrepris ou reçu le TAR.



CRDI : Charité Lombard

De plus, le nombre restreint de cliniques et de dispensaires accrédités pour le traitement du sida constitue un obstacle de taille. Au départ, l'État libre a eu recours à un modèle en vertu duquel les lieux de traitement dirigés par des médecins étaient alimentés en information par des centres d'évaluation voisins tenus par des infirmiers. Face à la pénurie de médecins et de spécialistes, toutefois, on envisage à présent de confier au personnel infirmier davantage des responsabilités liées à la prestation du TAR.

Selon Lara Fairall, chef de l'équipe de l'Institut pulmonaire affectée à l'application des connaissances : « Confier aux infirmières le soin d'entamer le TAR offre un potentiel accélérateur formidable, mais il faut d'abord démontrer qu'elles sont en mesure d'assurer les services. »

Entre-temps, les enquêtes réalisées par l'Université de l'État libre révèlent que le TAR ne se rend toujours pas jusqu'aux « plus pauvres des pauvres ». En outre, si on se fie aux conclusions antérieures du CIET selon lesquelles seul un tiers des personnes interrogées estimaient que le TAR avait le pouvoir de venir en aide aux personnes aux prises avec le sida, il semble que les responsables de la santé ont encore bien du travail à faire pour convaincre la population ciblée de se soumettre à un dépistage et de demander le traitement antirétroviral.

Pour le moment, par contre, le plus grand défi consiste encore à garantir que lorsque ces gens se présenteront enfin pour recevoir les services, ceux-ci seront bien accessibles et efficaces.

Le Centre de recherches pour le développement international (CRDI), un organisme canadien, est l'un des chefs de file de la production et de l'application de nouvelles connaissances pour relever les défis du développement international. Depuis plus de 35 ans, le CRDI travaille en étroite collaboration avec les chercheurs des pays en développement pour créer des sociétés en meilleure santé, plus équitables et plus prospères.

Centre de recherches pour le développement international  
CP 8500  
Ottawa (Ontario) Canada K1G 3H9  
Tél. : 613-236-6163  
Télec. : 613-238-7230  
Courriel : [info@crdi.ca](mailto:info@crdi.ca)

[www.crdi.ca](http://www.crdi.ca)



## Connecter l'Afrique, du Cap au Caire

Des recherches appuyées par le CRDI contribuent à exploiter le potentiel des réseaux de terminaux à très petite ouverture d'antenne (TTPO ou VSAT), la nouvelle génération de technologies satellitaires.

« La bande passante est le moteur de l'économie mondiale du savoir. Pourtant, c'est là où on en a le plus besoin, dans les pays en développement d'Afrique, qu'elle est la plus rare. »

— Mike Jensen, consultant en communications

# LA RECHERCHE BIEN APPLIQUÉE

« Les TIC, désormais omniprésentes, ne respectent pas les frontières. Dans le domaine du développement, travailler à l'échelle régionale n'est donc plus une option mais une obligation. »

– Jan Mutai, ancien secrétaire général, Union africaine des télécommunications

## Le défi : amorcer la révolution numérique

Indéniablement, l'Afrique demeure le continent le plus pauvre du monde. Selon le rapport 2006 des Nations Unies sur les objectifs du Millénaire pour le développement (OMD), 44 % des Africains vivent avec moins de 1 USD par jour. Mais il y a de l'espoir. Ce même rapport fait état d'avancées spectaculaires dans d'autres régions du monde au cours des dernières décennies. Dans certaines parties d'Asie, par exemple, les ambitieux objectifs de réduction de la pauvreté, dont les Nations Unies avait fixé l'échéance à 2015, ont déjà été dépassés.

Cette réussite s'explique en partie par un déploiement rapide dans ces zones de services téléphoniques et Internet à faible coût. Manifestement, un meilleur accès aux technologies de l'information et de la communication (TIC) augmente les chances de vaincre la faim et la misère. Les outils modernes de réseautage permettent en effet aux fermiers de se renseigner sur les marchés, aux entrepreneurs d'accéder au microcrédit, aux médecins de surveiller la maladie et de bénéficier de conseils en matière de diagnostics et, enfin, aux groupes communautaires de recevoir du secours en cas de catastrophe, sans compter qu'ils ouvrent tout un monde de connaissances aux étudiants.

Or, pour de nombreux Africains de zones rurales, la vue d'un ordinateur ou d'un simple téléphone reste du domaine du rêve. Akossi Akossi, secrétaire général de l'Union africaine des télécommunications, qualifie de « cruel » ce manque généralisé d'infrastructures des TIC. Plusieurs facteurs sont en cause.

Des coûts élevés et un manque d'apports en capitaux ont limité la construction d'infrastructures adéquates, qu'il s'agisse de réseaux de fibre optique et de micro-ondes dotant les pays d'une capacité de transmission nationale et internationale (bande passante) ou de réseaux à fil et sans fil liant les utilisateurs finaux, bref, ce qu'on appelle communément le « dernier mille » de la connectivité.

Le fardeau de la surveillance gouvernementale entraîne ce retard. Plusieurs des 54 pays d'Afrique restent en effet paralysés par un éventail ahurissant de cadres de politiques nationales et de règlements restrictifs en matière de télécommunications. Ces systèmes, souvent incompatibles, nuisent aussi à l'harmonisation

des règlements régissant la délivrance de licences entre pays, ce qui empêche les économies d'échelle essentielles pour mener à bien des projets d'envergure à des coûts abordables.

Ironie du sort, c'est le Somaliland, une république autoproclamée non reconnue par la communauté internationale et l'une des régions les plus pauvres d'Afrique, qui héberge le service téléphonique le moins cher et le plus accessible du continent. Le pays n'ayant tout bonnement pas les moyens d'élaborer le carcan de licences et de taxes qui étouffe le secteur des télécommunications ailleurs, les TIC y fleurissent.

## L'idée : se remuer les méninges

Il y a une autre raison qui explique que le Somaliland puisse fournir des services de TIC accessibles et peu coûteux : son petit réseau de télécommunications s'appuie fortement sur les satellites, lesquels diffusent des signaux fiables, à faible coût, dans une zone très vaste. Pourquoi, alors, ne pas s'inspirer de ce modèle pour brancher le reste du continent ? Les satellites assureraient ainsi la connectivité du « dernier kilomètre ».

De plus, ces systèmes sont abordables, car ils combinent des satellites à grande portée et de petites, mais puissantes, stations terrestres de nouvelle génération. Un terminal à très petite

### Quelques exemples d'applications potentielles de la technologie satellitaire

- Internet
- Courriel
- Téléapprentissage
- Télécommunications en région rurale
- Télémédecine et transfert de données médicales
- Secours en cas de catastrophe
- Vidéoconférence
- Communications intergouvernementales
- Services maritimes
- Collecte et distribution de nouvelles
- Surveillance vidéo
- Transactions bancaires et services de guichet automatique
- Systèmes de réservation d'activités de tourisme
- Transferts de fonds électroniques au point de vente
- Information commerciale en temps réel
- Suivi des ventes et contrôle des stocks
- Renseignements à l'intention des conducteurs sur les autoroutes



ouverture d'antenne (TTPO) fait habituellement moins de 2,5 m de diamètre, et, de nos jours, coûte le dixième du prix du matériel émetteur et récepteur d'autrefois, en plus d'être bien moins encombrant. En outre, un TTPO peut envoyer des signaux Internet et vidéo et des signaux de données, de voix et de télécopieur.

Les TTPO constituent donc une solution encourageante aux difficultés techniques des régions éloignées d'Afrique. Comment, toutefois, résoudre l'impasse administrative qu'occasionnent les lourdes bureaucraties ? Comment réduire l'impact de ce labyrinthe de règlements et de frais afin que les TTPO puissent se déployer librement ?

### La recherche : apprendre et sensibiliser

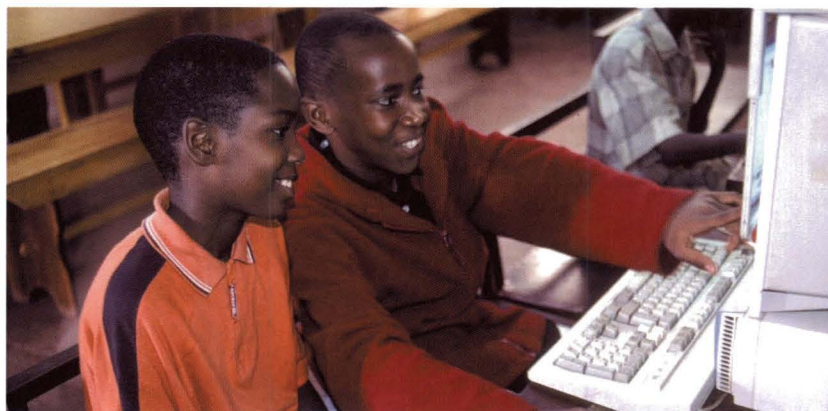
Entre 2003 et 2006, le Centre de recherches pour le développement international (CRDI), et le programme CATIA (Dynamiser l'accès aux TIC en Afrique) du gouvernement britannique se sont unis pour appuyer la recherche sur la réglementation des TTPO et les travaux connexes de sensibilisation menés par le Global VSAT Forum (GVF), l'association internationale des exploitants de TTPO.

Les responsables de ce projet s'étaient fixé deux objectifs : mieux comprendre les lacunes du régime réglementaire pour ensuite exercer des pressions en vue de sa réforme.

Les chercheurs ont donc entrepris d'éclaircir le rôle et le potentiel des TTPO, notamment pour l'amélioration des normes africaines en matière de santé, d'éducation et de commerce. Ils ont sondé chaque gouvernement africain et interrogé des organismes de télécommunications mondiaux, des associations régionales africaines d'exploitants de TTPO, d'autres ONG, des consultants du secteur privé et des juristes.

L'équipe a examiné et analysé divers sujets : cadres de réglementation et de politiques; dynamiques d'utilisation de la bande passante et accessibilité; propriété de la technologie TTPO; ressources techniques et humaines disponibles pour le déploiement de la technologie TTPO; coûts que devront assumer les institutions et les particuliers pour y avoir accès et technologies complémentaires.

Ce processus a permis de recueillir une abondance de renseignements d'au moins les deux tiers des pays africains et des données partielles du tiers restant. À partir de cette information, on a organisé des réunions, des ateliers et des



CRDI : Peter Bennett

formations avec des responsables de la réglementation en télécommunications. Enfin, on a créé un guichet unique en ligne pour renseigner sur la réglementation et recevoir les demandes de licence, un service commode qui réduit le fardeau administratif des gouvernements et permet au milieu des technologies TTPO d'accéder facilement à des renseignements cruciaux.

### Sur le terrain : brosser un portrait précis

L'équipe a rassemblé les conclusions de ses premiers travaux dans un rapport de 73 pages, détaillé et convaincant, intitulé *Ciels ouverts et fermés : l'accès aux satellites en Afrique*. Cet ouvrage, qui propose un plan d'action détaillé aux gouvernements désireux d'harmoniser leurs règlements sur les satellites, a comblé de graves lacunes au niveau de la recherche et de l'analyse.

L'*Africa Satellite Atlas* du CRDI accompagnait ce rapport. Ce site Web interactif permet de consulter, entre autres, les zones de couverture de certains satellites en Afrique. Cet atlas en ligne confirme que, techniquement du moins, les TTPO pourraient desservir presque toutes les régions d'Afrique. « Même les personnes moins familiarisées avec les TIC pourraient regarder les cartes et comprendre les enjeux », dénonce Heloise Emdon, du CRDI.

Dans le cadre du volet de sensibilisation du projet, on s'est donc appuyé sur tout ce matériel pour persuader le plus grand nombre de la nécessité de réformer le secteur des TIC en Afrique. On s'est attaché à faire comprendre surtout au secteur privé, à la société civile, aux groupes de consommateurs et aux médias de masse comment ils pouvaient, eux aussi, exercer des pressions en faveur de meilleures télécommunications. De plus, le CATIA a reconnu l'importance du leadership personnel et veillé à former

Grâce au TTPO, un entrepreneur, la secrétaire d'une petite entreprise, un fonctionnaire ou un particulier (dans un cybercafé ou un télécentre, en zone rurale) peut se brancher instantanément à Internet.

# LA RECHERCHE BIEN APPLIQUÉE

plusieurs « grands défenseurs des TIC », notamment parmi les femmes.

## L'incidence : assouplir les règlements

La diffusion accélérée du rapport de recherche a été la clé de la réussite de ce volet. Comme l'explique Claire Sibthorpe du CATIA, « la recherche nous a permis d'obtenir les renseignements dont nous avons besoin. Puis, les responsables du projet ont veillé à ce que les artisans des politiques et les organismes de réglementation diffusent et utilisent ces résultats. Le chevauchement des deux volets a donc

engendré de meilleurs résultats que s'ils avaient été menés distinctement ».

Mais qu'ont été ces résultats ? Selon

Mme Emdon, ce que ce rapport a fait, principalement, c'est mettre en lumière un modèle de réglementation qu'ont ensuite adopté trois associations de réglementation régissant, à elles seules, les trois quarts de l'Afrique.

De plus, dans nombre de ces pays, la réforme a abouti à des changements au niveau des modalités de délivrance des licences et, selon David Hartshorn du GVF, à un essor rapide des TTPO.

- Les activités du CATIA ont donné lieu à une réforme de politiques et de règlements, suivie d'une intégration accrue des TTPO au Kenya, en Ouganda, en Tanzanie, au Ghana, en Côte d'Ivoire et au Nigeria.
- En 2005, l'exploitant de TTPO Afsat, desservant le Kenya, l'Ouganda, la Tanzanie, le Ghana et le Nigeria, a connu une croissance de 67 %.
- Le nombre de réseaux TTPO autorisés au Ghana est passé de 96 en 2003 à 162 en 2005.
- Dans au moins 15 pays, les fournisseurs de services se multiplient par suite de réductions majeures des droits de licence de TTPO.
- Les TTPO améliorent l'accès à Internet et, donc, l'utilité des systèmes de voix sur IP, ce qui permet de réduire le coût des services téléphoniques internationaux là où la voix sur IP est permise.

Grâce à ces modifications aux politiques, les Africains peuvent participer à la « société mondiale du savoir » et améliorer véritablement leurs conditions de vie. Nombre d'entre eux ont

désormais accès aux marchés, à des occasions d'affaires, au crédit, à des renseignements médicaux et à des activités de téléapprentissage, et ce, plus facilement et à moindre coût. Ces atouts sont garants de nouvelles richesses émanant de la base de la pyramide économique.

## Les défis de l'avenir : passer à des solutions modernes

Bien des progrès ont été réalisés, mais il reste encore beaucoup à faire.

Jusqu'à maintenant, la réglementation a été coordonnée à l'échelle régionale dans l'est, l'ouest et le sud de l'Afrique. Le centre et le nord ne seront touchés par ces réformes qu'une fois que des organismes de réglementation régionaux s'y seront établis. Les réformateurs africains sont encouragés par ce qu'ils constatent en Europe. Là-bas, quelque 46 organismes nationaux de réglementation oeuvrent dans une relative harmonie au profit des exploitants de satellite et des consommateurs, sans pour autant mettre en jeu leur souveraineté nationale. En tirant parti de ces expériences d'ailleurs, les organismes de réglementation africains souhaitent passer directement à des solutions modernes.

Certes, le déploiement à grande échelle des TTPO reste freiné par les pénuries locales de techniciens aptes à installer et maintenir des milliers de terminaux, le besoin de sources d'électricité non conventionnelles dans les zones rurales éloignées et la difficulté de prélever les frais de gestion dans ces régions. Toutefois, des solutions réalistes sont en vue, et les possibilités pourraient être infinies.

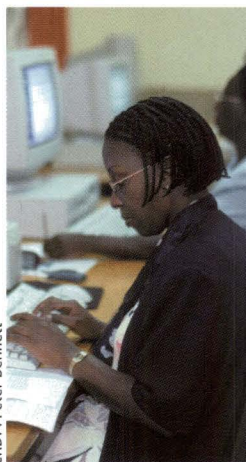
Le Centre de recherches pour le développement international (CRDI), un organisme canadien, est l'un des chefs de file de la production et de l'application de nouvelles connaissances pour relever les défis du développement international. Depuis plus de 35 ans, le CRDI travaille en étroite collaboration avec les chercheurs des pays en développement pour créer des sociétés en meilleure santé, plus équitables et plus prospères.

Centre de recherches pour le développement international  
CP 8500  
Ottawa (Ontario) Canada K1G 3H9  
Tél. : 613-236-6163  
Télé. : 613-238-7230  
Courriel : info@crdi.ca

[www.crdi.ca](http://www.crdi.ca)

« Une réglementation dépassée est la pire entrave à la prestation soutenue de solutions fondées sur les TTPO. »

– David Hartshorn, Global VSAT Forum, et Anina Selve, Gilat Satellite Networks Ltd.



CRDI : Peter Bennett



## Le jumelage de journalistes scientifiques

Un programme de mentorat par les pairs, qu'appuie le CRDI, rapproche les journalistes scientifiques du Moyen-Orient et de l'Afrique de leurs homologues du monde.

« Comme nous voyons le monde, ainsi nous le traitons »  
— David Suzuki, généticien et communicateur scientifique  
[traduction libre]

# LA RECHERCHE BIEN APPLIQUÉE

## Le défi sur le plan du développement : briser l'isolement

« Nous avons créé une civilisation dont la plupart des composantes fondamentales sont profondément tributaires de la science et de la technologie, mais nous avons aussi fait en sorte que personne n'y comprenne grand chose. La catastrophe nous guette. »

C'est dans des mots semblables que l'astronome et vulgarisateur scientifique américain, Carl Sagan, a évoqué une menace qui prend véritablement, aujourd'hui, tout son sens.

Les questions scientifiques suscitent de plus en plus de doutes, d'angoisse et de discorde chez le grand public. Les profanes, peut-être plus encore que les scientifiques, s'interrogent et s'obstinent sur les causes du réchauffement planétaire, l'innocuité des organismes génétiquement modifiés (OGM) dans les aliments ou le sérieux de la menace de grippe aviaire.

Depuis l'époque où l'Église catholique a persécuté Galilée pour ses théories hérétiques au sujet du système solaire, la science objective est imprégnée de valeurs sociales, religieuses, philosophiques, morales et politiques et a été, fréquemment, source de débats publics enflammés. Or, les discussions sont trop souvent faussées par une méconnaissance de la science en jeu.

Plus que jamais, alors que d'aucuns affirment que l'existence même de la vie sur notre planète est menacée et que d'autres prétendent qu'il s'agit d'une vision trop alarmiste, le grand public doit être bien renseigné sur les assises scientifiques des politiques gouvernementales. Et les journalistes spécialistes de la science et de la technologie constituent une importante source d'information en la matière.

Dans la plupart des pays développés, ils abondent et sont respectés. Au contraire, dans le monde en développement en général, les reporters scientifiques sont rares et ne jouissent guère de prestige, fait d'autant plus regrettable que certains enjeux scientifiques les plus pressants de l'heure ont des répercussions marquantes sur les sociétés les plus pauvres et vulnérables. Qu'il suffise de penser, de nouveau, aux changements climatiques, aux OGM et à la grippe aviaire, mais aussi au paludisme, au VIH-sida, à la perte de la biodiversité, et à nombre d'autres problèmes aussi graves.

Fréquemment, dans les pays pauvres, ces journalistes manquent de formation, de ressources et de soutien, et sont l'objet d'une profonde

méfiance de la part des scientifiques et des représentants gouvernementaux qui constituent justement leurs principales sources d'information. Leurs services ne sont guère utiles dans certains pays où les politiques du domaine scientifique sont décrétées par le gouvernement, ou tout bonnement inexistantes. Certains, enfin, se sentent complètement déconnectés des travaux scientifiques menés dans leur propre pays, les résultats des recherches étant généralement publiés d'abord dans des revues d'outre-mer.

Bref, le problème fondamental est l'isolement.

## L'idée : la formation par les pairs

Grâce à l'appui du Centre de recherches pour le développement international (CRDI), du DFID du Royaume-Uni et de l'Agence suédoise de coopération internationale au développement, la Fédération mondiale des journalistes scientifiques (FMJS) est en voie de briser cet isolement. Elle a pour but d'éliminer au moins l'un des obstacles auxquels se heurtent les journalistes scientifiques du Moyen-Orient et de l'Afrique : le manque de formation.

Les séminaires, ateliers, cours traditionnels et visites sur le terrain sont des modes d'enseignement efficaces, mais ils sont souvent mis à profit une seule fois, ils coûtent cher, et parfois, ne permettent pas aux formateurs de porter suffisamment attention à chaque participant. La FMJS, voyant le « réseautage » comme un moyen efficace de favoriser la communication axée sur le développement, a plutôt choisi d'inviter des journalistes scientifiques chevronnés à transmettre leurs connaissances et leur expertise à leurs collègues moins expérimentés sur une base permanente à long terme.

Grâce au courrier électronique et à d'autres technologies de communication modernes, les journalistes scientifiques de partout peuvent communiquer aisément et régulièrement dans le cadre d'un programme de mentorat par les pairs. Dorénavant, les novices acquièrent auprès des vétérans du métier les compétences dont ils ont besoin pour bien faire leur travail.

## Le renforcement des capacités : des sources d'information aux styles de rédaction

Et quelles sont donc ces compétences ?

Le programme de mentorat vise l'acquisition des compétences souhaitables pour tous les aspects du métier de journaliste scientifique.

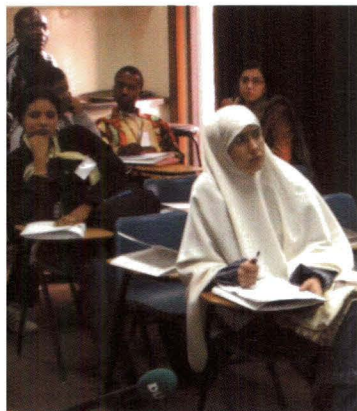


Photo couverture : Armand Faye (au centre) en compagnie de Makeba Tchibozo du Bénin (à droite), Jérôme Bigirimana du Burundi et Aimable Twahirwa du Rwanda (à gauche).

On enseigne aux apprentis comment s'y prendre pour, tout d'abord, recueillir les faits, puis pour se constituer un réseau informel de sources en créant des liens de confiance avec leurs interlocuteurs. On leur montre l'importance d'avoir un « esprit scientifique » et de faire preuve d'initiative dans leur quête d'histoires intéressantes. Selon le mentor kényan Otulah Owuor, les journalistes ont besoin des compétences voulues pour multiplier leurs sources et disposer d'un filon d'idées à exploiter.

Le programme met donc l'accent sur l'importance de bonnes relations avec les directeurs des publications. On apprend aux novices qu'ils doivent tout d'abord convaincre ces « sentinelles » que leurs articles scientifiques servent l'intérêt du public, surtout lorsqu'ils traitent de questions nouvelles. On leur enseigne également à satisfaire ces mêmes directeurs en présentant, dans les temps alloués, des faits fondés, des copies prêtes à diffuser et des titres percutants.

Le programme revoit également les techniques de rédaction essentielles, comme la manière d'alléger le style et d'éviter le jargon technique, de mettre un récit en contexte, et d'informer le lecteur tout en le divertissant. Les stagiaires apprennent à traduire l'information scientifique en langage courant, et s'initient à l'utilisation du matériel spécialisé d'enregistrement et de transmission de fichiers audio et vidéo.

### Sur le terrain : apprendre par la pratique

Le programme se déroulera jusqu'en 2009. Le premier groupe de stagiaires, 60 journalistes scientifiques de 35 pays du Moyen-Orient et de l'Afrique, a pour langue de travail l'anglais, le français ou l'arabe. Chaque stagiaire est jumelé à l'un des 16 journalistes chevronnés. Chaque mentor est chargé de quatre stagiaires, et peut donc consacrer beaucoup d'attention à chacun.

Grâce aux technologies de communication modernes, les stagiaires et leur mentor peuvent rester étroitement liés malgré les distances. Le programme s'est amorcé par des conversations téléphoniques au cours desquelles les participants se sont présentés et ont convenu des modalités de leur collaboration. Les échanges ultérieurs se font par le truchement du site de la FMJS.

Les mentors ne sont pas animés que par la bonne volonté ou le désir de faire du bénévolat. Ils sont rémunérés pour leurs efforts. Ils doivent suivre une formation rigoureuse, et les coordonnateurs du programme surveillent de près leur travail.

De même, on attend des journalistes en formation qu'ils fournissent un rendement de haut niveau. Ils doivent produire régulièrement pour leurs employeurs des articles et divers travaux et en faire parvenir les ébauches à leur mentor.

Le groupe s'est réuni en entier pour la première fois en novembre 2006, à Nairobi, à l'occasion d'un atelier organisé par la FMJS en marge de la réunion des membres de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques. Cette courte séance de formation a donné aux participants l'occasion non seulement d'apprendre à se connaître et de consolider leur relation mentor-stagiaire, mais aussi de couvrir une manifestation scientifique d'envergure.

Au cours de l'atelier, chaque mentor a eu du temps pour discuter en tête-à-tête avec chacun de ses stagiaires, et des allocutions ont été présentées sur la manière d'aborder cette conférence des Nations Unies et d'en tirer des reportages intéressants. Des discussions de groupe, la visite d'établissements de recherche et des activités sociales s'inscrivaient également au programme.

Cet atelier a été l'occasion, en outre, de mettre à l'essai deux leçons du tout premier cours de journalisme scientifique offert en ligne par la FMSJ et conçu pour répondre aux besoins propres aux journalistes travaillant dans les pays en développement.

Depuis la réunion de Nairobi, les participants ont écrit, lu, consulté et appris. Ils ont téléchargé leurs ébauches dans le site partagé, et les mentors ont commenté leurs travaux et leur ont transmis d'autres renseignements utiles, comme des suggestions pour établir des liens avec d'autres journalistes former des associations de journalistes et s'informer sur les programmes de bourses.

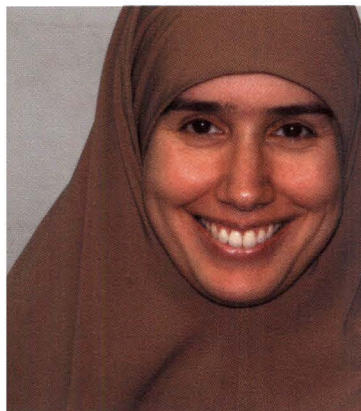
### L'incidence : articles signés, ressources et liens

Bien qu'amorcé depuis peu, le projet a déjà donné des résultats marquants, et ce n'est qu'un début.

- Après leur participation à la conférence des Nations Unies, les journalistes ont publié des articles sur la manifestation pour des médias de leur pays d'origine ou d'outre-mer (notamment *Nature*, l'une des revues scientifiques les plus prestigieuses au monde), articles qu'on peut lire dans la partie du site Web du CRDI vouée à la recherche qu'il appuie en faveur de l'adaptation aux changements climatiques en Afrique. Ils ont appris à « vendre leur produit »



« J'espère que ce programme me permettra d'exposer d'importants enjeux scientifiques dans mon propre pays et m'aidera à situer mes reportages dans une perspective internationale. »  
Esther Nakkazi, journaliste,  
The EastAfrican



« Les journalistes scientifiques arabes sont isolés depuis trop longtemps. Grâce à ce programme, ils découvriront ce qui se fait et ce qui existe ailleurs, qu'il s'agisse de styles d'écriture, de sujets à traiter ou de programmes de bourses et de formation. »

Nadia El-Awadi, coordonnatrice, FMJS

auprès de divers médias, s'assurant désormais une voix sur plusieurs tribunes.

- La FMJS veille actuellement à constituer une trousse de documents de travail qui sera le complément de son site Web. Deux mini-guides, expliquant comment être le mentor efficace d'un journaliste scientifique et comment former et gérer une association de journalistes scientifiques, sont donc en cours d'élaboration, ainsi que d'autres leçons du cours en ligne, la formation complète devant comporter 12 leçons.
- Les liens entre les journalistes scientifiques, et entre leurs associations professionnelles, ne cessent de se développer. Au Moyen-Orient et en Afrique, de nouveaux groupes nationaux et régionaux se forment, ceux en place se renforcent, et certains même s'unissent à des organismes étrangers plus expérimentés. L'isolement est donc brisé à tous les niveaux. « En fait, nous créons un réseau. Nous mettons les gens en relations », explique Jean-Marc Fleury, directeur général de la FMJS.

Bien que le programme soit conçu selon une formule descendante de prestation de la formation, il permet également la transmission des connaissances en mode ascendant. Les mentors des pays développés, surtout, tirent des leçons utiles des expériences de leurs collègues de pays moins développés. Et les mentors établis dans la région (une majorité au sein du présent groupe) bénéficient d'une « formation des formateurs » pendant deux ans. Selon Nadia El-Awady, coordonnatrice pour le Moyen-Orient et l'Afrique du Nord, « chacun a quelque chose à gagner ».

### Le défi de l'avenir : élargir les horizons

Malgré le départ fulgurant du programme, certains participants demeurent désavantagés du fait qu'ils vivent dans une région en développement. Des journalistes n'ont d'autre choix, par exemple, que de travailler dans des cafés Internet où ils ne peuvent pas toujours traiter leurs gros fichiers numériques. Et dans certains secteurs, les outils de recherche les plus élémentaires, comme un service téléphonique fiable, des bibliothèques et même des dictionnaires, sont rares.

La FMJS tente donc d'amenuiser le plus ces obstacles. Elle a notamment l'intention d'examiner la possibilité d'utiliser le service Skype de voix sur IP pour réduire les coûts d'appels téléphoniques et améliorer les communications entre les membres.

D'autres possibilités de voyager et de rencontrer leurs collègues s'offrent en outre aux participants. Au printemps 2007, un groupe de journalistes arabes se rendra au Maroc pour préparer des reportages sur les projets du CRDI en cours dans ce pays, et la FMJS tiendra sa 5<sup>e</sup> Conférence mondiale des journalistes scientifiques, de concert avec l'Australian Science Communicators.

À long terme, le programme vise à faire en sorte que les journalistes scientifiques de l'Afrique et du Moyen-Orient couvrent davantage de manifestations locales et qu'on parvienne ainsi à un meilleur équilibre entre l'information provenant des régions développées et celle émanant des régions en développement.

D'ici là, la FMJS lancera le deuxième cycle du programme de mentorat et tentera d'implanter sa méthode en Amérique latine et en Asie. D'ailleurs, d'autres organisations envisagent déjà de reproduire sa formule.

Le Centre de recherches pour le développement international (CRDI), un organisme canadien, est l'un des chefs de file de la production et de l'application de nouvelles connaissances pour relever les défis du développement international. Depuis plus de 35 ans, le CRDI travaille en étroite collaboration avec les chercheurs des pays en développement pour créer des sociétés en meilleure santé, plus équitables et plus prospères.

Centre de recherches pour le développement international  
CP 8500  
Ottawa (Ontario) Canada K1G 3H9  
Tél. : 613-236-6163  
Télec. : 613-238-7230  
Courriel : info@crdi.ca

[www.crdi.ca](http://www.crdi.ca)



## Les chemins du savoir

Les gouvernements qui souhaitent mettre en place des politiques efficaces à l'appui de leurs efforts en matière de développement doivent souvent recourir aux services d'experts indépendants. L'expérience de trois consortiums de recherche financés par le CRDI et qui interviennent dans des contextes différents donne un aperçu des méthodes fructueuses pouvant mettre à profit les compétences extérieures.

« Celui qui entend réaliser de grandes choses ne devrait pas les entreprendre seul. »

Sénèque le Jeune

# LA RECHERCHE BIEN APPLIQUÉE

## Le défi sur le plan du développement : trouver le juste conseil

Les économies modernes posent un défi de taille à l'art de gouverner aujourd'hui. Autrefois, les politiciens, parfois conseillés par des personnes influentes pouvaient gouverner simplement en se laissant guider par leurs principes personnels, leur inclination idéologique et, à l'occasion, en acquiesçant à des demandes venant d'intérêts privés. De nos jours, cependant, il est impensable de vouloir diriger une grande économie sans l'aide permanente de conseillers techniques spécialisés.

La plupart des gouvernements comptent, jusqu'à un certain point, sur des tiers habilités

à fournir les connaissances scientifiques nécessaires pour étayer l'élaboration des politiques économiques.

Comme on peut s'y attendre, les compétences locales font souvent défaut dans les pays

pauvres. D'ailleurs, même les gouvernements des pays industrialisés ne parviennent pas à réunir toutes les compétences nécessaires à l'interne.

Souvent, les organismes voués au développement financent les services de consultants expatriés, mais ce recours constant à des compétences extérieures peut freiner le renforcement des capacités locales. En outre, les consultants proposent souvent une panoplie de méthodes et d'hypothèses éprouvées susceptibles, au fond, de reléguer au second plan les problèmes particuliers du client.

## L'idée : des réseaux de savoir locaux

Au fil des ans, le Centre de recherches pour le développement international (CRDI) a favorisé la création de centaines de réseaux de savoir dans le but de promouvoir la recherche appliquée dans les pays en développement. Aujourd'hui, le Centre cultive ces alliances à dessein, y voyant des moteurs d'apprentissage.

L'activité fondamentale de ces groupes est la recherche au service du développement. Ils stimulent le brassage d'idées, font connaître les résultats des travaux, influencent les politiques gouvernementales et renforcent la capacité de recherche. Ces forums sont composés d'une

telle diversité d'organismes et de personnes que la collaboration est d'une souplesse remarquable. De plus, ils sont dotés des outils nécessaires pour s'attaquer à toute une gamme de problèmes économiques.

Il était donc logique que le CRDI ait recours au modèle des réseaux pour contrer le manque de compétences locales en matière de politiques économiques dans les pays en développement. Dans le cas de trois initiatives d'envergure lancées en Asie du Sud-Est, en Amérique latine et en Afrique, le CRDI a montré de la persévérance et a offert un appui soutenu à des réseaux pionniers. Chacun d'entre eux a su exploiter les capacités de recherche locales de manière à répondre aux besoins locaux.

## L'impact : la création d'assises au Vietnam

Le Réseau de recherche économique du Vietnam (VERN) exerce ses activités dans un contexte où l'exécution d'analyses indépendantes représente une nouveauté. Il n'y a pas si longtemps, en effet, toutes les politiques publiques du Vietnam émanaient du régime unipartite qui était en place. Contrairement aux réseaux semblables d'autres pays en développement, le VERN et ses prédécesseurs sont partis de zéro.

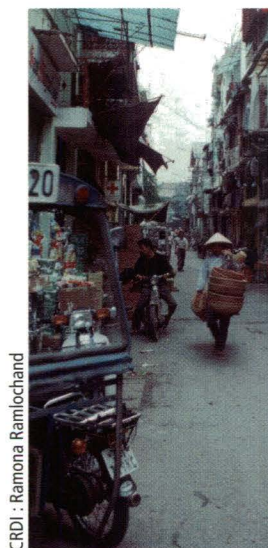
Ainsi, bien qu'il s'adonne à la recherche appliquée et au renforcement des capacités, le VERN a pour rôle particulier de conseiller directement les décideurs gouvernementaux. Non seulement sa contribution accélère-t-elle la création des institutions essentielles à une société industrialisée moderne, mais elle renforce également les compétences locales nécessaires au maintien de la croissance économique.

C'est en 1991 que le Vietnam a entrepris une réforme en profondeur, le Đổi Mới (reconstruction), passant d'une économie centralisée à une économie de marché. Le pays a alors commencé à s'ouvrir et à s'intégrer aux institutions économiques régionales et internationales. De ce fait, au cours des deux dernières décennies, le Vietnam a connu une croissance rapide et étendue et il est parvenu à réduire sensiblement la pauvreté.

Cependant, cette transition radicale était compromise par le manque de personnel qualifié en mesure d'exécuter des analyses de

« La contribution fondamentale du VERN est l'instauration d'une culture d'interaction entre la recherche et les politiques. Le VERN a lancé ce processus, et il aide à le maintenir. »

Dang Nhu Van (Cam Ly), chercheur et ancien directeur adjoint, VERN



CRDI : Ramona Rambochand



politiques en se fondant sur des données probantes. Dès le début, le CRDI a appuyé des réseaux de recherche voués au renforcement des capacités du Vietnam à cet égard. Le VERN est le tout dernier. Créé en 2002, il est assuré du soutien financier du CRDI au moins jusqu'en 2009. Le réseau regroupe un petit nombre d'équipes de recherche composées d'universitaires vietnamiens de premier rang, parmi lesquels bon nombre de jeunes et de femmes.

Le VERN offre des conseils et de la formation en méthodologies dans le but de créer une « communauté de recherche ». Ses travaux axés sur la recherche appliquée visent à faciliter l'émergence d'institutions nationales et de structures de gouvernance, nouvelles au Vietnam. Les exposés de politique qu'il a préparés à la demande du gouvernement ont aidé le pays à mener à bien des changements fondamentaux. Ainsi, pendant la période qui a précédé l'adhésion du Vietnam à l'Organisation mondiale du commerce en 2006, le réseau s'est employé à désamorcer les tensions que faisait naître la volonté d'assurer la compétitivité en même temps que la hausse de l'emploi et la réduction de la pauvreté.

Fort de sa réussite, le Vietnam s'est fixé comme objectif de passer du statut de pays à faible revenu à celui de pays à revenu intermédiaire d'ici 2010. Le CRDI espère qu'entre-temps le concept qui sous-tend le VERN pourra se répandre à l'échelon infrarégional et être appliqué notamment au Laos et au Cambodge.

### **Sur le terrain : enrichir les débats au Pérou**

Le Consortium de recherche économique et sociale (Consortio de Investigación Económica y Social — CIES) a vu le jour au Pérou dans l'instabilité qu'a connue le pays au cours des dernières décennies du <sup>xx</sup>e siècle.

Créé en 1989 grâce au soutien du CRDI et de l'Agence canadienne de développement international, l'organisme s'est d'abord concentré sur l'analyse des questions économiques et sur le maintien de la capacité de recherche étant donné l'exode massif des professionnels et des universitaires. En 1999, les enjeux sociaux sont venus élargir la mission du CIES, et ce dernier s'est attaché davantage à mobiliser la capacité de recherche dans le but de favoriser les débats publics. Aujourd'hui, cet organisme-cadre privé compte plus de 30 membres.

Le CIES et le VERN présentent à la fois des différences et des ressemblances. Le CIES est plus grand, et il regroupe des organismes plutôt que des particuliers. Mais les deux consortiums ont une portée nationale, visent l'exécution de recherches d'excellente qualité susceptibles d'avoir une incidence sur les politiques et appuient la formation et le renforcement des capacités des chercheurs. Toutefois, la ressemblance fondamentale réside dans le fait que, tout comme le VERN, le CIES a adapté sa stratégie en fonction du contexte dans lequel il évolue.

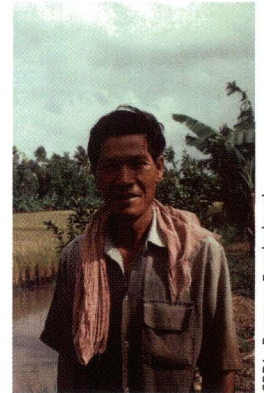
Le CIES intervient dans un milieu où existe une culture politique pluraliste, et il cherche par conséquent à collaborer à la fois avec les responsables des politiques et avec les membres de la société civile. Il fait preuve d'initiative en appuyant les recherches effectuées par ses membres, en diffusant les résultats et en lançant des débats publics.

Le CIES a une assise suffisamment large pour être en mesure de repousser toute accusation de parti pris idéologique. La crédibilité dont il jouit lui a permis de jouer un important rôle non partisan lors des élections générales au Pérou en 2006. Le Consortium a commandé des documents de réflexion sur 10 sujets cruciaux en matière de politiques publiques, puis il a publié ces documents qui ont servi de cadre au débat électoral. Il a en outre invité les candidats à débattre des enjeux.

De 1999 à 2005, le CIES a appuyé plus de 300 projets de recherche réalisés par ses membres. Grâce à ses travaux, il a haussé de manière considérable les attentes de la population du Pérou à l'égard de la qualité des débats sur les questions touchant aux politiques économiques.

### **Le renforcement des capacités : appuyer les voix africaines**

Avec l'aide du CRDI et d'autres bailleurs de fonds, le Consortium pour la recherche économique en Afrique (AERC) a été établi dans les années 1980 dans le but d'apporter des solutions africaines aux problèmes causés par les politiques d'ajustement structurel sévères imposées par les institutions financières internationales. Aujourd'hui, cet organisme à but non lucratif, se place au premier rang des organismes de recherche en économie en

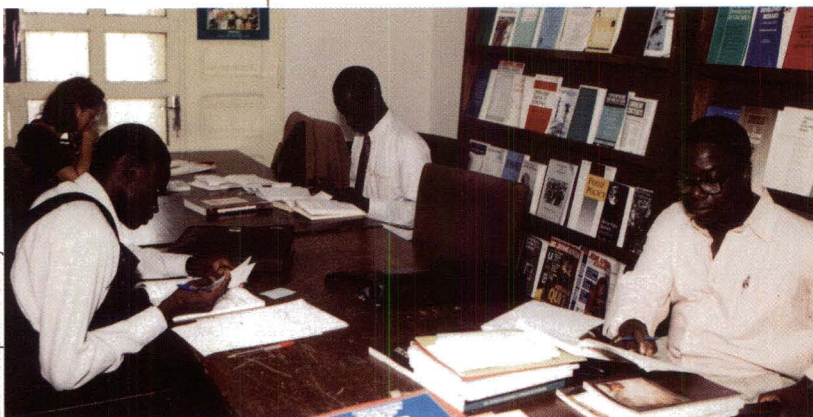


CRDI : Ramona Ramlochand

« Quand la démocratie bat de l'aile dans un pays, tout débat devient très partisan. Le CIES tente de fournir de l'information permettant aux responsables des politiques et à ceux qui façonnent l'opinion publique d'examiner les questions de manière plus impartiale. »  
Carlos Eduardo Aramburú,  
ancien directeur général,  
CIES

# LA RECHERCHE BIEN APPLIQUÉE

CRDI : Stéphanie Colvey



Afrique. Il jouit d'une crédibilité bien établie et est en mesure de réunir des universitaires et des fonctionnaires de haut rang. En outre, il sait s'attaquer aux problèmes d'actualité : le Consortium a examiné récemment le rôle accru des « locomotives asiatiques » que sont la Chine et l'Inde dans l'économie de l'Afrique subsaharienne.

À l'instar des deux autres, le AERC appuie des activités de recherche axées sur les politiques, la diffusion des résultats et la constitution de réseaux. Il présente toutefois des différences importantes. Son champ d'activités n'est pas national, mais continental. Il dispose d'un soutien financier étendu, recevant des contributions de 12 bailleurs de fonds internationaux, dont le CRDI. Enfin, il s'attache à renforcer les capacités individuelles.

L'appui que le AERC accorde aux études supérieures en économie vise à favoriser l'essor de la prochaine génération d'universitaires et de conseillers en politiques africains. Le Consortium dirige des programmes coopératifs de maîtrise et de doctorat, grâce auxquels les étudiants africains n'ont plus à s'expatrier pour achever leurs études, et la fuite des cerveaux se trouve enrayerée du fait que de meilleures possibilités de carrière sont offertes au personnel enseignant. Les centaines d'étudiants qui ont suivi ces programmes forment maintenant un noyau d'économistes influents. Mentionnons, entre autres éminents diplômés, Charles Soludo, gouverneur de la Banque centrale du Nigéria, et Njuguna S. Ndung'u, gouverneur de la Banque centrale du Kenya qui a également été administrateur de programmes au bureau du CRDI à Nairobi.

Alors même que certains contestent le bien-fondé de l'aide étrangère accordée à l'Afrique,

le Consortium pour la recherche économique en Afrique constitue un exemple de réussite remarquable. Il poursuit sa croissance tout en manifestant un engagement exceptionnel sur le plan local. Non seulement ses publications, ses ateliers, ses séminaires et ses conférences sont-ils à la fine pointe de l'élaboration des politiques en Afrique, mais il sert aussi de modèle à l'établissement de réseaux de recherche similaires dans d'autres régions du monde.

## Les enseignements tirés : adaptation et persévérance

S'il ne s'agit ici que de trois des nombreux réseaux de savoir financés par le CRDI, des enseignements précieux se dégagent néanmoins de leurs expériences respectives.

Premièrement, il n'existe pas de modèle uniformisé, applicable quel que soit le contexte, pour appuyer des recherches visant à influencer les politiques. Dans chacun de ces trois cas, le réseau a su adapter sa structure et sa démarche aux problèmes propres au contexte dans lequel il oeuvrait et, chaque fois, les résultats ont été probants.

En second lieu, il faut savoir que la patience porte ses fruits. Chacune de ces initiatives a reçu l'appui du CRDI et d'autres bailleurs de fonds pendant de nombreuses années et, à la longue, les efforts ont été récompensés. Elles ont réussi, et l'économie de chacun des trois pays en a grandement profité.

Le Centre de recherches pour le développement international (CRDI), un organisme canadien, est l'un des chefs de file de la production et de l'application de nouvelles connaissances pour relever les défis du développement international. Depuis plus de 35 ans, le CRDI travaille en étroite collaboration avec les chercheurs des pays en développement pour créer des sociétés en meilleure santé, plus équitables et plus prospères.

Centre de recherches pour le développement international  
CP 8500  
Ottawa (Ontario) Canada K1G 3H9  
Tél. : 613-236-6163  
Télé. : 613-238-7230  
Courriel : info@crdi.ca

[www.crdi.ca](http://www.crdi.ca)